

Platform
for Agricultural
Risk Management
Managing risks
to improve farmers'
livelihoods

Tools Assessment



Cabo Verde

En collaboration avec



Etude de faisabilité pour la
réduction de la volatilité des
prix de marché afin d'améliorer
la résilience des producteurs
agricoles individuels et associés

Rapport
Complet

Juin 2018





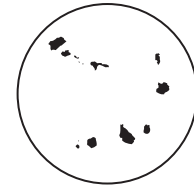
PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Platform
for Agricultural
Risk Management

Managing risks to improve farmers' livelihoods



Cabo Verde



Étude de faisabilité pour la réduction de la volatilité des prix de marché afin d'améliorer la résilience des producteurs agricoles individuels et associés

Rapport Complet

Juin 2018

En collaboration avec



Etude conduite par

Richard K. AMOUSSOU
Expert-conseil en finance inclusive

Riccardo CAPOCCHINI
Agronome Tropicaliste





Avant-propos

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM), initiative du G7-G20 hébergée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), est un partenariat multi-bailleurs cofinancé par l'Union Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (Afd), L'Agence de coopération italienne (DGCS) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour soutenir les gouvernements et les parties prenantes dans la gestion des risques agricoles (GRA). La Plateforme travaille en partenariat stratégique avec le NEPAD/PDDAA dans certains pays africains ayant comme but final l'intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques agricoles nationales et les plans d'investissement (www.p4arm.org). Le ministère de l'agriculture allemand par l'intermédiaire de KfW contribue également aux investissements en GRA à travers un partenariat stratégique avec le du NEPAD. Le programme PARM en cours vise à appuyer l'évaluation des risques agricoles et les processus politiques au Cabo Verde, au Cameroun, en Éthiopie, au Libéria, au Niger, au Sénégal, en Ouganda et en Zambie.

L'initiative PARM s'appuie sur les programmes et savoirs existants au Cabo Verde et ses processus politiques de décision. Le processus inclut l'évaluation holistique des risques et la concertation sur les politiques publiques, suivi et mise en œuvre. La première étape importante du processus était l'élaboration des études d'évaluation des risques et le renforcement des capacités en GRA des différentes parties prenantes. Selon l'étude menée par un pool d'experts recruté par le NEPAD dont le rapport a été validé par le Gouv. Du Cabo Verde en 2016, les risques agricoles les plus importants identifiés sont associés à la i) sécheresse ii) précipitations torrentielles iii) ravageurs de cultures iv) maladies animales et v) la volatilité des prix. Pour faire face à ces risques et garantir la sécurité alimentaire, il a été primordial d'utiliser une approche multisectorielle (holistique) capable de fournir une vision exhaustive et de proposer des solutions adéquates. Cette étude a fait l'objet de validation préliminaire lors d'un atelier national réunissant toutes les parties prenantes à Praia en Juillet 2016.

La présente étude de faisabilité sur la réduction de la volatilité des prix de marché afin d'améliorer la résilience des producteurs agricoles individuels et associés au Cabo Verde, représente ce qui a été identifié conjointement par le PARM-NEPAD et le Gouvernement de Cap Vert comme étant une forme d'outil transversal de gestion des risques à renforcer dans l'étude qui a fait l'objet de l'atelier de dissémination.

L'étude de faisabilité sur la réduction de la volatilité des prix de marché afin d'améliorer la résilience des producteurs agricoles individuels et associés au Cabo Verde, a été menée par Richard Amoussou et Riccardo Capocchini cette étude propose des solutions pour rendre les producteurs, sous forme associative ou individuelle, plus résilients vis-à-vis des risques liés à l'instabilité des prix des produits agricoles. Le contenu du présent rapport est le résultat de la contribution et de la collaboration avec le MAA qui a officiellement validé l'étude en Mai 2018, à la suite de l'atelier de Haut Niveau sur la Dissémination des résultats du processus PARM au Cabo Verde, en présence du Ministre de l'Agriculture, Mr. Gilberto Silva. L'engagement du MAA et des différents acteurs du secteur agricole au Cabo Verde ont contribué à enrichir l'étude. PARM espère que cette étude contribuera à renforcer et à aligner les efforts du Gouvernement capverdien ainsi que les partenaires de développement pour une meilleure gestion des risques agricoles au sein du pays.

Photo de couverture: shutterstock/Salvador Aznar



Sommaire

Liste des encadrés, figures et tableaux	9
Acronymes et abréviations	10
Résumé	12
Introduction	14
Contexte et justification de la mission.....	14
Objectifs de l'étude et résultats attendus	16
Objectifs.....	16
Résultats attendus.....	16
Méthodologie.....	17
Phase 1 : Préparation de la mission.....	17
Phase 2 : Rencontres des différents partenaires.....	17
Première partie : Analyse	19
1. La volatilité des prix des biens alimentaires	20
1.1. Quelques notes conceptuelles	20
1.2. Analyse des prix à la production et sur le marché au Cabo Verde	21
2. Analyse des capacités des systèmes associatifs/coopératifs	25
2.1. Le profil des producteurs agricoles et de leurs structures associatives	25
2.1.1. Les exploitations agricoles familiales	25
2.1.2. Les Organisations Paysannes (OP) et Organisations de la Société Civile (OSC) qui interviennent dans le secteur agricole.....	25
2.1.3. Le secteur privé.....	30
2.1.4. Les cadres de concertation du secteur agricole.....	31
2.2. Analyse des systèmes de vulgarisation agricole, des liens avec la recherche et des services fournis aux producteurs	32
2.2.1. Le secteur public.....	32
2.2.2. Le secteur privé.....	33
2.2.3. Les organisations des producteurs.....	34
3. Analyse de la chaîne de valeur des principaux produits agricoles capverdiens	36
3.1. Analyse des relations parmi les acteurs, les produits et les marchés	36
3.1.1. Les fournisseurs des facteurs de production.....	37
3.1.2. Les producteurs et transformateurs.....	38
3.1.3. Les intermédiaires.....	39
3.1.4. Le transport maritime	39
3.1.5. Les distributeurs.....	41
3.1.6. Les consommateurs.....	41



3.2. Le financement de la chaîne de valeur des produits agricoles	42
3.2.1. Aperçu général	42
3.3. Analyse du système de contrôle de qualité et des normes et standards requis par le secteur touristique	44
4. Le développement de l'offre de services financiers agricoles	46
4.1. Paysage des fournisseurs des services financiers	41
4.2. Typologie des Prestataires de Services Financiers	47
4.2.1. Les Banques	47
4.2.2. Les Institutions de MicroFinance (IMF)	48
4.2.3. Les Assurances	49
4.2.4. Les Opérateurs de Transfert de monnaie (OTM)	49
4.2.5. Les Sociétés de réseau de Téléphonie Mobile (ORM)	49
4.3. Les services financiers offerts	49
4.3.1. Les services de crédit	49
4.3.2. Les services d'épargne	50
4.3.3. Quels produits financiers pour le secteur agricole au Cabo Verde?	51
5. L'adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs	54
5.1. Des mesures de soutien du marché	54
5.2. Des mesures de soutien aux producteurs	55
6. Inventaire des initiatives existantes dans le secteur agricole	57
7. Analyse SWOT de la chaîne des valeurs des produits agricoles	61
Deuxième partie : Solutions techniques et plan d'investissement	65
Atouts et opportunités de financement du secteur agricole	66
1. Proposition des solutions technico-financières	67
1.1. Actions pour améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles	67
1.1.1. Études des chaînes de valeur	67
1.2. Actions pour améliorer les capacités des systèmes associatifs/coopératifs	71
1.3 Actions pour améliorer l'offre de produits financiers agricoles	73
1.4 Mesures de protection et soutien aux producteurs	77



2. Proposition d'un plan d'investissement	80
2.1. Approche et responsabilités	80
2.1.1. Au niveau de l'État.....	80
2.1.2. Au niveau de la Banque Centrale	81
2.1.3. Au niveau des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	81
2.1.4. Au niveau de la plateforme des ONG.....	82
2.1.5. Au niveau des Opérateurs de téléphonie mobile.....	83
2.1.6. Au niveau des autres parties prenantes.....	83
2.2. Cadre logique	83
2.3. Cadre opérationnel	86
2.4. Budget indicatif	89
2.5. Plan de travail	89
2.6. Stratégie de financement	91
Bibliographie	92
Annexes	95
A.1. Résumé des estimations sur la production agricole de 2012 à 2016	96
A.2. Les initiatives en cours dans le secteur agricole	97
A.3. Les initiatives en cours du MAE	99
A.4. Instruments financiers par type de bénéficiaire	100
A.5. Liste des acteurs rencontrés	101
A.6. Méthodologie de caractérisation des Organisations Paysannes	104



Liste des encadrés, figures et tableaux

Liste des encadrés

Encadré 1 : L'Association des pêcheurs et <i>peixeiras</i> de Boa Vista	27
Encadré 2 : L'ONG MORABI	28
Encadré 3 : La Coopérative Cutelo Copedo de Fogo	29
Encadré 4 : Synthèse de la méthodologie de caractérisation des organisations	104

Liste des Figures

Figure 1 : Îles et Municipalités de Cabo Verde.....	15
Figure 2 : Fluctuations spatiales des prix de 3 produits d'élevage et du thon frais en 2017 selon les marchés municipaux.....	22
Figure 3 : Stratégie d'empowerment et services aux producteurs.....	35
Figure 4 : Variabilité des productions agricoles entre 2012 et 2016.....	38
Figure 5 : Distribution de la population résidant dans les différentes îles (source : recensement 2010)	41
Figure 6 : Présentation générale de la chaîne de valeur agricole.....	42
Figure 7 : Schéma de changement du paradigme du marché	43
Figure 8 : Présentation du secteur financier au Cabo Verde.....	46
Figure 9 : Le modèle de progression BRAC	55
Figure 10 : Evolution des investissements dans l'agriculture en pourcentage du PIB de 2005 à 2014.....	57
Figure 11 : Evolution des investissements dans l'agriculture en pourcentage du PIB de 2005 à 2014	58

Liste des tableaux

Tableau 1 : les instruments de régulation du marché agricole.....	20
Tableau 2 : Exemples de fluctuations spatiales des prix selon les marchés entre 2014 et 2017	21
Tableau 3 : Exemples de fluctuations temporelles des prix pendant l'année.....	23
Tableau 4 : Exemples des différences de prix entre la production et le marché de consommation.....	24
Tableau 5 : Les Associations de développement de Fogo et Boa Vista	27
Tableau 6 : Les PME agricoles de l'île de Santiago.....	30
Tableau 7 : les acteurs de la chaîne de valeur selon les produits et les marchés.....	37
Tableau 8 : Productions internes et importantes pour quatre types de produits.....	38
Tableau 9 : La flotte interne du Cabo Verde.....	40
Tableau 10 : Présentation de la portée et de l'encours de crédit des IMF au 31.12.2016 (en CVE)	48
Tableau 11 : Matrice de la structure de financement envisagée	51
Tableau 12 : Les Initiatives prévues pour le secteur agricole dans le <i>Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável</i> (PEDS) 2017-2021	59
Tableau 13 : Analyse SWOT de la chaîne de valeurs des produits agricoles	62
Tableau 14 : Budget indicatif	89
Tableau 15 : Plan de travail.....	89
Tableau 16 : La contribution des différentes parties prenantes	91



Acronymes et abréviations

ANAS	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
ARFA	Agencia de Regulação e Supervisão dos Productos Farmacêuticos e Alimentares
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCA	Banco Commercial do Atlantico
BCV	Banque Centrale du Cabo Verde
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Centre d'Extension Rural
CVA	Chaînes de Valeurs Agricoles
DGADR	Direction générale de l'agriculture et du développement rural
DGASP	Direction générale de l'agriculture, des forêts, de l'élevage
DSEREA	Direction de la vulgarisation rurale et des services d'économie agraire
DSRP	Document de la stratégie de réduction de la pauvreté
ECV	Escudo de Cabo Verde
ENAPOR	Empresa Nacional de Administração dos Portos
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FONRIA	Fonds National de Recherche et Innovation Agricole
HACCP	Hazard Analysis and Critical Control Points
HORECA	Hôtels, Restaurants, Cafés
IAR4D	Recherche agricole intégrée pour le développement
ICT	Information and Communication Technologies
IDH	Indice de Développement Humain
IGQPI	Instituto de Gestao de Qualidade e da Propriedade Intelectual
IMF	Institution de Microfinance
INDP	Institut national de développement des pêches
INE	Institut national des statistiques
INIDA	Institut national de la recherche et du développement agricole
MAE	Ministère de L'Agriculture et de l'Environnement
MDR	Ministère du développement rural
MPME	Micro Petites et Moyennes Entreprises
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMCV	Organisation des Femmes du Cabo Verde
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
OTA	Opérateurs de Transfert d'Argent
OTM	Opérateurs de Téléphonie Mobile
PARM	Plateforme de gestion des risques en agriculture
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PEDA	Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture
PEDS	Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentavel
PFA	Produits Financiers Agricola's
PIB	Produit Intérieur Brut
PLANEER	Plano estratégico d'extensão rural 2017-2026
PME	Petites et Moyennes Entreprises



PNIA	Plan National pour l'Investissement dans l'Agriculture
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POSER	Programme de Promotion des Opportunités Socio-économiques Rurales
PPP	Partenariat Public-Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnel
SIM	Système d'Information de Marché
SNRA	Système national de recherche agricole
SWOT	FFOM (Forces, faiblesses, opportunités, menaces)
UE	Union Européenne
UN	Nations Unies
UNIDO	United Nations Industrial Development Organization
WAAPP	West Africa Agricultural Productivity Program

Résumé

La population résidente du Cabo Verde est évaluée à 539 560 habitants, avec une augmentation annuelle moyenne d'environ 2%. La population est répartie sur 9 des 10 îles du Pays avec une forte concentration dans l'île de Santiago (52% de la population totale).

Depuis 2015, le nombre de touristes qui se sont rendus au Cabo Verde par an a dépassé le nombre de résidents (644.432 en 2016) avec une croissance moyenne annuelle entre 2000 et 2016, de 12% ;77% des touristes sont concentrés dans les îles de Sal et Boa Vista.

Le nombre des consommateurs des produits agricoles dépasse donc un million de personnes, réparties de manière hétérogène et fragmentée dans différentes îles, qui se trouvent à des distances considérables (de 1 h à 14 heures de navigation) et faiblement connectées par les moyens de transport maritime.

La superficie agricole du Cabo Verde est constituée par environ 36.456 ha, qui représentent 9% de la totalité (MAE, 2015). Elle est exploitée par 45.399 exploitations agricoles dont la grande majorité sont composées par des petites exploitations agricoles familiales, entre 0,1ha et 1ha. La population agricole active représente 17,6% de la population totale et le secteur agricole concourt à 11% de la Valeur Ajoutée Brute du Pays (INA, 2016) provenant principalement des trois îles : Santiago (52,4%), Santo Antão (20%) e Fogo (15, 2%). La production agricole interne couvre uniquement le 20-30% de la consommation alimentaire interne, le reste étant importé.

L'étude sur l'évaluation des risques agricoles menée par le PARM/NEPAD en 2016 a identifié les deux catégories de risques qui affectent le plus le secteur agricole capverdien : le régime pluviométrique et la variabilité des prix des produits agricoles. En ce qui concerne le premier, il a été ainsi constaté que les dernières 30 années, plusieurs épisodes de sécheresse (21) ont été enregistrés au Cabo Verde. La «régularité» de ces événements climatiques pourrait être considérée comme une tendance structurelle plutôt qu'un risque appelant à la prise de mesures de prévention-préparation et actions à long terme plus adaptées à les gérer. Le risque de marché (variabilité des prix intra-inter annuelle, dépendance des importations, manque d'accès aux marchés...) semble être également une «constante» mais de nombreuses variations de prix ne sont pas expliquées par la tendance ou la variation saisonnière, et donc un risque considérable pour les agriculteurs. Habituellement, ces risques sont aggravés par le fait que le marché est encore informel et n'a pas l'appui d'instruments tels que les «contrats», les actions collectives de commercialisation (ex : les coopératives), etc.

Dans ce contexte, cette étude propose des solutions pour rendre les producteurs, sous forme associative ou individuelle, plus résilient vis-à-vis des risques liés à l'instabilité des prix des produits agricoles.

Pour ce faire, l'étude a observé la volatilité spatiale des prix, selon les îles, et temporelle, pendant l'année et sa mise en relation avec les typologies des marchés existants (intra-île, inter-îles, d'exportation et de diaspora), les types de cultures (cultures agricoles, produits d'élevage et de pêche) et la provenance des produits (importation, exportation).

A partir de cela et afin de proposer des mesures de réduction de la volatilité des prix des produits agricoles, l'étude a donc analysé : (a) les relations parmi les acteurs qui agissent dans la chaîne de valeur agricole capverdienne, (b) les systèmes et opportunités de financement de la chaîne, (c) la structuration du secteur agricole et les capacités organisationnelles des producteurs, associés et individuels, (d) les services agricoles fournis par le secteur public, privé et coopératif, (e) les critères de qualité des biens alimentaires nécessaires pour accéder au marché local et touristique,(f) les mécanismes d'accès au crédit agricole et (g) les mesures de protection et de soutien au marché agricole.

Cela a été réalisé à travers l'exploitation d'une vaste littérature et plusieurs rencontres avec des acteurs hétérogènes (Institutions étatiques, PTF, OP, ONG, PME, petits producteurs, banques, IMF...) dans des contextes (îles) différents.



Des solutions technico-opérationnelles ont été ensuite proposées selon 4 axes d'intervention :

- L'amélioration de la chaîne de valeur des produits agricoles ;
- l'amélioration des capacités des systèmes associatifs/coopératifs ;
- le développement de l'offre des services agricoles financiers ;
- l'adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs.

Les actions et mesures proposées dans ces 4 axes, sous différentes formes et à travers des modalités de mise en œuvre différentes, contribuent à améliorer la résilience des producteurs agricoles, associés et individuels, à travers : (a) leur structuration, (b) le renforcement de leurs capacités et (c) l'amélioration des opportunités d'avoir accès au marché.

L'étude décrit aussi les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des différentes actions ainsi que les ressources financières nécessaires (dans la mesure du possible vu le caractère macro du domaine « réduction de la volatilité des prix ») :

La mise en œuvre de ces actions à ces différents niveaux contribueront à améliorer la résilience des producteurs, par un accès plus facile aux marchés (ce qui accroîtra et stabilisera la demande), y compris celui du tourisme dont l'important potentiel est un facteur favorisant pour l'offre de produits offerts par les OP et les petits producteurs. Concrètement, ces actions permettront :

- d'accroître les bénéfices des petits producteurs générés par la commercialisation de leurs produits;
- d'augmenter le nombre et le volume des ventes/contrats entre les producteurs et les supermarchés/HORECA;
- d'améliorer de façon significative les transports maritimes inter-îles par l'introduction de conditions de transport adaptées aux produits périssables;
- de rendre fonctionnels les centres post-récoltes;
- de disposer d'au moins 10 produits agricoles vendus à des prix différents sur la base de leur qualité dans les marchés municipaux;
- de développer de façon significative l'offre de services financiers agricoles par les IMF et les Banques, soutenues par des mécanismes de garantie fonctionnels...

La mission a enfin proposé un plan de travail quinquennal, qui sera le cadre opérationnel de mise en œuvre des actions proposées.

Introduction

Contexte et justification de la mission

D'une superficie totale de 4 033 km², le Cabo Verde est un archipel de dix îles, situé au large des côtes de l'Afrique occidentale. Sa petite dimension et son insularité sont des caractéristiques structurelles qui limitent les possibilités de développement de son économie.

La population résidente du Cabo Verde est estimée à 539 560 habitants au 31 décembre 2016, alors que plus de 600 000 personnes constituent la diaspora Cap-Verdienne. Les femmes représentent 50,5 % de la population résidente, et les jeunes de moins de 25 ans en représentent 54,4 %. Les ressources naturelles du pays sont faibles et les terres arables représentent autour de 10 % du territoire national. Toutefois, une bonne gouvernance et une bonne gestion macroéconomique depuis l'indépendance (1975), appuyées par les transferts de fonds des émigrants (dont le montant équivaut à 11 % du PIB) et l'aide internationale, ont permis au pays d'atteindre le 122^e rang en terme d'IDH (2016) et un revenu moyen per capita de USD 3 270 (2010). L'incidence de la pauvreté a été réduite de 49 % (1990) à 36,7 % (2002) puis à 26,6 % (2007)¹. Ainsi, le Cabo Verde est l'un des rares pays d'Afrique pouvant atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, le pays a quitté en 2008 le groupe des Pays les Moins Avancés, faisant dès lors partie de la tranche inférieure du groupe des pays à revenu intermédiaire.

Selon les estimations de la banque centrale du Cabo Verde, la croissance devrait atteindre une performance de 4% en 2017. Une performance tirée principalement par le dynamisme dans les secteurs publics, fiscaux, agricoles ainsi que du logement selon un rapport de la Banque centrale du pays sur la politique monétaire de l'île. Le financement du secteur privé, le rétablissement de la confiance des acteurs économiques et le faible niveau d'inflation, (1,3% moyenne annuelle), ont également contribué à la bonne santé de l'épargne du pays, a estimé la Banco de Cabo Verde (BCV). Isolé et sans ressources naturelles, l'archipel qui est également dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements et bénéficie du dynamisme des investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers représentent plus de 3% du PIB, l'aide au développement 13%. Néanmoins, le pays doit faire face à un déficit commercial structurel de l'ordre de 30% de son produit intérieur brut (PIB).

Le Cabo Verde figure parmi les pays les mieux classés d'Afrique sub-saharienne selon les indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale, notamment en matière de lutte contre la corruption (45^{ème} sur 214 pays) (source COFACE).

Le « Programme du Gouvernement IX Législature » et son plan opérationnel (Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentavel/PEDS - 2017-2021) ont identifié les principales causes de vulnérabilités du Pays comme suit:

- **Production agricole** : le Cabo Verde importe plus de 80% des aliments dont sa population a besoin.
- **Exportations de marchandises** : les exportations du Cabo Verde sont limitées à un nombre très réduit de produits.
- **Environnement**: la diminution et l'irrégularité des précipitations sont la principale cause du phénomène de désertification avec des effets dévastateurs sur les écosystèmes fragiles du Pays.
- **Changement climatique** : de plus en plus évident sur un pays à revenus moyens et composé par de petites îles.
- **Dispersion géographique** : un pays fragmenté sur 10 îles, avec un paysage très escarpé et accidenté (sur la plupart des îles) et des coûts extrêmement lourds pour le fonctionnement des infrastructures de base et des services essentiels.

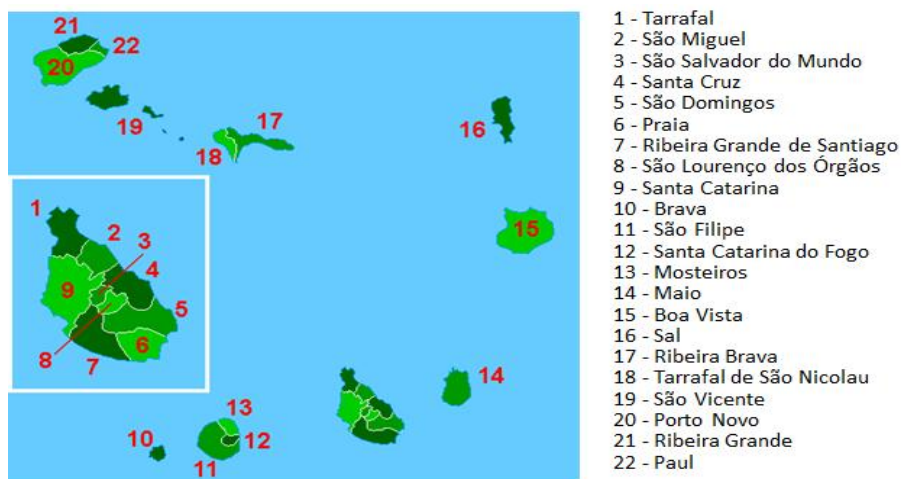
¹ Institut National de statistiques ...

- **Sécurité:** l'emplacement stratégique, l'extension de la côte et la zone économique exclusive rendent le Cabo Verde particulièrement exposé au trafic de drogue et de personnes, à l'immigration clandestine et à la criminalité internationale.
- **Énergie:** la dépendance énergétique de l'extérieur est de l'ordre de 75%.

Dans ce contexte de vulnérabilité, les principales stratégies du Gouvernement passent par :

- a) Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles au niveau local
- b) La modernisation du secteur agricole, à travers l'amélioration de l'accès à la terre, des méthodes de production et de conditionnement des produits agricoles
- c) L'accès aux marchés et au crédit
- d) L'organisation de la chaîne de valeur du secteur agricole dans lequel le tourisme, qui représente déjà un marché potentiel de plus de 60 millions d'euros par an, joue un rôle fondamental.

Figure 1 : Îles et Municipalités de Cabo Verde.



L'étude sur l'évaluation des risques menée par un pool d'experts du PARM-NEPAD en 2016 a identifié deux catégories de risques qui affectent en particulier le secteur agricole capverdien : le régime pluviométrique et la variabilité des prix des produits agricoles. En ce qui concerne la pluviométrie, pendant les 30 dernières années, vingt-un épisodes de sécheresse ont été enregistrés au Cabo Verde. La "régularité" de ces événements climatiques pourrait donc être considérée comme une tendance structurelle plutôt qu'un risque appelant à la prise de mesures de prévention-préparation et actions à long terme plus adaptées à les gérer.

La volatilité des prix de marché (variabilité des prix intra-inter annuelle, dépendance des importations, manque d'accès aux marchés...) est une "constante" dans la vie des agriculteurs et cela doit être approché en intervenant dans la phase ex-ante plutôt qu'à travers des actions d'urgence ou ex-post. Cependant de nombreuses variations de prix ne sont pas expliquées par la tendance ou la variation saisonnière, et donc ne peuvent pas être traités comme une tendance, mais plutôt comme un risque pour les agriculteurs. Habituellement, ces risques sont aggravés par le fait que le marché est encore informel et n'a pas l'appui d'instruments tels que les "contrats", les actions collectives de commercialisation (ex: les coopératives), etc. Les prix présentent une grande variation sur une base annuelle et avec un schéma de saisonnalité. La faible diversification des cultures et le peu de diversification du commerce extérieur rendent les risques du marché plus graves (réf. Étude sur l'évaluation des risques agricoles PARM-NEPAD).

Un autre aspect qui caractérise le secteur agricole du Cabo Verde est la tendance des producteurs à être isolés et gérer les activités de manière individuelle plutôt que de manière collective. Ce qui les empêche, surtout pour les plus petits, de pouvoir accéder aux services financiers, aux marchés, ce qui limite leur capacité de Gestion des Risques Agricoles (GRA).

Malgré les nombreuses interventions liées à l'atténuation des risques (aménagement des espaces cultivables, construction de barrages, construction de centres post-récoltes...), il semble ne pas exister une politique intégrée de gestion des risques dans le secteur agricole, composée d'un ensemble de lignes directrices pour prévenir ou réduire les risques, éviter de générer de nouveaux risques et mettre en œuvre des plans durables de réhabilitation et de reconstruction afin de minimiser les effets négatifs sur la population, l'économie et l'environnement.

Pour les raisons ci-dessus évoquées, le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE) avec l'appui de PARM-NEPAD a proposé de lancer **une étude de faisabilité pour le renforcement du système coopératif mieux connecté au marché privé et publique, visant à fournir une réponse-solution aux risques de marché qui affectent le secteur agricole au Cabo Verde et à intégrer la GRA dans les politiques agricoles et dans le plan d'investissement (PNIA) du Cabo Verde.**

C'est donc dans cette perspective que la présente étude a été envisagée.

Objectifs de l'étude et résultats attendus

Objectifs

L'objectif général de l'étude est de permettre aux exploitants agricoles capverdiens de mieux gérer les risques majeurs affectant leurs activités et revenus en renforçant la résilience des producteurs agricoles vis-à-vis de multiples risques-tendances à travers la réorganisation du système de commercialisation et d'approvisionnement et un meilleur ancrage avec le secteur privé (marché) et publique.

L'objectif spécifique de l'étude est le développement d'un plan d'investissement visant à rendre les producteurs agricoles mieux organisés et connectés aux services offerts par le marché privé et publique.

Résultats attendus

Il s'agira notamment de :

- analyser la structuration du secteur agricole, la capacité organisationnelle des producteurs capverdiens, les services fournis aux producteurs ainsi que leurs liens avec le secteur privé et publique ;
- analyser l'accès aux marchés y compris les services financiers des petits producteurs individuels et associés ;
- proposer des solutions technico-opérationnelles, en identifiant les interventions nécessaires à différents niveaux pour diminuer la volatilité des prix de marché des produits agricoles et améliorer les performances des systèmes associatifs/coopératifs afin de rendre les producteurs agricoles capverdiens mieux connectés au marché et aux services financiers ;
- rendre opérationnel et durable le système proposé en identifiant les ressources nécessaires et les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués.



Méthodologie

L'étude s'est déroulée en différentes phases, comme indiqué ci-après :

Phase 1 : Préparation de la mission

Analyse de documentaire

Les consultants ont procédé à la revue détaillée de la documentation préliminaire et de celle recueillie lors des investigations. Cette revue a permis de faire le point i) sur la situation du secteur agricole ii) les différents acteurs y opérant iii) la configuration du secteur financier du pays iv) les différents enjeux et considérations spécifiques au Pays.

Identification des partenaires clé à interviewer

Afin de s'assurer d'une base objective et complète d'informations, les consultants ont proposé de rencontrer les parties prenantes dans les différents corps concernés, notamment i) les institutions de l'État ii) les partenaires techniques et financiers (PTF) iii) les banques iv) les IMF v) les ONG, OP (Organisations Paysannes) et secteur privé vi) autres acteurs agissant dans les chaînes de valeur des principaux produits agricoles (transformateurs, transporteurs, intermédiaires...). Une liste a été convenue d'accord parties avec le point focal du PDDAA.

Questionnaires d'interview

Les consultants ont élaboré une série de questions à adresser aux partenaires à rencontrer, en lien avec les objectifs de la mission, et aussi en relation avec leur nature et rôle dans le secteur agricole. Une méthodologie de caractérisation des OP (voir annexe II) a été aussi préparée.

Phase 2 : Rencontres des différents partenaires

Cette deuxième phase a été précédée d'une réunion de lancement avec le point focal du MAE (Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement). Au cours de cette séance, la liste des partenaires à rencontrer et une feuille de route de l'ensemble de la mission, ont été mises au point et validés.

La mission a ensuite procédé aux rencontres, conformément au planning, qui a été ajusté au fur et à mesure, en fonction de la disponibilité des responsables concernés. La majorité des interviews s'est déroulé à Santiago tandis que plusieurs autres rencontres et visites de terrain ont été réalisées dans les îles de Fogo et Boa Vista grâce à la forte implication et collaboration du MAE au niveau central et déconcentré.

En tout 57 rencontres ont été effectuées, avec différentes parties prenantes, incluant notamment i) les institutions étatiques ii) les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) iii) les ONG, Organisations Paysannes (OP) et le secteur privé iv) les Banques v) les IMF vi) les compagnies d'assurance et vii) les Sociétés de Téléphonie Mobile. L'idée était de disposer d'une base d'informations suffisante, pour plus d'objectivité et de pertinence dans nos analyses et conclusions.

La liste détaillée des institutions et responsables rencontrés figure en annexe V.

A la fin de la phase terrain, deux réunions se sont tenues au MAE, portant sur les principaux constats et premières recommandations.



PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT



Cabo Verde



Première partie : Analyse

1. La volatilité des prix des biens alimentaires

1.1. Quelques notes conceptuelles

L'instabilité des prix des biens alimentaires a deux origines (source : Manuel Proinvest/UE) :

- **L'instabilité qui relève de la variabilité de l'offre d'une année à l'autre du fait des aléas affectant la production.** Il s'agit de l'instabilité naturelle engendrée par des perturbations exogènes aléatoires, telles que les perturbations climatiques (sécheresse, inondations...), les maladies des plantes et des animaux (épidémies, parasites...), et autres calamités naturelles ; et il s'agit aussi de l'instabilité provoquée par des crises politiques et militaires. Ces chocs exogènes engendrent une volatilité des prix dans la mesure où ils ne sont pas prévisibles ou liés à des décisions antérieures de production ou de consommation ;
- **L'instabilité liée à la variabilité des anticipations des opérateurs du marché.** Dans ce cas, l'instabilité est générée par le fonctionnement du marché lui-même compte tenu du décalage temporel entre les décisions de production, des récoltes et de commercialisation. Les décisions de production (choix de cultures et d'itinéraires techniques) se prennent sur la base des prix anticipés et non des prix réels. Les décisions de commercialisation sont prises aussi sur la base des prévisions d'évolution des prix. Les erreurs d'anticipation conduisent à des phénomènes chaotiques, c'est à dire des fluctuations sans tendances ni cycles et donc imprévisibles.

Les deux typologies d'instabilité coexistent au Cabo Verde et elles sont accentuées par la présence de plusieurs typologies de marché (intra-île, inter-îles, d'exportation, de diaspora, d'importation), et encore par l'absence de systèmes et/ou instruments de stabilisation des prix et des mesures de réduction des impacts négatifs.

Certains instruments, visant à gérer les deux typologies de risques, ont été développés pour stabiliser les prix et réduire les effets négatifs générés par l'instabilité des prix. La gouvernance de ces instruments concerne aussi bien les acteurs du secteur privé (le marché), que ceux du secteur public (Etat), comme indiqué ci-après :

Tableau 1 : les instruments de régulation du marché agricole.

Objectifs	Stabiliser les prix	Gérer le risqué lié au prix en réduisant les effets de l'instabilité
Gouvernance basée sur le marché (privée)	A: instruments qui améliorent le fonctionnement du marché dont les infrastructures de stockage, le développement de standards de qualité, les systèmes de warrantage et les bourses agricoles	B: instruments qui permettent aux agents économiques de se couvrir contre le risque liés à la variabilité des prix (contrats à terme, options d'achat ou de vente) et des récoltes (assurances récolte, assurances prix, assurance revenue)
Gouvernance publique	C: instruments qui visent à stabiliser les prix en contrôlant la production (subventions aux intrants), en régulant les importations et les exportations (taxes, droits, tarifs douaniers, quotas, caisses de stabilisation) et en utilisant des stocks régulateurs	D: instruments qui permettent de soutenir les revenus des ménages en période de prix élevés. Ils varient selon la nature du bien transféré (argent, bons, nourriture) le degré de prise en charge (don ou subvention) et l'existence d'une contrepartie (en général en travail)

Source : Manuel Proinvest/UE, 2012

Les instruments de la catégorie A visent à faciliter les arbitrages des opérateurs du marché (producteurs, commerçants, consommateurs) afin d'homogénéiser les prix dans le temps et dans l'espace ce qui, en principe, réduit leur instabilité. En général, ces instruments sont largement utilisés par les organisations paysannes et leurs partenaires d'appui, toutefois au Cabo Verde très peu d'organisations sont en train de les adopter.

Les B-instruments ont l'objectif de faire en sorte que l'instabilité des prix ne génère pas une instabilité des revenus (qui pourrait ensuite se répercuter sur la consommation et la production). Concrètement, ceci revient à



permettre aux agents économiques de se couvrir contre les risques liés à la variabilité « sans toucher aux prix ». Les contrats à terme, options d'achat ou de vente sont très peu utilisés au Cabo Verde, en raison notamment de la faible articulation entre les producteurs et le marché qui pourrait leur offrir ces instruments (marché touristique, export). Les deux compagnies d'assurance présentent au Cabo Verde (Garantia et Impar) n'offrent pas de produits d'assurance en raison de l'importance des risques liés au secteur agricole, de l'absence de couverture des risques de la part du Gouvernement et de la faiblesse de la demande (nombre de possibles clients).

Les C-instruments ont l'objectif de maintenir le prix entre certaines bornes et ils portent sur le contrôle de la production, des frontières et/ou des stocks. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont l'État du Cabo Verde est membre, ne favorise pas l'application de plusieurs de ces instruments ; toutefois certaines mesures, comme les contingents tarifaires, peuvent être appliquée en suivant les règles de la CEDEAO.

Les D-instruments visent à soutenir les revenus des ménages en période de prix élevés. Ils consistent en subventions, transferts monétaires, vouchers etc. sur la base des catégories et du ciblage des ménages vulnérables (filets sociaux). Ces instruments sont souvent utilisés par les agences de coopération internationale en collaboration avec les Etats partenaires. Au Cabo Verde, ils sont dans les mesures de protection sociale.

La gouvernance des marchés agricoles concerne donc le secteur public, le secteur privé entrepreneurial et la société civile. L'État intervient en tant que législateur et contrôleur afin de créer et/ou renforcer les instruments de marché, faciliter la structuration des filières agricoles, protéger de l'instabilité et/ou soutenir les prix.

L'expérience a aussi montré qu'il n'existe pas d'instruments parfaits de réduction ou de gestion de la volatilité des prix et qu'aucun instrument de stabilisation des prix ou des marchés ne peut être efficace à lui tout seul. Il est donc nécessaire de combiner les différents instruments et de coordonner leur rythme de mise en œuvre, c'est-à-dire le délai entre le moment où ils sont activés et le moment où ils produisent leurs effets.

1.2. Analyse des prix à la production et sur le marché au Cabo Verde

Les prix de vente à la consommation présentent d'importantes fluctuations spatiales, sur les différents marchés et îles du Pays, et temporelles, selon les périodes de l'année.

Tableau 2 : Exemples de fluctuations spatiales des prix selon les marchés entre 2014 et 2017.

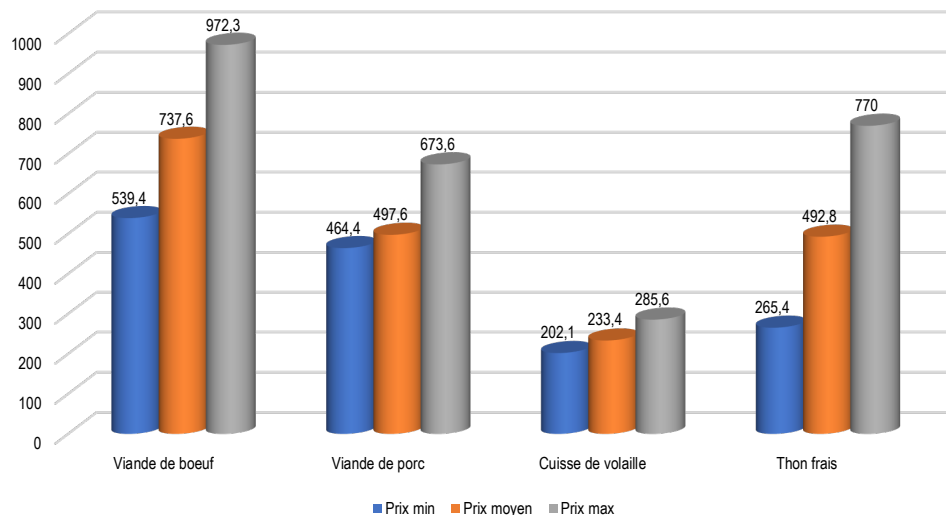
Année	Produits	Prix moyen à la consommation au niveau national 2014 -2017 (ECV/kg)	Marché avec le prix moyen à la consommation plus faible (ECV/kg)	Marché avec le prix moyen à la consommation plus élevé (ECV/kg)
2014	Viande de bœuf	695,7	Sao Felipe : 482,5	Sao Vicente : 849
	Viande de porc	503,1	Rio Grande : 444,9	Sao Vicente : 597,4
	Cuisse de volaille	268,0	Santa Caterina : 247,6	Boa Vista : 289,1
	Thon frais	458,5	Sao Nicolau : 290	Santa Catarina : 754
2015	Viande de bœuf	753,8	Sao Felipe : 505,7	Sal : 964,4
	Viande de porc	501,9	Rio Grande : 454	Sal : 680,2
	Cuisse de volaille	259,3	Santa Catarina : 230,1	Boa Vista : 292,4
				(...)

Année	Produits	Prix moyen à la consommation au niveau national 2014 -2017 (ECV/kg)	Marché avec le prix moyen à la consommation plus faible (ECV/kg)	Marché avec le prix moyen à la consommation plus élevé (ECV/kg)
(...)				
	Thon frais	451	Sao Nicolau : 296,9	Santa Catarina : 737,9
2016	Viande de bœuf	743,0	Sao Felipe : 527,7	Sal : 991,9
	Viande de porc	530,1	Sao Felipe : 443,3	Sal : 684,8
	Cuisse de volaille	245,9	Santa Catarina : 215,9	Boa Vista : 307,1
	Thon frais	466,9	Sao Nicolau : 283,3	Santa Catarina : 772,7
2017	Viande de bœuf	737,6	Sao Felipe : 539,4	Sal : 972,3
	Viande de porc	497,6	Paul : 464,4	Sal : 673,6
	Cuisse de volaille	233,4	Praia : 202,1	Boa Vista : 285,6
	Thon frais	492,8	Sao Nicolau : 265,4	Santa Catarina : 770

Source : ARFA, observatoire du marché, réélabéré

Les prix varient énormément d'un marché municipal à l'autre comme la figure suivante le montre sur 3 produits d'élevage et le thon frais.

Figure 2 : Fluctuations spatiales des prix de 3 produits d'élevage et du thon frais en 2017 selon les marchés municipaux.



Source : observatoire du marché, réélabéré

Il est intéressant de remarquer que dans les îles très touristiques de Boa Vista et de Sal, les prix des produits sur les marchés locaux sont moyennement supérieurs de 50% à 100% par rapport aux autres marchés nationaux. Ceci s'explique par la forte demande du marché touristique, face à une offre locale très faible ; de plus, la forte capacité de négociation des HORECA fait que les produits leur sont vendus en priorité, au détriment des consommateurs résidents.

**Tableau 3** : Exemples de fluctuations temporelles des prix pendant l'année.

Produit	Marché	Prix à la consommation en Janvier 2017 (ECV/kg)	Prix à la consommation en Juin 2017 (ECV/kg)	Différence %
Choux	Sao Felipe	130	195	50%
	Brava	161	214	33%
	Praia	145	157	8%
Laitue	Sal	907	150	504%
	Sao Vicente	344	285	21%
	Praia	291	229	27%
Oignon	Sao Vicente	103	211	105%
	Maio	167	141	18%
	Rio grande	132	105	25%

Source : ARF, observatoire du marché, réélabéré

Les différences entre les prix à la production (au bord du champ) et à la consommation (marchés municipaux) sont aussi très importantes et dépendantes des produits, des marchés et des périodes de l'année. Cela témoigne le rôle déterminant joué par les intermédiaires (*rabidantes*)² dans la fixation des prix et le manque d'organisation de la part des producteurs. Les producteurs organisés peuvent en effet négocier des meilleurs prix de vente et augmenter leurs bénéfices d'une manière considérable (meilleur pouvoir de négociation) avec le risque toutefois de faire augmenter les prix de marché à la consommation en absence d'une réglementation.

En analysant les prix des marchés municipaux, pour les produits locaux la fluctuation des prix est temporelle (saisonnière) selon les périodes de récolte, tandis que pour les produits d'importation la variabilité des prix est plutôt spatiale (mise à part les marchés touristiques de Sal et Boa Vista), selon les distances qui séparent les marchés d'arrivées (Praia et Mindelo) et de destination (marchés municipaux).

² *Rabidantes* est un terme utilisé au Cap Vert pour désigner les intermédiaires financiers, souvent des femmes, et des vendeurs de rues, qui font partie de l'économie informelle. Les intermédiaires dans les milieux ruraux achètent les produits des agriculteurs pour les revendre en ville, et souvent jouent un rôle dans la fixation des prix de ces produits.

**Tableau 4** : Exemples des différences de prix entre la production et le marché de consommation.

Produit	Municipalité	Mois (2017)	Prix de vente à la production ECV/kg	Prix de vente de marché ECV/kg	Différence %
Tomate	Porto Novo	Février	100	168	68%
	Porto Novo	Juillet	130	182	40%
	Maio	Février	90	205	128%
	Maio	Juillet	150	253	68%
	Santa Catarina	Février	50	122	144%
	Santa Catarina	Juillet	150	203	35%
Banana	Paul	Février	55	62	22%
	Paul	Juillet	53	58	9%
	Fogo	Février	130	150	15%
	Fogo	Juillet	70	141	101%
	Sao Vicente	Février	70	101	44%
	Sao Vicente	Juillet	70	101	44%
Patate douce	Sao Nicolau	Février	70	144	106%
	Sao Nicolau	Juillet	150	155	3%
	Tarrafal	Février	80	160	100%
	Tarrafal	Juillet	110	147	34%
	Rio grande	Février	70	84	20%
	Rio grande	Juillet	88	94	6%

Source : ARFA, observatoire du marché, réélabore

Afin de réduire la volatilité des prix des biens alimentaires, qui est la cause majeure de la vulnérabilité du secteur agricole (en s'accompagnant à la carence en eau), il est nécessaire d'examiner les facteurs qui influent directement ou indirectement sur les prix. Ceci nécessitera d'analyser les acteurs de la chaîne de valeur agricole et leurs interrelations, le degré d'organisation de ces acteurs, les opportunités offertes à eux en matière d'écoulement de leurs produits et aussi en matière de financement de leurs activités, les obstacles auxquels ils sont confrontés, ainsi que les mécanismes d'appui pour soutenir l'ensemble du dispositif. Cette analyse permettra de relever les goulots d'étranglement aux différents niveaux, et par la suite proposer les mesures les mieux indiquées pour y remédier.

2. Analyse des capacités des systèmes associatifs/coopératifs

2.1. Le profil des producteurs agricoles et de leurs structures associatives

2.1.1. Les exploitations agricoles familiales

Le dernier recensement général de l'agriculture, réalisé par le MAE en 2015, a enregistré 45.399 exploitations agricoles avec une population agricole active composée par 92.322 personnes, qui représente 17,6% de la population totale (y compris l'élevage). Par rapport au recensement de 2004, la population agricole a diminué d'environ 40.000 personnes. Les parcelles agricoles sont environ 75 000, avec une diminution de 12% par rapport à 2004, pour une superficie totale de 36.456 ha, soit 9% de la superficie totale de Cabo Verde. Les causes sont principalement dues à l'urbanisation vers les villes (Praia et Mindelo), vers l'extérieur (émigration) et vers les marchés touristiques (par exemple la population de l'île de Boa Vista a plus que doublé dans les derniers 10 ans et surtout en haute saison touristique).

La grande majorité des exploitations agricoles occupent une superficie entre 0,1ha et 1ha et correspondent aux petites exploitations agricoles familiales dont leurs activités principales se concentrent sur l'agriculture de subsistance et sur les activités économiques nécessaires à satisfaire les besoins familiaux de base.

L'accès aux terres agricoles est complexe à cause de leur rareté et du morcellement parcellaire, qui est dû soit aux héritages, qu'aux occupations des terres intervenues après l'indépendance. Actuellement, trois formes de « possession des terres » coexistent : la location, le métayage et la propriété, dont cette dernière représente la partie moins importante, surtout en termes de nombre d'exploitations agricoles.

Les 82% des parcelles sont utilisées soit pour des activités d'élevage que pour des activités agricoles, dont 18,9% (selon le recensement agricole de 2015) pour des cultures irriguées, avec une augmentation de 22% par rapport à 2004 ; 59,1% des exploitations agricoles se trouvent dans l'île de Santiago, suivi par Santo Antão 15% et Fogo avec 12,5%. Les îles de Sal et Boa Vista disposent seulement des 2-2,5% des exploitations agricoles du Cabo Verde.

Le secteur agricole contribue pour 11% de la Valeur Ajoutée Brute du Pays (INA, 2016) et il provient principalement des trois îles : Santiago (52,4%), Santo Antão (20%) e Fogo (15,2%). La production interne couvre uniquement les 20-30% de la consommation alimentaire interne, le reste est importé. Le marché existe et il est énorme mais le pays manque de capacités productives, soit en ressources naturelles (eau et terres cultivables), soit en conditions qui motivent les investissements dans le secteur, comme nous le verrons dans cette étude.

2.1.2. Les Organisations Paysannes (OP) et Organisations de la Société Civile (OSC) qui interviennent dans le secteur agricole

L'esprit associatif au Cabo Verde a ses racines dans les formes traditionnelles de solidarité sociale tant dans les travaux agricoles comme dans les activités sociales telles que les mariages, les baptêmes et les décès. Le geste d'entraide "Djuntamon" sur l'île de Santiago, la fête populaire "Tabanca" organisée par les pauvres depuis l'époque coloniale, les associations funéraires dénommées "botumitim" et les formes d'épargne et crédit désignés "totocaixa" constituent des exemples de solidarité traditionnelles toujours présentes sous différentes formes. Ces systèmes traditionnels, qui à l'époque coloniale n'étaient pas bien vus et pour cela souvent patronnés et camouflés par l'église, ont gagné en importance avec l'indépendance quand des organisations à caractère collectif en matière de production agricole ont été fondées dans presque toutes les îles, sous l'impulsion du parti au pouvoir.

Ces coopératives, soutenues par les agences d'État comme l'INC (Institut National d'appui aux Coopératives) et, plus tard l'ICS (Institut Capverdien de Solidarité), ont encouragé le développement communautaire, en particulier dans les zones rurales. Toutefois les coopératives ont progressivement fait l'objet d'intérêts partisans et politiques, ce qui a fait que la structuration du mouvement associatif des producteurs agricoles a subi un fort ralentissement, pour devenir finalement des structures plus formelles que fonctionnelles.

Malgré cela, suite aux grandes sécheresses de la deuxième partie des années '80 et début '90, de nombreux programmes/projets de lutte contre la désertification, appuyés par les PTF, ont stimulé la naissance d'autres organisations de la société civile et les ont soutenus du point de vue technique, organisationnel et financier. Plus récemment, la diaspora capverdienne a aussi contribué à la création de nombreuses initiatives de développement du secteur et de commercialisation des produits agricoles.

Quand bien même la plus grande partie des petits producteurs agricoles n'est pas associée, sans doute en raison aussi du manque de crédibilité des anciennes formes coopératives, on a assisté récemment à la réémergence de nouvelles coopératives. Celles-ci se concentrent sur les travaux post-récolte (transformation, commercialisation) pour donner de la valeur ajoutée aux productions et pour pouvoir accéder au marché, comme les coopératives de Fogo Cutelo Cupado (production de fromage de chèvre) et Chã das Caldeiras (vin), l'Association des pêcheurs et *pexeiros* de Boa Vista et plusieurs Associations de transformation des produits agricoles dans les différentes îles. Ces coopératives accompagnent des ONG et Associations bien structurées et opérationnelles depuis des nombreuses années, et qui ont concentré leurs actions de développement communautaire et de formation en lien étroit avec des programmes de microfinance.

Le nombre total d'OSC capverdiennes, sans prendre en compte les associations sportives, agréés par le Ministère de Justice au fil du temps, a été estimé en 724 en 2015 par la Plateforme des ONG. Les OSC ont des statuts différents : Associations, Associations Communautaires de Développement, Associations de Producteurs, Associations Commerciales, Fondations, Fédérations, ONG, Coopératives... et parfois leurs statuts ne correspondent pas exactement à leur vraie nature et aux actions menées. Cela contribue à générer une certaine confusion dans l'organisation du secteur. Le Ministère de la famille et inclusion sociale, par exemple, détient la tutelle des ONG mais il ne semble pas opérationnel quand il s'agit d'accompagner les organisations qui interviennent dans le secteur agricole et qui ont des nécessités spécifiques au secteur. Les retards dans la mise en œuvre des certaines réformes et/ou lois ne sont pas non plus imputables à certains services ministériels. A titre l'exemple, le Ministère de l'économie et de l'emploi, qui est chargé du secteur de la microfinance, en attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui régit le secteur, ne suit pas les IMF existantes parce qu'elles ont des statuts d'ONG ou d'Associations.

Toutefois, à partir de l'année 2016, à travers la loi 122/VIII portant sur le régime juridique d'économie sociale, les entités reconnues sont les suivantes : Associations, qui peuvent s'organiser en Unions, Fédérations et Confédérations, Coopératives et Fondations. Les décrets d'application de la loi devraient clarifier les régimes juridiques de ces différentes entités.

La méthodologie de caractérisation des OSC utilisée par cette étude (voir annexe 6) a analysé les 15 OSC rencontrées sur la base des critères suivants : niveau de structuration, zones d'intervention, approches utilisées, finalités, actions principales et formes d'adhésion. Bien évidemment il ne s'agit pas d'un diagnostic organisationnel mais d'une simple caractérisation. Néanmoins, un diagnostic institutionnel et organisationnel approfondi au niveau des 9 îles habitées et des 22 Municipalités apparaît nécessaire.

Les Organisations de premier niveau

Les principales formes d'OSC de Cabo Verde sont constituées par les Associations, qui sont caractérisées par une zone d'intervention à niveau communautaire, une approche de développement local et une finalité de caractère sociale ou socio-économique. Ces organisations disposent de ressources limitées aux cotisations des membres, à l'appui éventuel des projets et, parfois, à certaines infrastructures communautaires qui sont aussi utilisées pour donner de la valeur ajoutée aux productions (transformation) et pour les commercialiser directement en réduisant de cette manière le nombre d'intermédiaires (*rabidantes*).

**Tableau 5** : Les Associations de développement de Fogo et Boa Vista.

Fogo	Boa Vista
Associação de Cutelo Alto	Associação 11 estrelas do Bofareira
Associação de Pai António	Associação varandiña
Associação de António	Associação mulheres de cabreira
Associação de MosteirosTraz	Associação ACAF
Associação de Montinho	Associação agricultores do norte
Associação de Guias de Chã	Associação de curar bem nos riquezas
Associação dos Agricultores e Criadores	Associação de pescadores e <i>peixeiras</i> de Boa Vista
Associação de Monte Largo	
Associação de Miguel Gonçalves	
Associação de Montado Nacional	
Associação Mulheres de Chã	
Associação Mulheres de Vulcão	
Associação de Ponta Verde	

Encadré 1 : L'Association des pêcheurs et *peixeiras* de Boa Vista.

Dans l'île de Boa Vista, environ 200 hommes se dédient à la pêche artisanale en disposant de plus de 100 petites embarcations. Depuis le mois de Septembre 2017 et après de longues discussions, l'Association a vu le jour en incluant aussi les *peixeiras*, les femmes qui s'occupent de la commercialisation du poisson. Actuellement plus de 70 personnes sont membres de l'Association, dont 11 font partie des organes dirigeants (8 hommes et 3 femmes). Pour la première fois donc les pêcheurs et *peixeiras* se sont réunis et fixent ensemble les prix de vente des poissons, en prenant en compte les périodes de l'année, les conditions de stockage (chambres froides) et la demande du marché local et touristique (le prix du thon par exemple varie entre 350 et 700 ECV/kg).

Actuellement certains Hôtels de Boa Vista ont commencé à acheter régulièrement le poisson local et à renoncer au poisson d'importation mais, malgré la disponibilité de poisson dans la mer, les infrastructures sont insuffisantes pour assurer une production satisfaisante en quantité et qualité et dans le respect des normes hygiéniques et sanitaires. L'Association travaille pour résoudre les problèmes d'insuffisance d'espace de stockage, assurer la chaîne du froid (disponibilité de glace de qualité) mais aussi pour faciliter l'accès aux facteurs de production comme les matériaux de pêche (de 100 à 200% plus cher par rapport au prix de marché européen) et la création des « pépinières » des appâts pour les distribuer à tous les pêcheurs.

De plus, l'Association travaille avec la Direction de la pêche maritime pour établir une rotation entre les zones de pêche, selon les périodes de l'année et afin de faciliter ainsi la reproduction des poissons et les espèces protégées (tortues) dans les parcs maritimes et aussi pour la défense de ces zones en interdisant l'accès aux pêcheurs des autres îles.

Et enfin l'Association veut aider ses membres à se mettre en règle avec les licences de pêche, qui sont actuellement gelées à cause de problèmes de sécurité (équipements GPS...) et du respect de la zone de pêche artisanale (<12 millas marines).

Les Organisations de deuxième niveau

Les Organisations de deuxième niveau sont composées par des Associations et des ONGs. Ces organisations sont caractérisées par des zones d'intervention de niveau intercommunautaire, souvent régional (île) ou national (plusieurs îles), elles ont une approche de développement local, un but social et socio-économique. La plus grande partie de ces organisations développent des programmes de microfinance mais aussi d'autres actions de développement (sensibilisation, animation, formation, assistance technique...). Elles disposent de ressources humaines, matérielles et financières considérables et des partenaires locaux, nationaux et parfois internationaux. Elles ne développent pas des programmes agricoles mais elles appuient plutôt des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits à travers les systèmes de crédit.

Quelques Associations de producteurs de deuxième niveau existent, par exemple OASIS dans l'île de Santiago, mais depuis la fin des projets d'appui, elles ne sont plus très actives, mises à part les activités liées au secteur de la microfinance.

Encadré 2 : L'ONG MORABI.

L'Associação Cabo-verdiana d'Auto-promoção da Mulher est une ONG née en 1992 à partir d'une caisse autogérée pour la commercialisation du poisson. Sa mission est d'améliorer la situation sociale des femmes capverdiennes à travers leur participation active dans le développement économique, social et politique du Pays et afin d'améliorer les conditions de vie des familles. Cela à travers cinq programmes :

- La microfinance
- La formation professionnelle
- La santé sexuelle et reproductive
- Le développement communautaire
- Le renforcement des capacités institutionnelles

Trois plans stratégiques se sont succédés au fil du temps qui ont permis d'adapter les actions aux évolutions du contexte. Le développement communautaire et la formation professionnelle sont considérés des secteurs d'accompagnement au secteur de la microfinance afin d'ancrer à la base les actions financées par les crédits. Le secteur de la microfinance a débuté avec le crédit pour s'élargir ensuite à l'épargne, à partir de 2012, à la tontine (avec la différence qu'ils appliquent des taux d'intérêts pour augmenter le capital), aux transferts monétaires et aux assurances sociales.

Plus de 30000 crédits ont été livrés avec environ 4000 clients actifs et 2800 épargnants dans toutes les îles de Cabo Verde à travers ses délégations ou agences de microfinance (Brava et Fogo sont en train d'ouvrir). Les montants octroyés varient de 5000 ECV à 1.200.000 et la durée du remboursement varie selon les typologies des crédits (max 48 mois pour agriculture et pêche et 24 mois pour le commerce). Le taux d'intérêt, constant, varie aussi selon les typologies de crédits avec un max de 2% mois. Les participants aux formations bénéficient d'une réduction du taux d'intérêt.

Les taux de récupération pour les secteurs agriculture et pêche se situent autour de 80-85% tandis que pour le commerce, ils s'élèvent à 93%. Les crédits en cours sont de plus de 200.000 euro et le programme microfinance a atteint son autosuffisance opérationnelle en prenant en charge, entre autres, 42 employés. Il faut toutefois préciser que la plupart des charges de structure (bureaux, matériel, logistique...) sont assurées par l'ONG.

La nouvelle loi sur les IMF obligera Morabi/microfinance à définir son statut comme mutuelle ou coopérative et cela engendra un débat important sur la nouvelle configuration institutionnelle de l'ONG.



Les ONG de développement

Ces ONG sont composées par des techniciens de développement, qui opèrent principalement à travers des projets de développement et/ou des prestations de services. Ces ONG travaillent aussi en partenariat avec des ONG internationales (ex. COSPE, CERAI) ou à travers les appuis de la diaspora capverdienne, principalement basée au Portugal, aux USA, en Hollande, France et Italie.

Les coopératives

En 1980 la Constitution de Cabo Verde prévoyait trois formes de propriété : publique, privée et coopérative, tandis que lors de sa révision en 1999, le secteur coopératif a été inscrit dans le Code commercial au même titre des entreprises privées. Entre 1991 et 2005, le nombre de coopératives existantes a diminué de 183 à 85 unités et cela a continué jusqu'à l'année 2016 lors de la promulgation de la nouvelle loi sur les acteurs de l'économie sociale. Mise à part certaines coopératives de travailleurs et de consommateurs, l'étude n'a pas recensé d'autres coopératives à l'état actuel, à l'exception du secteur de la pêche (31 coopératives localisées de la manière suivante : Santiago 21, S. Antão 3, São Vicente 3, S. Nicolau 1, Fogo 2, Maio 1) et du secteur agricole dans l'île de Fogo : Coopératives Sodade et Coop. Chadas Caldeiras pour la production de vin et coopérative Cutelo Copado pour la production de fromage de chèvre.

L'étude a rencontré les trois coopératives agricoles de Fogo, qui sont de premier niveau (et donc composées par les exploitations agricoles familiales) avec une approche par filière et un but principalement économique. La coopérative Sodade, même si encore opérationnelle, ne voit plus que l'implication d'une personne (le Président) parmi les 22 membres qui la composent. Par contre, la coopérative Cha das Caldeiras a augmenté son effectif de 7 producteurs en 1998 à 121 en 2017 et la production de vin de 4 tonnes en 1998 à environ 200 tonnes en 2017 et cela malgré l'éruption volcanique de 2014 et la perte d'une bonne partie d'équipements et infrastructures.

Encadré 3 : La Coopérative Cutelo Copedo de Fogo.

Née en 2004 comme Association Communautaire de Développement et devenue coopérative en 2014, elle est actuellement composée par 26 membres, dont 3 femmes qui transforment le lait de chèvre et produisent environ 120-200 fromages de 200 g chacun par jour, selon les périodes.

Le lait est toujours abondant à l'exception des mois de Mars-Juin quand, selon la pluviométrie de l'année précédente, il est nécessaire de compléter la diète des chèvres avec de l'aliment bétail. Le lait est acheté sur place au prix de 80 ECV/litre (même prix pour les membres ou non membres de la coopérative). Avec un litre de lait on produit 1 unité de fromage. Les principaux marchés d'écoulement actuellement sont à Fogo (Sao Felipe, Mosteiros) et Santiago (Hôtels et supermarchés).

Le prix de vente de l'unité de fromage est de 150 ECV/unité, ce qui fait que le break even point (seuil de rentabilité) de la coopérative a été calculé à 400 fromages/jour. Cette capacité de production est actuellement limitée par des problèmes d'énergie solaire, d'équipements (frigo) et d'espace (une chambre à ajouter). Le développement des produits et les conditions hygiéniques et sanitaires sont respectés, comme attesté par les contrôles vétérinaires réalisés par le MAE, l'ARFA et le bio laboratoire de l'Université de Praia qui effectue des contrôles périodiques sur les échantillons de fromage.

Les bénéfices sont utilisés, dans le respect de la loi coopérative, comme fonds de roulement (25%) et pour l'achat des équipements (25%), tandis que les 25% pour l'appui communautaire et la répartition des bénéfices parmi les membres n'est pas encore effective.

Les Organisations de troisième niveau

La plate-forme des ONG est la seule OSC de troisième niveau du Cabo Verde. Née en 1996, elle est actuellement composée par environ 450 membres basés dans toutes les îles du Pays avec une majorité, le 46,5% dans l'île de Santiago, suivi par Santo Antao (15%), Fogo (9,9%) et Sao Vicente (8%). Les 73,5% des membres sont des associations de développement communautaire (OSC de premier niveau) et le restant 36,5% des OSC de deuxième niveau et des ONG de développement, de même que des coopératives/OP; 15% des membres sont considérés non opérationnels. La plate-forme fonctionne à base de subventions, et aussi avec les cotisations annuelles des membres. Elle offre des services de formation, d'encadrement et d'appui à ses membres, mais ses faibles moyens limitent ses actions.

Sa zone d'influence est donc nationale, avec l'ambition de devenir l'organisation représentative de l'ensemble de la société civile capverdienne. Ses objectifs sont la représentation des membres, la promotion de la concertation et de coordination et l'amélioration de sa propre capacité institutionnelle.

La structuration future de la plateforme selon son Président, passe par : (1) le passage des associations à but social à associations des producteurs, à travers la mise en place d'actions économiquement rentables, (2) les regroupements des organisations de premier niveau en Unions de deuxième niveau et sur la base des Municipalités d'intervention, (3) la séparation entre les ONG et les IMF, en accord avec la loi, à travers des coopératives et/ou mutuelles d'épargne et crédit, regroupées dans l'Association professionnelle des IMF.

2.1.3. Le secteur privé

Les entreprises enregistrées dans les chambres de commerce de Barlavento (îles de Santo Antao, Sao Vicente, Sao Nicolau, Sal et Boa Vista) et Sotaventos (îles de Maio, Santiago, Fogo et Brava) sont estimées à plus de 9000, dont environ 90% est composé par des PME. Toutefois, l'économie informelle représente plus du 50% du PIB et on estime l'existence d'au moins 35.000 PME informelles.

Dans le secteur agricole, l'approvisionnement des facteurs de production (semences, intrants, aliment bétail, systèmes d'irrigation...) est contrôlé par un groupe très restreint d'entreprises. Les PME, mises à part les coopératives et quelques Associations, constituent aussi les principaux acteurs qui donnent de la valeur ajoutée aux productions agricoles. Il est clair que dans un régime d'oligopole, la couverture des besoins en facteurs de production est relativement limitée, avec une propension à des coûts élevés, qui grèvent forcément sur les revenus des producteurs.

Tableau 6 : Les PME agricoles de l'île de Santiago.

PME Agricole de Santiago	Municipalité	Siège	Activité principale
Agrocentro	Praia	Praia	Commerce facteurs de production
Agroproductos	Praia	Praia	Commerce facteurs de production
Upranimal	S. Domingos	Valcachope	Aliment bétail
SIPRAC	S.Cruz	Ach. Fazenda	Aliment bétail
Nutrivet			Aliment bétail
Suinac			Élevage de porcs et production charcuterie
Ilhaverde			Agriculture, céréales
Propriety Monte Negro	S.Cruz	Monte Negro	Agriculture et production de grog
			(...)



PME Agricole de Santiago	Municipalité	Siège	Activité principale
(...)			
NunoDuarte	Praia	São Pedro	Aviculture
Agropecuária e turismo, Lda. UPAIT	S.Domigos	Pedregal	Aviculture
AVI Cecília Santiago	Praia	Eugénio Lima	Aviculture
IMPOFRUT	S.Domigos	Fontes Almeida	Élevage de porcs
Manuel Vaz	S.Catarina	Assomada	Élevage de bœufs
José Maria da Purificação (Sr. Preta)	S.Catarina	Assomada	Élevage (volaille, bœufs, ovines)
ASMANDE	Praia	Palmarejo e Tarrafal	Maraîchage en serres
Quinta do Joy	Praia	S. Martinho	Agriculture et élevage
Roque Monteiro	S.Domigos	Colunato	Culture hydroponiques
Fernando Garcia Pina	S.L Orgãos	JoãoTeves	Agriculture et transformation de produits
YOGUREL	Praia	TiraChapéu	Production de yaourt et transformation produits laitiers
Ventadol	Praia	São Francisco/Praia	Cultures hydroponiques
Fernando Moniz Pereira	S.Domigos	Moia-Moia/S	Agriculture
Aguardiente da frutas	S. Lorenço	San. Lorenzo	Production d'aguardiente, sucre, farines et miel de canne à sucre

Dans le secteur touristique, les entreprises Emicela et Benito Alvarez, uniquement pour les produits frais (fruits et légumes) approvisionnent la majeure partie des HORECA (Hôtels, Restaurants, Cafés) des îles de Sal et Boa Vista. Les volumes des produits alimentaires d'importation représentent le 80% pour Emicela et 60% pour Benito Alvarez ; 20% des produits achetés au Cabo Verde par Emicela sont constitués par : pâtes, farines, grog et thon congelé (Frescomar) en provenance de Sao Vicente, langoustes de Sao Vicente et Sal et café de Santo Antao, qui est utilisé pour faire un mélange, en mesure de 2%, dans la torréfaction d'Emicela à Boa Vista. L'entreprise Benito Alvarez produit directement à Boa Vista et commercialise 30% des fruits et légumes et achète les restant 10% des agriculteurs de Boa Vista pour le revendre sur le marché local et touristique.

2.1.4. Les cadres de concertation du secteur agricole

Il existe plusieurs cadres de concertation qui réunissent les acteurs intervenants dans le secteur agricole :

- La Plateforme des ONG de Cabo Verde pour les Organisations de la Société Civile ;
- L'Association professionnelle des Institutions de Micro Finance (IMF): les IMF sont toutes membres de l'association professionnelle dont le rôle est de travailler à la professionnalisation du secteur (maîtrise des différents métiers) et à sa visibilité (inscription au Mix par exemple), mais au stade actuel, ses activités sont limitées quasiment aux informations générales sur le secteur.

- c. Les Commissions Régionales des Partenaires (CRP), constituées par les Associations Communautaires de Développement, les services déconcentrés de l'État, les conseils municipaux, les ONG et le secteur privé) qui évaluent et décident, dans le cadre des fonds des Programmes locaux/régionaux de lutte contre la pauvreté (PLLP ou PRLP), des micro-projets à financer et de l'utilisation des fonds ;
- d. Les Plateformes territoriales récemment créées dans 8 Municipalités (3 de Fogo, 3 de Santo Antão et 2 à Santiago) pour s'occuper du développement local (territoire, acteurs et planification conjointe).

2.2. Analyse des systèmes de vulgarisation agricole, des liens avec la recherche et des services fournis aux producteurs

2.2.1. Le secteur public

Le Plan stratégique d'extension rurale 2017-2026 (PLANEER) en cours d'approbation, ainsi que le Plan stratégique 2017-2024 du système national de recherche agricole, concordent pleinement dans la recommandation suivante : « *Il urge pour le pays de favoriser l'émergence de véritables organisations de producteurs bien structurées et bénéficiant du concours des ONG et des services de vulgarisation et de recherche agricole pour leur encadrement* ». Pour cela certains axes du Plan Stratégique intègrent les actions spécifiques relatives au renforcement des OP et à la réduction de la volatilité des prix des produits agricoles :

- Axe 4 : développement de mécanismes de financement et revoir les relations entre les OP et les marchés ;
- Axe 3 : inventaire OP, création nouvelles OP, appui commercialisation produits OP.

En effet, à partir des années '90, la vulgarisation agricole de la part du secteur publique a diminué radicalement à cause du changement des priorités gouvernementales et de la fin des projets de support des PTF et ces changements n'ont pas été accompagnés par des mesures substantielles de support aux services de vulgarisation agricoles privés et de la société civile.

En 2016, la Direction de la vulgarisation rurale et des services d'économie agraire (DSEREA) a été créée comme l'une des quatre directions des services qui composent la Direction générale de l'agriculture, des forêts et de l'élevage (DGASP). La DGASP à travers son « Plano estratégico de extensão rural 2017-2026 », en phase de démarrage, et a réalisé un diagnostic qui met en évidence la carence de planification entre le niveau central et déconcentré et le faible niveau de couverture et de reporting de la part des services déconcentrés.

Au niveau des municipalités, il existe 30 Centres d'Extension Rurale (CER) dont actuellement au moins la moitié ne sont pas opérationnels à cause de la carence en ressources financières et humaines ; les autres travaillent partiellement à cause des contraintes liées aux faibles ressources d'investissement et de fonctionnement. Il existe aussi 73 vulgarisateurs, mais ils ne sont pas présents dans toutes les îles, ils sont plutôt âgés et avec un niveau de formation assez faible.

L'opérationnalisation du PLANEER passera par un système de vulgarisation pluraliste (Gouvernement, secteur privé, ONG et OP), orienté sur le marché et sur la base de la SAN. Il prévoit la contractualisation avec des tiers (ONG et privés) pour les actions de vulgarisation agricole orientées vers les producteurs. En particulier, ils viseront les producteurs agissant dans certaines chaînes de valeurs (fruits, légumes, aviculture, porcs, lapins), ayant déjà un marché et des partenariats avec les PTF. Le PLANEER prévoit aussi la vulgarisation des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) focalisées sur l'agriculture biologique ainsi que des outils de formation comme les Champs École Paysans (CEP), les échanges parmi les producteurs, des parcelles démonstratives... Ces actions sont prévues au niveau des :

- Axe 1 : augmentation du nombre de vulgarisateurs, de la couverture et de la qualité;
- Axe 2 : redéfinition de la structuration de la DSEREA en tenant compte de la décentralisation, le renforcement des capacités des CER.



La coordination du PLANEER est prévue à trois niveaux : central (Praia), piloté par DSREA/MAE, régional (îles), piloté par Délégations du MDR et local, piloté par les CER. Son financement sera assuré par le gouvernement, à travers les ressources provenant des revenus nationaux, mais aussi par des partenaires de développement (bilatéraux et multilatéraux) qui sont intéressés à soutenir la vulgarisation rurale, les ONG et les OP qui pourront fournir des services à ses propres membres à l'avenir.

La carence des liens et de coordination entre les services de vulgarisation agricole, le secteur privé entrepreneurial et les organisations des producteurs, concerne aussi la recherche agricole. Comme diagnostiqué dans le « Plan stratégique 2017-2024 du système national de recherche agricole », le dysfonctionnement entre la recherche et la vulgarisation agricole est dû, entre autres, à l'absence de mécanismes de coordination et à une faible offre technologique en réponse aux problèmes rencontrés par les producteurs.

Le système national de recherche agricole (SNRA), qui a le but de promouvoir et de coordonner les programmes et projets de recherche selon une approche IAR4D, qui a été mis en place avec succès dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest et du Centre en suivant les principes pour la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), prévoit la recherche de solutions adaptées aux caractéristiques agro-écologiques des îles et à leurs modes spécifiques de production. A titre d'exemple l'absence d'une solution aux invasions des mille pattes (*Spinotarsus caboverdus*) à Santo Antao et les mesures de quarantaine conséquentes, retardent la commercialisation des productions agricoles et ne facilitent ni le développement du secteur ni la collaboration entre les producteurs et les services de recherche et vulgarisation agricole.

Un fonds national de la recherche et des innovations agricoles (FONRIA), destiné à couvrir les coûts liés aux activités du SNRA, sera alimenté grâce à la contribution directe de l'État, des projets de développement agricole, des taxes sur les produits agricoles à l'exportation et/ou sur les bénéfices des industries agroalimentaires locales bénéficiaires des activités de recherche, des contributions volontaires de la diaspora capverdienne et des recettes propres du SNRA (Prestations, Brevets, Royalties).

La coordination du SNRA sera assurée par l'Institut National de la Recherche et du Développement Agricole (INIDA) qui développe déjà, surtout dans l'île de Santiago, des activités de vulgarisation sur la multiplication des variétés locales de semences, la lutte contre certaines maladies, la tenue des bilans d'exploitation et la formation en fruiticulture.

Le besoin d'une forte coordination entre INIDA, DSREA, Délégations du MDR et CER s'avère donc indispensable pour assurer un système de vulgarisation agricole adapté aux filières, aux caractéristiques productives de chaque île, au développement des PME et des organisations des producteurs.

2.2.2. Le secteur privé

Au niveau du secteur privé, il faut souligner que, à partir de la fin des années '90, deux entreprises commerciales, Agrocentro et Agroproductos, dominent le marché concernant la vente des produits vétérinaires, des semences maraîchères, des systèmes d'irrigation (goutte-à-goutte), des fertilisants et produits antiparasitaires, des serres et des équipements agricoles. Pour ce faire, ces PME ont créé un système de vulgarisation de proximité, avec des formateurs/distributeurs répartis dans les îles, afin de proposer et expliquer aux clients les avantages ainsi que les modalités d'utilisation et d'entretien, des produits vendus. « *Si nous ne proposons pas nos produits, nous ne vendons pas parce-que les producteurs ne connaissent pas ni leur existence ni leur utilisation* » (José Furtado, propriétaire d'Agrocentro).

Il est intéressant de remarquer que les deux centres concordent avec les PME agricoles rencontrées, dans l'évaluation de la pertinence des cultures en serres et des cultures hydroponiques, qui sont considérés difficilement maîtrisables par les petits producteurs et qui nécessitent de connaissances spécifiques des itinéraires techniques nécessaires à leur bonne utilisation. Par contre, les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, même si les coûts d'investissement initiaux sont importants (environ 6000-7000 euro/ha), sont retenus efficaces et faciles à utiliser.

Le secteur privé se plaint aussi du manque de collaboration avec INIDA dans la diffusion des semences locales. En effet INIDA a sélectionné les semences de pré-base et de base de plusieurs variétés locales de maïs, haricot, patate douce, manioc, igname, tomate, avocat, papaye, mangue...mais il n'existe pas de producteurs de semences commerciales (R1 et R2) au Cabo Verde.

2.2.3. Les organisations des producteurs

Au niveau des organisations de la société civile, les services offerts aux producteurs agricoles sont très limités. Plusieurs organisations de deuxième niveau (ONG et Associations) ont développé des services financiers efficaces (épargne, crédit, transfert monétaire et assurance sociale) et elles appuient aussi les bénéficiaires dans le montage des dossiers de crédit, mais le secteur agricole reste minoritaire soit en termes de volumes de crédits octroyés, qu'en termes de crédits destinés à la production agricole, qui sont insignifiants.

Des Associations et/ou coopératives ont mis en place des unités de transformation et de commercialisation des produits agricoles qui sont efficaces, surtout sur le marché interne et parfois grâce au marché de la diaspora. En particulier, les coopératives se sont développées dans l'île de Fogo autour du vin et du fromage de chèvre ; une expérience qui pourra être répliquée au niveau des autres îles. Elles permettent à ses membres d'écouler les produits (lait de chèvre transformés en fromage, fruits et légumes pour la production de confitures, raison pour la production de vin...), de recevoir des prix à la production intéressants (ex. 2000 ECV/kg de raisin pour la coopérative Cha das Caldeiras à Fogo) et de pouvoir commercialiser directement avec des HORECA à des prix avantageux, en réduisant le nombre d'intermédiaires (*rabidantes*).

Toutefois, les organisations de producteurs n'interviennent presque jamais dans les actions en amont de la récolte (mis à part certains contrôles comme par exemple sur la qualité du lait et le temps de maturation du raisin) et en particulier dans la gestion des facteurs de production (eau, semences, fertilisants, équipements...). A titre d'exemple, le périmètre irrigué de Poilão, fonctionnel depuis 2010 sur plus de 120 ha, prévoit un système tarifaire bien adéquat (15 ECV/m³ pour irrigation goutte-à-goutte et 25 ECV/m³ pour irrigation de surface avec des compteurs dans chaque parcelle et une périodicité des paiements sur la base des cycles culturaux) mais le taux d'impayé est de 70%.

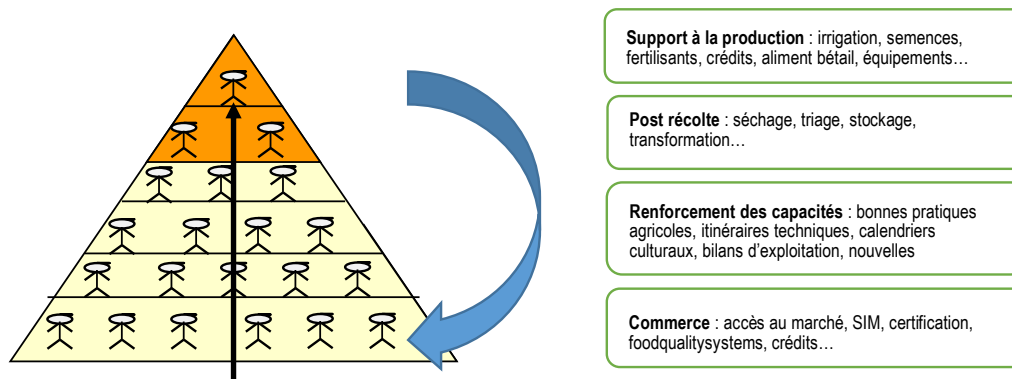
Un gros problème à la production concerne aussi le manque de planification et de respect des calendriers agricoles orientés sur le marché. En effet tout le monde produit les mêmes cultures au même moment et cela génère un surplus d'offre, par rapport à la demande, au moment des récoltes. Cela, lié à l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de transformation, provoque la chute des prix de vente à la production.

Les quatre centres post-récolte construits à Santiago, Maio, Fogo et Santo Antao, destinés au contrôle qualité, triage, transformation, conservation et emballage des tubercules, fruits et légumes, sont des infrastructures importantes et bien équipés, mais ils n'ont jamais fonctionné (mis à part celui de Santo Antao mais uniquement pour le contrôle de la quarantaine liée aux invasions des mille-pattes). Actuellement ces centres sont confiés au MAE, qui ne dispose ni des ressources ni, probablement, du mandat pour les faire fonctionner. Pour cela on envisage plutôt un partenariat public/privé (PPP) pour les activer. Toutefois, il nous semble prioritaire d'impliquer les producteurs, de forme organisée, dans leur gestion et de dimensionner leurs activités à partir de la réalisation d'études de marché par filières, au niveau national et local. De plus, des analyses détaillées devront guider les activités des centres tout en prenant en compte les coûts de fonctionnement, qui sont sûrement importants surtout en termes d'énergie et eau.

En ce qui concerne la diffusion d'informations sur les conditions des marchés, un Système d'Information de Marché (SIM) n'existe pas. Toutefois, l'observatoire des marchés d'ARFA enregistre les prix de vente à la consommation de 43 produits (céréales, fruits, légumes, tubercules, viande, poisson...) dans 16 marchés municipaux situés dans toutes les îles du Pays.

Pour terminer, nous voudrions souligner que pour « favoriser l'émergence de véritables organisations de producteurs bien structurées » à travers une approche *bottom-up* (*empowerment*), il est indispensable d'accompagner les actions de renforcement des capacités organisationnelles des producteurs, par la création et gestion de services livrés par les mêmes OP à ses membres. Nous y reviendrons dans la partie B de l'étude.

Figure 3 : Stratégie d'empowerment et services aux producteurs.



3. Analyse de la chaîne de valeur des principaux produits agricoles capverdiens

3.1. Analyse des relations parmi les acteurs, les produits et les marchés

La chaîne de valeur des produits agricoles capverdiens s'articule selon quatre facteurs : les acteurs qui interviennent, les types de produits³, les typologies des marchés⁴ et la provenance des produits⁵.

En ce qui concerne les acteurs, ils sont composés par :

- les fournisseurs des facteurs de production : les PME Agroproductos et Agrocentro pour le secteur agricole et Upranimal, Siprac et Nutrivet pour l'élevage) et MAE (semences),
- les producteurs : exploitations agricoles familiales et PME,
- les transformateurs : PME, coopératives et Associations,
- les intermédiaires, dédiés aux achats aux producteurs, au transport terrestre et à la vente : *rabidantes* et *pexeiras* (poisson)
- les transporteurs maritimes : compagnies de navigation
- les distributeurs (importateurs, commerçants et HORECA) : entreprises, PME, *rabidantes* pour le marché local et national
- les consommateurs : nationaux et touristes

En ce qui concerne les types de produits et la typologie des marchés, il faut préciser que le caractère insulaire et très diversifié du pays implique plusieurs acteurs qui rendent la chaîne relativement complexe. Ceci est dû notamment à l'éloignement des îles dont chacune a ses spécificités en matière de cultures, mais aussi de clientèle (local, inter-îles, touristique...), des problèmes de conservation, de transport/ conditionnement des produits, et ainsi de suite. Autant de facteurs qui ne permettent pas une gestion aisée et maîtrisée des opérations au niveau des différents maillons de la chaîne. Le tableau ci-après confirme cette complexité :

-
- 3 Les types de produits
a) Cultures de subsistance (maïs, haricots...)
b) Cultures maraichères (légumes, tubercules) et fruitières
c) Cultures de rente (vin, café, canne à sucre)
d) Produits d'élevage (viande, lait, fromage, œufs)
e) Produits de pêche (artisanale et industrielle)
- 4 Les typologies des marchés
a) Marché d'importation (national et touristique)
b) Marché local (intra-île)
c) Marché national (inter-îles)
d) Marché international et de diaspora (exportation)
- 5 La provenance des produits
1. Produits d'importation
2. Produits locaux

Tableau 7 : les acteurs de la chaîne de valeur selon les produits et les marchés.

Type de produits	Typologie de marché	Acteurs
Produits d'importation	Marché national	Import/export – Transporteurs – Ports Praia et Mindelo – Transporteurs – Distributeurs (marchés intra-île et inter-îles) – Consommateurs
	Marché touristique	Import/export – Transporteurs – Distributeurs Sal et Boa Vista (Emicela, Benito Alvarez...) – HORECA – Consommateurs (touristes)
Produits locaux : cultures de subsistance (maïs, haricots)	Marché local	Producteurs et MAE (semences) – Intermédiaires (<i>rabidantes</i>) – Marchés intra-île – Consommateurs
Produits locaux non transformés : cultures maraichères et fruitières	Marché local et national	PME (fact. production) – producteurs – <i>rabidantes</i> – Transporteurs – Distributeurs (marchés intra-île et inter-îles) – Consommateurs
Produits locaux transformés : cultures maraichères et fruitières,	Marché local et national	PME (fact. Production) – Producteurs – Transformateurs (PME, coopératives, Associations) – Transporteurs – Distributeurs (marchés intra-île et inter-îles) – Consommateurs
Produits locaux : cultures de rente (vin, café, canne à sucre)	Marché local et national	Producteurs – Transformateurs (PME et coopératives) – Marchés locaux intra-île – Transporteurs – Distributeurs (marchés intra-île et inter-îles) – Consommateurs
	Marché d'exportation et de diaspora	Producteurs – Transformateurs (PME et coopératives) – Transporteurs – Distributeurs – Consommateurs
Produits locaux : fromage de chèvre	Marché local et national	Producteurs – Transformateurs (PME, coopératives, Associations) – Transporteurs – Distributeurs (marchés intra-île et inter-îles) – Consommateurs
Produits locaux : poisson (pêche artisanale)	Marché local	Pêcheurs – <i>Pexeirás</i> – (HORECA) – Consommateurs (touristes)

3.1.1. Les fournisseurs des facteurs de production

Les fournisseurs des facteurs de production sont constitués par le secteur privé et public. Le secteur privé est caractérisé par un « oligopole » de PME (Agrocentro et Agroproductos pour l'agriculture et Upranimal, Siprac et Nutrivet pour l'aliment bétail) qui se limite généralement à la vente des biens et à leur utilisation, sans fournir des services post-vente. Le secteur public, à travers le MAE et ses services de recherche (INIDA) et de vulgarisation, travaille sur l'amélioration de la qualité des semences et leur adaptation aux conditions climatiques du Cabo Verde, les études sur les cultures fourragères, les techniques de préservation du caractère biologique des productions.

Les semences sont vendues au comptant et au détail par les opérateurs privés ou mises à disposition des producteurs, par le MAE, qui peuvent les multiplier à leur niveau sur un certain nombre de campagnes, avant de les renouveler.

Les autres facteurs de production (intrants, équipements...) sont également vendus par les opérateurs privés qui bénéficient d'exonération (matériel goutte à goutte par exemple), mais restent inaccessibles aux petits producteurs, en raison de leur coût et aussi des exigences en matière d'aires à cultiver pour pouvoir les rentabiliser. Ces avantages ne sont donc réservés qu'à quelques producteurs privilégiés.

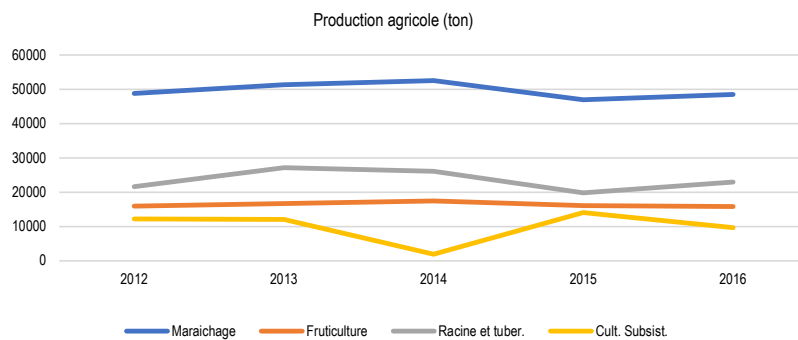
L'accès aux facteurs de production de la part des petits producteurs reste difficile, dans la mesure où ces producteurs doivent assurer leur approvisionnement sur leurs propres ressources qui ne sont pas forcément disponibles au moment opportun ; ceci les amène quelquefois à utiliser des semences inappropriées, affectant ainsi leur productivité. Il n'existe pas de mécanismes de crédit en matière de fourniture des facteurs de production à l'heure actuelle. Le caractère atomisé et individualiste des producteurs, leur non structuration et le manque de visibilité et de maîtrise au niveau de la distribution/ commercialisation renforce la frilosité des éventuels emprunteurs, lesquels ne sont pas non plus très outillés en la matière.

3.1.2. Les producteurs et transformateurs

D'une manière générale, la production agricole au Cabo Verde est assurée par : (a) des producteurs de taille très modeste opérant suivant le modèle d'agriculture familiale qui ne produisent pas forcément en fonction d'une demande connue et maîtrisée, mais en fonction des saisons et de leurs capacités et (b) par des PME agricoles, basés surtout dans l'île de Santiago.

La production agricole entre 2012 et 2016 a été plutôt stable pour les produits maraîchers et fruitiers, a augmenté légèrement pour les racines et tubercules, a diminué dangereusement pour les cultures de subsistance, a augmenté d'une manière considérable pour les produits d'élevage et a été variable pour les cultures de rente selon les espèces (source MAE, voir annexe 1). Toutefois il faut remarquer la grande variabilité des productions annuelles pour les cultures de subsistance, qui sont très fortement liées aux pluviométries, comme en 2014. Même en considérant que le « goutte à goutte » et les barrages constituent des avancées significatives, la réalité est que moins de 20% des cultures sont irriguées. Ceci signifie que beaucoup d'efforts restent à faire pour réduire les risques liés à la production.

Figure 4 : Variabilité des productions agricoles entre 2012 et 2016.



Source : élaboré par l'étude à partir des données du MAE (voir annexe 1)

Il est aussi intéressant de comparer les productions internes avec son taux de couverture des besoins (quantités disponibles sur le marché) et avec les évolutions des importations.

Tableau 8 : Productions internes et importantes pour quatre types de produits.

Types de produits	Taux de couverture de la production interne en 2016	Évolution des importations entre 2012 et 2016
Cultures horticoles	90%	+22.5
Tubercules	79%	Diminution - 18%
Fruits frais	71%	+ 29%
Viande	70%	+56%

Source : MAE réélabéré

Cela montre un changement de la demande qui peut dépendre des prix de vente, d'un changement des goûts des consommateurs (par exemple pour les racines et tubercules) mais aussi des mesures de gestion des risques adoptés par les producteurs (par exemple l'élevage de la volaille moins dépendant des facteurs climatiques). Il est intéressant aussi de constater que malgré l'augmentation importante de la production interne des produits d'élevage (bœufs, poulets, lait, œufs), l'importation de la viande a augmenté d'une manière très considérable.



La transformation des produits agricoles est animée par des PME et des coopératives, surtout pour les cultures de rente (café, vin, canne à sucre/grog), mais aussi pour les produits d'élevage (par exemple fromage de chèvre). Des OP de premier niveau avec le statut d'Associations, sont aussi actives dans la transformation des fruits, légumes et tubercules (confitures, jus, produits secs...). Les membres achètent les produits frais pour les transformer en confitures, jus, produits secs... Leur accès au marché (local et national) cependant est limité à cause de faible capacité de production et des conditions de stockage et de conservation (réfrigération) précaires et coûteuses, du fait de la carence en eau et du coût élevé de l'électricité.

Le problème de stockage, de conditionnement et de transport des produits constitue en effet un facteur important de dysfonctionnement de la chaîne et fragilise d'autant les acteurs. Des études approfondies des CVA des différents produits (actuellement il existe une seule étude sur la chaîne de valeur du café) devraient permettre de définir de façon précise la structure des filières, les goulots d'étranglement qu'elles comportent, afin de mettre en place les mécanismes appropriés pour leur développement.

3.1.3. Les intermédiaires

Au niveau de la chaîne de distribution et de la commercialisation des produits agricoles, les intermédiaires informels (*rabidantes* principalement pour les fruits et légumes et *pexeiras* pour le poisson) jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement du marché en assurant le lien entre la production, le transport et la vente en détail. Ils/elles concentrent près de 90% du commerce des fruits et légumes dans le Pays et la totalité du commerce du poisson (à l'exception des systèmes industriels de Mindelo), en fonction de la demande exprimée par leurs clients, sans contrat de fourniture formelle et régulière.

Du fait de l'inexistence d'un dispositif de logistique efficace (unités de distribution) pour le marché, les *rabidantes* disposent d'un pouvoir en matière de fixation des prix (comme nous l'avons vu dans le tableau 4, la différence des prix entre la production et la commercialisation varie du 10% au 130% selon les marchés et les périodes de l'année) et s'interposent entre les producteurs et les consommateurs. En même temps, ils/elles assument une grande partie du risque post-récolte (du fait de leur caractère périssable), qu'elles répercutent en général sur les prix. Leurs opérations se font en général en espèces, mais elles sont quelquefois obligées de concéder des crédits à leur clientèle, en particulier les hôtels et les grossistes. Elles opèrent en individuelles, mais aussi quelquefois avec d'autres *rabidantes*, si la collaboration leur semble plus avantageuse. Elles recourent très peu au financement formel auprès des banques et des IMF.

3.1.4. Le transport maritime

Le transport maritime a été identifié par tous les acteurs comme un des points les plus faibles de la chaîne. Si nous analysons les données d'ENAPOR (Entreprise nationale de gestion des ports) le nombre de containers de 20 pieds arrivés dans les 9 ports du Pays depuis 2015 est passé de 53.594 en 2015, à 63.175 en 2016, et encore à 65.267 au mois de Septembre 2017. Toutefois, le cabotage domestique représente les 20,1% du volume total, confirmant la dépendance des importations. Les 2 ports de Sao Vicente et Santiago occupent environ les 63% du volume (en tonnes) de produits transportés, qui montre que, mis à part les ports touristiques de Sal et Boa Vista, presque toutes les importations arrivent dans ces deux ports. Les producteurs individuels, les OP, les PME et les coopératives accèdent au transport maritime à travers les *rabidantes*. Leur manque d'organisation et leur faible capacité de négociation ne leur permettent pas de négocier directement avec les transporteurs ; ceci affecte à l'évidence leurs prix de vente aux intermédiaires.

La flotte interne est composée de 17 bateaux qui transportent les marchandises et les passagers, mise à part ceux consacrés aux produits dérivés du pétrole.

Tableau 9 : La flotte interne du Cabo Verde.

Compagnie de navigation	Nomdu bateau	Année construction.	Type de transport	Long. et larg. (m)	Capacité brut (tonnes)
Aliseu	13 de Janeiro	1993	General Cargo	45x9	486
Armas	Mar D'Canal	1970	RORO/Passenger	70x10	1638
Biniline	Djon Dade	1969	Cargo and Passengers	39x9	419
Conchave	Ostrea	2005	General Cargo	70x10	1504
Conchave	Cipreia	2009	Oil Chemical Tanker	69x11	1446
Conchave	Harpa Doris	2009	Oil Chemical Tanker	69x11	1446
Enamar	Matiota	1983	Oil Chemical Tanker	66x11	1142
Enamar	Dragoeiro	1980	Oil Products Tanker	49x9.2	510
Fast Ferry	Liberdadi	2012	Passengers	46x12	753
Fast Ferry	Praia D'Aguada	1999	Cargo and Passengers	64x13	1364
Fast Ferry	Kriola	2010	Passengers	46x6	753
JôSantos& David	Ribeira de Paúl	1959	General Cargo	35x7.35	278
Ocean	SobyFaerg	1966	RORO/Passengers	70x10	255
Polar	Sotavento	1987	Cargo and Passengers	45x10	455
Polar	Ferry Interilhas	1970	RORO/Passengers	59x12	1369
VerdeLines	Nho Padre Benjamin	1979	RoRO/Vehicles	91x18	3910
Verdemar	Boavista	1973	General Cargo	49x10	584

Les connexions maritimes inter-îles sont irrégulières et aléatoires, dépendant des conditions de la mer, de l'état des bateaux et des quantités de produits à transporter, qui varient selon les périodes de l'année et dépendent des demandes des acheteurs. De plus, selon les périodes de l'année, les quantités demandées peuvent ne pas être disponibles ou leur approvisionnement devient complexe à cause de l'éparpillement des petits producteurs et des faibles productions, ce qui engendre des retards ultérieurs.

La flotte est vétuste, insuffisante et non adaptée au transport des produits agricoles périssables. Le stockage des marchandises n'est pas diversifié selon leur typologie, les navires ne disposent ni de chambres froides ni de systèmes de ventilation, ni de caisses/emballages spécifiquement destinés aux produits agricoles. Cependant, certains acheteurs donnent aux producteurs des grilles en fer pour protéger les bananes et les fruits, ou des caisses pour les produits maraîchers afin de diminuer les dégâts du transport.

Selon les compagnies de navigation et sur la base de l'étude de l'OMC au port de Praia (Mercator Programme), l'administration des ports est lente à cause de la faible coordination entre les différents services impliqués (ENAPOR, inspection du MAE, courtiers, douane) et de l'insuffisance d'équipements. Les coûts des opérations de cabotage sont aussi élevés, environ 18 euro/tonne par rapport à 2,6 euro/tonne au port de Dakar.

En ce qui concerne la privatisation du secteur, qui est encore en phase de négociation et en faveur de laquelle la Banque Mondiale s'est clairement positionnée, elle concerne soit la maintenance et réparation de la flotte (la compagnie publique CABNAVE en charge n'est pas rentable depuis longtemps) que la création et mise en œuvre de routes concessionnelles (une nouvelle entreprise privée - Transportes Maritimos de Cabo Verde - a été constituée en septembre 2015 parmi 10 armateurs).

Le transport maritime interne, parmi les îles, joue donc un rôle fondamental dans la commercialisation des produits. En ce qui concerne les produits frais, il faut remarquer que si les prix de vente sont rémunérateurs par rapport aux coûts de production, ils peuvent être vendus facilement sur les marchés inter-îles à condition que le

transport maritime soit assuré et à temps. Par contre, pour les produits transformés (avec valeur ajoutée), les marchés locaux et nationaux absorbent facilement les productions mais il faut assurer que la régularité des approvisionnements soit respectée.

3.1.5. Les distributeurs

Comme nous l'avons vu, les intermédiaires (*rabidantes*) jouent un rôle clef dans l'approvisionnement des produits agricoles chez les producteurs et dans leur distribution directement dans les marchés municipaux (intra-îles) ou auprès des HORECA et cela se passe sans anticipations ni contrats formels.

Toutefois pour le marché touristique des Hôtels all inclusive de Sal et Boa Vista, deux entreprises canariennes (Emicela et Benito Alvarez) occupe la quasi-totalité de la chaîne de distribution des biens alimentaires.

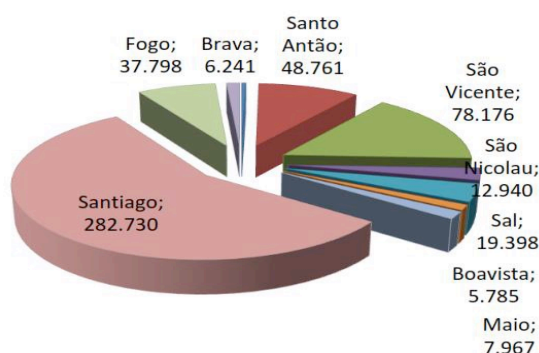
Comme déclaré par les responsables d'EMICELA et Benito Alvarez dans l'île de Boa Vista, EMICELA importe 80% des produits alimentaires distribués sont importés et les 20% restant provient principalement de l'île de Sao Vicente (thon, langoustes, grog, pâtes). Le café vert de Santo Antao (entreprise Antonio Viero Cruz) est aussi acheté par Emicela pour faire un mélange avec des variétés colombiennes et brésiliennes avant d'être distribué dans les Hôtels.

Par contre, l'entreprise Benito Alvarez s'occupe uniquement des produits frais (fruits et légumes) : dont environ 30% est produit principalement sous serre sur l'île de Brava, et dont 10% environ est acheté directement chez les petits producteurs du nord à Boa Vista, et dont 60% est importé, soit des îles canariennes que de l'île de Santiago.

3.1.6. Les consommateurs

La population résidente du Cabo Verde, calculé en 484.437 personnes en 2010, est évaluée à 539 560 habitants au 31 décembre 2016 avec une augmentation annuelle d'environ le 2%. La population est répartie sur 9 des 10 îles du Pays avec une forte concentration dans l'île de Santiago.

Figure 5 : Distribution de la population résidant dans les différentes îles (source : recensement 2010).



Il faut remarquer que le nombre de résidents à Boa Vista a changé profondément ces dernières années, en passant d'environ 6000 en 2010 à plus du double en 2017. Cela a coïncidé évidemment avec le développement de l'offre touristique de l'île et la réalisation d'infrastructures importantes (aéroport international, 5 hôtels *all inclusive* et nombreux petits hôtels).

A partir de l'année 2015, le nombre de touristes qui se sont rendus au Cabo Verde par an a dépassé le nombre de résidents. En effet, la croissance moyenne annuelle du nombre des touristes entre 2000-2016 a été de 12%, en passant de 145.076 touristes à 644.432 et de même le nombre de structures hôtelières qui sont passées de 88 en 2000 à 222 en 2013 (source : INE). Toutefois la typologie principale du tourisme (*sea, sun and sand*) fait que le 77% des touristes se concentre dans les îles de Sal et Boa Vista avec 91% du total des séjours de nuit (*night stays*).

Comme nous les verrons dans les paragraphes suivants, il est important de constater que le marché des produits alimentaires, pour les résidents comme pour la majorité des touristes *all inclusive*, n'est pas exigeant en matière de qualité des produits agricoles, mis à part les conditions hygiéno-sanitaires.

Enfin, il faut remarquer que depuis quelques années, une certaine diversification de l'offre, en particulier dans le secteur éco touristique, est en train de se développer selon les caractéristiques géographiques et attractives des îles.

3.2. Le financement de la chaîne de valeur des produits agricoles

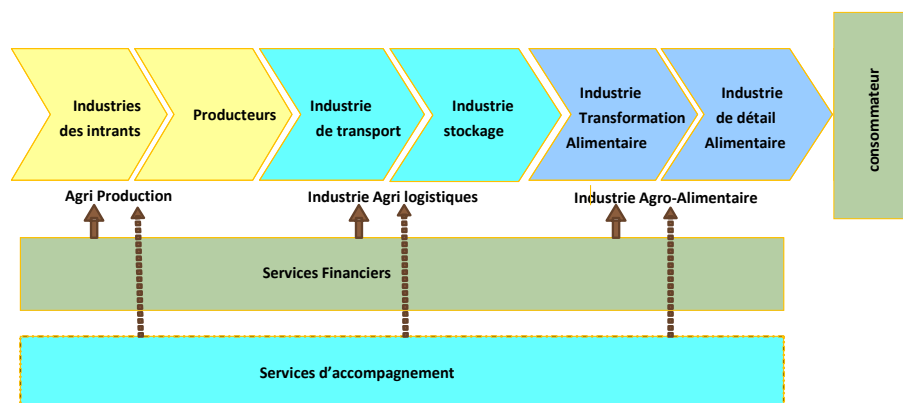
3.2.1. Aperçu général

D'une manière générale, le crédit au secteur agricole est marginal, aussi bien au niveau des banques que des IMF. Les institutions financières sont très frileuses vis-à-vis du crédit agricole. Elles ne disposent pas dans leur portefeuille ou dans leur politique de crédit de produits spécifiques au financement des chaînes de valeurs agricoles. A peine 0,19 % du total des crédits concédés par les banques, a été pour l'agriculture, la pêche et la sylviculture (BCV 2015). Quant aux IMF, cette proportion ne dépasserait pas 2% (source APIM 2016).

La raison principale pour un taux de crédit aussi bas est due au risque élevé du secteur agricole, en particulier les aléas climatiques. S'il est vrai que ce risque est particulièrement récurrent dans le pays, notre avis est qu'il s'agit d'une analyse restrictive du financement agricole qui ne se limite pas seulement au stade de la production, mais aussi aux différents niveaux des chaînes de valeurs (transformation, commercialisation...) avec d'autres services ayant un caractère transversal (transport, conditionnement...) qui sont relativement moins risqués.

La force d'une CVA et son impact sur le marché réside dans la qualité des interrelations entre les différents chaînons et donc des avantages réciproques y associés.

Figure 6 : Présentation générale de la chaîne de valeur agricole.



Source : FAO

Les différents maillons de la chaîne constituent autant de possibilités et d'opportunités de financement, du fait de la multiplicité des acteurs et des besoins. Leur prise en compte tous azimut et de façon cohérente et coordonnée réduira de façon significative les risques, du fait de la complémentarité et de l'interdépendance entre eux.

Dans le contexte du Cabo Verde, les institutions financières ne disposent pas d'une approche formelle et structurée de financement des chaînes de valeurs agricoles. Non seulement les crédits consentis au secteur sont limités, mais aussi les bénéficiaires de ces crédits sont considérés au même titre que la clientèle des particuliers, c'est-à-dire des opérateurs isolés, avec des activités personnelles, non intégrées dans un processus inter-relié. Par

exemple, une petite unité de transformation de fruits qui se situe quasiment au bout de la chaîne, et qui sollicite du crédit devrait en amont s'assurer de l'approvisionnement en quantité suffisante et en bon temps des fruits, ce qui devrait amener la banque/IMF à s'intéresser à l'étape de production ; de même, un financement de la production supposerait un besoin d'approvisionnement en intrants, auprès des fournisseurs au début du processus. Ainsi les besoins des uns devraient créer ceux des autres et offrir des possibilités de financement. Cette « animation » de la CVA qui favorise, développe et sécurise les financements n'est pas encore intégrée dans l'approche clientèle et les politiques de crédit des institutions financières du Cabo Verde.

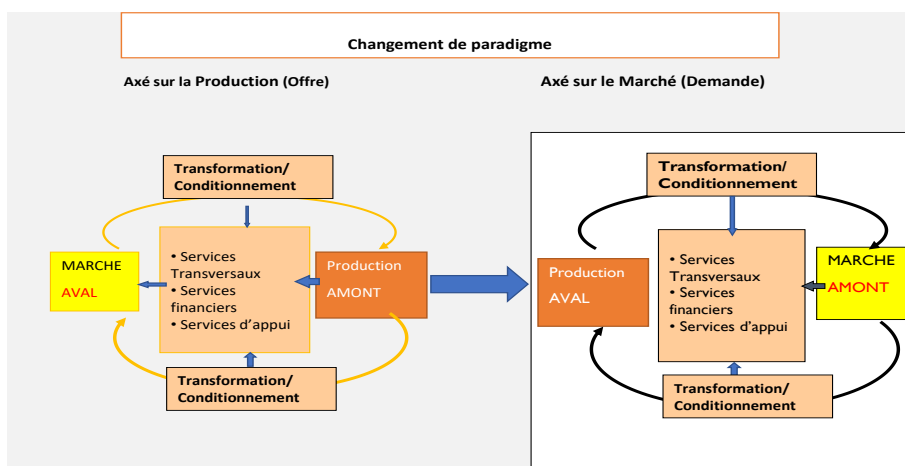
Pourquoi la définition du marché devra constituer le principal déterminant du financement des CVA ?

Dans les pays en voie de développement, le problème de marché pour la production intérieure, en particulier les produits agricoles a toujours été une question préoccupante, sur laquelle beaucoup de réflexions se font, sans y trouver les réponses appropriées. La raison principale réside dans le fait que les actions mises en place, à travers les multiples projets et programmes sont pour la plupart limités à la promotion et la vulgarisation agricoles, dont les résultats, même s'ils sont mitigés ont permis d'accroître globalement la production, mais sans véritablement « ouvrir » les marchés nécessaires pour son écoulement et sa pérennisation. Il s'agit d'une **logique basée sur « l'Offre »**.

Même si la production est très peu directement financée, la population, à travers des mécanismes alternatifs (autofinancement, financement informel) arrive à produire. Mais il arrive assez souvent qu'elle n'arrive pas à écouler cette production, occasionnant des pertes qui la fragilise davantage. Mettre le marché en aval sans créer les conditions et faciliter son accès conduit inexorablement à des impasses, puisque généralement dans ce cas, toute la production n'est pas consommée. On assiste ainsi à des situations où les mêmes produits consommés par la population sont importés. La perte de toute ou une partie de la production tient du fait que les conditions d'accès facile au marché n'ont pas été mises en place au départ ; de même des mécanismes alternatifs de conservation des stocks, de nivellement et de stabilisation des livraisons sur le marché, et aussi de financement des producteurs (tels que le warrantage) n'ont pas été mis à disposition des bénéficiaires.

Le nouveau paradigme du marché est schématisé comme suit:

Figure 7 : Schéma de changement du paradigme du marché.



Source : FAO

Un marché sûr avant la production à travers une **logique basée sur « la demande »** et la prise en compte du besoin du marché avant de produire pour s'assurer que toute la production sera écoulee. Ce changement de paradigme permet in fine de développer la production, mais aussi tous les autres maillons de la chaîne (transformation, conditionnement...), à travers les interrelations et avantages mutuels qu'ils en tirent.

Dans le contexte capverdien, la réalité est que malgré le faible niveau de production agricole, l'accès au marché n'est pas assuré, parce que les producteurs n'ont pas d'informations et de relations formelles à l'avance sur les conditions d'écoulement de leurs produits (quels clients ? quels prix ? quelles fréquences de livraison ? quels garanties fournisseurs...). Cette situation d'incertitude fragilise d'autant les producteurs qui sont exposés à un risque de mévente, ou quelquefois de perte de leur production. Le contraste est qu'au même moment, les mêmes produits sont importés, avec des conditions très compétitives. Cette réalité est surtout fréquente avec les HORECA. On note ainsi que le problème principal à résoudre est celui de permettre un accès facile au marché, c'est-à-dire à la demande qui est réelle et permanente. Il est paradoxal que dans une situation où on importe près de 80% de produits agricoles, les 20% produits au niveau local ne puissent pas être écoulés de façon fluide sur le marché. L'ouverture au marché à des conditions compétitives aura une répercussion directe sur la production, et donc sur l'offre, et l'on peut dire que la production locale agricole au Cabo Verde a un potentiel de développement très élevé, si les principaux acteurs s'engagent à relever le défi d'une réduction des importations, au profit des producteurs locaux.

3.3. Analyse du système de contrôle de qualité et des normes et standards requis par le secteur touristique

L'Agência de Regulação e Supervisão dos Produtos Farmacêuticos e Alimentares (ARFA) est en charge du contrôle technique et économique du secteur alimentaire au Cabo Verde. Ses fonctions consistent à superviser l'application et le respect des lois, normes et exigences techniques applicables au secteur alimentaire, ainsi que les dispositions qui découlent de leurs activités. Dans le cadre de ses fonctions, ARFA effectue des inspections régulières du marché alimentaire, y compris des unités de production alimentaire, en vérifiant les conditions structurelles, le respect des normes d'hygiène et les bonnes pratiques basées sur les principes du HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points) afin d'éviter la contamination des aliments et la conservation des produits finis

Créé en 2010, l'Instituto de Gestao de Qualidade e da Propriedade Intelectual (IGQPI) est l'entité publique s'occupant des politiques publiques gouvernementales dans les secteurs du tourisme, de l'industrie, du développement commercial et de la propriété intellectuelle ainsi que dans la gestion de la qualité, la normalisation, la métrologie, l'accréditation et évaluation de la conformité. Ces deux Institutions sont donc en charge du système de contrôle de qualité des biens alimentaires et devraient se mettre en relation avec les différentes unités de transformation des produits agricoles. D'une manière générale, soit les PME, les coopératives et les petites Associations de producteurs/transformateurs disposent souvent d'équipements et/ou petits laboratoires pour effectuer les analyses physiques des produits, tandis que les contrôles organoleptiques et microbiologiques sont contractualisés à l'externe (Universités ou privés). Les structures hôtelières de Sal et Boa Vista par exemple utilisent le Biolab Lda. basé à Sal et qui réalise des analyses chimiques et microbiologiques sur l'eau et les aliments tout en assurant la formation du personnel qui travaille dans les Hôtels.

Les PME, coopératives et Associations rencontrées lors des visites de terrain, disposent aussi des licences commerciales mais pas de certifications de qualité. Seulement Coffee Spirit, ayant l'agrément de USDA/FSA (Farm Service Agency), a pu vendre cette année 11,3 tonnes de café à Starbucks mais au prix de marché du café conventionnel. Certains acteurs qui interviennent dans les cultures de rente (café et vin) ont manifesté un intérêt pour les certifications organiques et ISO22000 en relation au marché d'exportation de niche.

Toutefois, mis à part le cas du thon, les exportations apparaissent plutôt liées au marché de la diaspora et pas vraiment à une réelle nécessité d'écoulement des produits. En effet la demande de la part des consommateurs résidents et du secteur touristique en général peut facilement absorber les productions et les produits transformés localement, pour les cultures de rente (café et vin) mais aussi pour le fromage de chèvre et les confitures, qui sont absorbés par le marché local et national à des prix rémunérateurs.

La qualité des produits alimentaires est donc évaluée sur la base du respect des normes sanitaires et parfois sur certains aspects nutritionnels pour des raisons de santé publique. Par contre, il est fort intéressant de remarquer que le marché, y compris le marché touristique *all inclusive*, ne fait pas de distinctions de qualité des produits



sur la base des autres critères fondamentales de qualité des biens alimentaires tels que : les caractéristiques organoleptiques et sensorielles, l'origine des produits (production locale, nationale ou d'importation) et le système de production (conventionnel, intégré et organique). Par conséquent, mis à part le cas du grog qu'on trouve sur le marché à des prix variés suite à une loi qui a réglementé sa production, les prix de marché à la consommation sont indifférenciés.

Certaines PME (ex. Monte Negro à Santiago) font effectivement un triage des produits en fonction de la dimension des fruits/légumes et/ou du degré de maturation et/ou de l'aspect extérieur pour diversifier les prix de vente (*productos de primera, segunda e tercera*) lors des ventes directes aux consommateurs effectuées aux fermes agricoles. Toutefois, la quasi-totalité des produits est vendue sur les marchés par les intermédiaires (*rabidantes*) qui ne font pas de triage ni de distinctions qualitatives. Les prix de vente sont fixés par les *rabidantes* uniquement à partir des quantités disponibles et des conditions d'approvisionnement, étant donné que la demande est toujours présente et non différenciée.

Dans ce contexte on peut donc bien affirmer que « la qualité n'est pas payée ».

Il est enfin intéressant de remarquer les différents comportements des Hôtels all inclusive de Boa Vista et Sal. En effet certains Hôtels (ex. Rui à Boa Vista) achètent uniquement les produits des fournisseurs certifiés (surtout Emicela et Benito Alvarez pour les fruits et légumes), tandis que d'autres Hôtels (ex. Décaméron) achètent aussi directement auprès des exploitations agricoles familiales (poisson, fruits, légumes et fromage de chèvre).

Toutefois, dans les deux cas, la qualité des produits, certifiés ou non, est bien théorique car dans le premier cas, les Hôtels sont, au moins en partie, approvisionnés par des distributeurs qui achètent tout de même les produits aux agriculteurs locaux et dans le deuxième, ceux qui achètent sur le marché local des produits non certifiés semblent suivre des raisons économiques plutôt que la valorisation de la production locale.

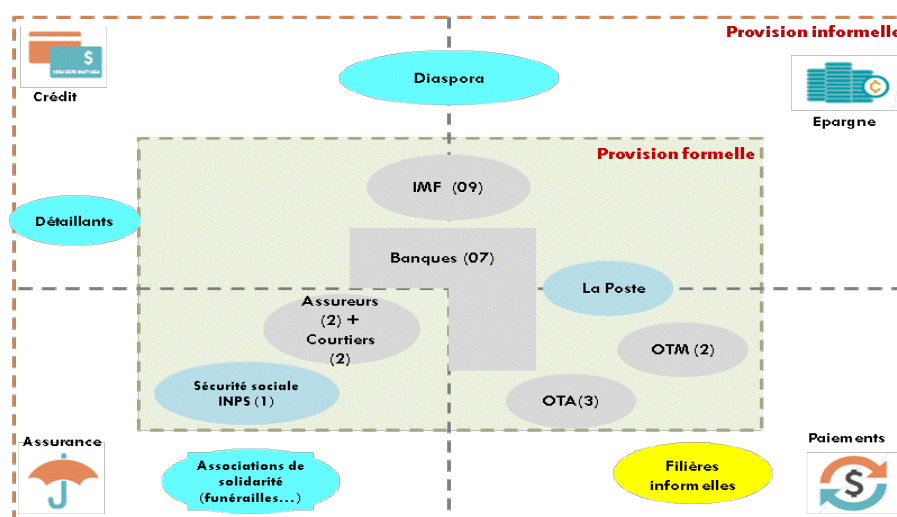
Enfin et concernant la relation entre la qualité et l'origine des produits, il est important de signaler que, sur la base des contrôles effectués par le MAE sur la quantité de pesticides résiduels observée sur les fruits et légumes, les produits capverdiens, à l'exception de la tomate, présentent des valeurs généralement inférieures aux produits d'importation étrangère.

4. Le développement de l'offre de services financiers agricoles

4.1. Paysage des fournisseurs des services financiers

Le paysage de la fourniture de services financiers au Cabo Verde est dominé par les banques. Néanmoins, il existe un éventail de fournisseurs de services formels et informels, comme le montre le tableau ci-dessous. Les compagnies d'assurance et les fournisseurs de services de *mobile money* sont également d'importants prestataires de services formels. Il faut relever le rôle de la diaspora qui constitue l'un des acteurs majeurs du secteur financier du pays, en raison notamment de la forte émigration et aussi de leur fort attachement au terroir. Les différents acteurs du secteur financier au Cabo Verde se présentent comme suit :

Figure 8 : Présentation du secteur financier au Cabo Verde.



La provision des services financiers comprenant i) le crédit ii) l'épargne iii) les paiements et iv) l'assurance est assurée par des acteurs formels et informels.

Les acteurs formels comprennent :

- les Banques (7),
- les IMF (09) qui au stade actuel sont des ONG à volet microfinance,
- les opérateurs de transferts d'argent OTA (3),
- les opérateurs de téléphonie mobile OTM (2),
- les compagnies d'assurance (2) et les courtiers (2),
- la Poste et l'Institut National de la Prévoyance sociale.



Quant aux acteurs informels, il faut relever :

- la diaspora qui représente un volume très important des flux monétaires entrant dans le secteur financier, notamment à travers le secteur bancaire et les OTA,
- les associations de solidarité pour des événements de société (funérailles, mariages...)
- les détaillants : distributeurs de produits qui font de petits crédits de proximité à leurs clients connus
- les filières informelles (envoi d'argent par des intermédiaires ponctuels, des transporteurs...), même si cette forme est de moins en moins pratiquée, au profit des transferts électroniques.

Il faut préciser qu'à l'heure actuelle, le Cabo Verde ne dispose pas d'une Stratégie d'inclusion financière, permettant de définir un cadre structuré de collaboration, de synergie et de mutualisation des services au bénéfice de la population.

4.2. Typologie des Prestataires de Services Financiers

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le secteur financier du Cabo Verde est animé par plusieurs acteurs, aussi bien du secteur formel, qu'informel :

4.2.1. Les Banques

L'infrastructure bancaire du Cabo Verde compte sept (07) banques universelles, aux côtés de la Banque Centrale du Cabo Verde (BCV). Le secteur bancaire est dominé par les banques européennes, notamment portugaises. Les plus importantes sont la BCA (Banco Comercial do Atlantico) et la Caixa economica de Cabo Verde. Le taux de bancarisation du pays serait d'environ 40%, ce qui traduit une très forte culture et utilisation des services bancaires. Les banques sont présentes sur toutes les îles et disposent d'agences de proximité. Leur clientèle est essentiellement composée des particuliers et des entreprises. Les producteurs/ OP y ont accès, mais essentiellement pour des besoins d'épargne, et non dans le cadre de leurs activités ; ils y sollicitent rarement du crédit, et sont traités en général comme des clients ordinaires.

La BCA occupe la position de leader, avec 36,3% du total des crédits (nov2016), 39.2% des dépôts (sept 2016) et 35% des cartes bancaires en circulation. En termes de couverture nationale, la BCA dispose d'un réseau de 34 agences⁶, reliées à 4 directions centrales. Quant à Caixa economica de Cabo Verde, elle dispose de 33 agences (déc 2015)⁷.

L'une des innovations intéressantes du secteur bancaire cap verdien est le Vinti4 card qui permet aux utilisateurs d'opérer aisément sur plusieurs banques à partir de tout distributeur. Cette transversalité offre une flexibilité qui renforce la proximité et l'utilisation des services bancaires. Il faut dire que les banques disposent de fortes capacités techniques et des potentialités pouvant leur permettre de toucher aisément les populations à bas revenus, notamment les petits producteurs/ OP, mais ce potentiel n'est pas pour le moment exploité ; elles ne disposent pas dans leur portefeuille, de produits spécifiques pour le secteur agricole, en particulier les petits producteurs/ OP, ni de dispositif ou d'approche de financement des CVA qui ne semblent pas faire partie de leurs priorités, même si elles n'excluent pas une présence plus marquée dans le secteur agricole.

Le secteur est relativement affecté par la faible croissance économique. La banque centrale a pris des mesures pour renforcer sa solidité, mais le niveau des créances douteuses reste élevé (17% en juin 2016) et pourrait continuer à augmenter.

⁶ Rapport annuel 2016
⁷ Source : rapport annuel 2015

4.2.2. Les Institutions de MicroFinance (IMF)

Le secteur de la microfinance au Cabo Verde est constitué de neuf (9) IMF, avec une forte concentration à Santiago. Au 31 décembre 2016, le secteur comptait 11 703 clients, ce qui représente un taux de pénétration très faible correspondant à environ 2 % de la population. Le volume annuel des crédits est de 575.250.789 CVE (6,2 millions USD), pour un crédit moyen de 49 150 CVE (578 USD). Le secteur compte 123 employés. Le tableau suivant présente la situation de la portée et de l'encours de crédit des IMF au 31 décembre 2016 :

Tableau 10 : Présentation de la portée et de l'encours de crédit des IMF au 31.12.2016 (en CVE).

N°	IMF	Ancienneté	Clients actifs	Crédits en cours CVE(fin 2016)	Personnels
1	AMUSA	2006	90	8.673.390	4
2	ASDIS	1999	1 100	83.013.000	20
3	CITI HABITAT	1996	1 033	32.475.000	4
4	FAMI – PICOS	1997	682	56.535.242	11
5	MORABI	1994	4 382	213.395.002	42
6	OMCV	2000	2 064	85.489.210	27
7	ORAC – SN	2012	60	3.505.000	2
8	SOLDI FOGO	2003	1 756	62.000.000	9
9	SOLMI	1993	536	30.164.945	4
TOTAL		11 703	575.250.789	123	

Source : Rapport APIM – CV, 2016 mis à jour

Il faut préciser que les IMF sont en général des ONG qui par la suite ont intégré l'activité de microfinance. Ceci explique dans une certaine mesure la faiblesse du secteur, les activités de développement étant souvent en première ligne. Elles opèrent en multi agences (MORABI, OMCV...), avec une coordination centralisée au siège de l'ONG. Elles interviennent pour la plupart dans les villes, avec une forte concentration à Santiago. Leur clientèle est multiforme, mais concentrée sur l'activité commerciale. A l'instar des banques, les IMF n'ont pas de produits spécifiques au secteur agricole, même si leurs bénéficiaires sont plus proches des populations à faible revenus. Les crédits sont accordés à partir de ressources affectées, ou de fonds de crédit mis à disposition par l'ONG. L'activité de collecte de l'épargne est assez aléatoire, mais les crédits sont souvent conditionnés par la mobilisation d'une épargne-caution pouvant atteindre le 1/3 du montant sollicité. Les informations produites sur l'activité de microfinance sont encore limitées, notamment en ce qui concerne les indicateurs de performance, les ratios prudentiels et ainsi de suite. Elles se résument en général aux informations sur la portée (nombre de clients) l'encours de crédit, le total de crédits débloqués, etc.

Les IMF sont toutes membres de l'association professionnelle dont le rôle est de travailler à la professionnalisation du secteur (maîtrise des différents métiers) et à sa visibilité (inscription au Mix par exemple), mais au stade actuel, ses activités sont limitées quasiment aux informations générales sur le secteur.

Afin de renforcer ce secteur vital pour la population à la base, la BCV a mis en place un cadre devant permettre d'institutionnaliser le volet microfinance, avec échéance janvier 2018. Il s'agit d'une initiative louable, mais qui nécessitera un accompagnement conséquent pour sa concrétisation.



4.2.3. Les Assurances

Le secteur des assurances est animé par deux (2) compagnies : GARANTIA et IMPAR. Elles sont présentes sur toutes les îles. GARANTIA est le leader du secteur, avec 58% du marché et un chiffre d'affaires annuel de 1,4 milliards escudos. Les produits offerts concernent essentiellement l'assurance véhicule, assurance accident de travail, assurance incendie, suivie de l'assurance vie et l'assurance maritime. D'une manière générale, l'essentiel des activités est concentré sur les assurances obligatoires. La culture de l'assurance existe, mais reste à renforcer, afin d'amener la grande population à considérer l'assurance comme partie intégrante des exigences et sécurités de la vie, et non seulement une exigence légale.

Les compagnies d'assurance couvrent en général le risque crédit (invalidité-décès), mais elles n'offrent pas de produits spécifiques dédiés au secteur agricole. S'il est vrai que le risque agricole est particulièrement récurrent dans le pays, et préoccupe de plus en plus le gouvernement et les différents PTF, il faut aussi reconnaître qu'il n'a pas été procédé à une étude formelle des mécanismes permettant de les couvrir, surtout au niveau des petits producteurs qui y sont très exposés.

4.2.4. Les Opérateurs de Transfert de monnaie (OTM)

Trois (3) opérateurs de transfert de monnaie (OTM) interviennent au Cabo Verde : Western Union, Money Gram et WARI. Il s'agit en général de services intégrés au sein des banques, IMF de la Poste et d'opérateurs privés. Ces opérateurs sont présents sur toutes les îles et sont accessibles à toutes les catégories socioprofessionnelles.

4.2.5. Les Sociétés de réseau de Téléphonie Mobile (ORM)

Le secteur de la téléphonie mobile est animé par deux opérateurs présents sur toutes les îles: CV TELECOM (57% du marché du mobile et 50% de l'internet) et INTEL T+ (43% du mobile et 50% de l'internet).

Ces prestataires offrent des services divers : le téléphone fixe, le multi média, le mobile, les services de paiement interbancaires, services aux petites, grandes entreprises, hôtels... La population est couverte à plus de 100% (les utilisateurs ayant en général plus d'un kit) à travers une plateforme en constante innovation, dont l'une est la Vinti4card, un instrument utilisable pour toutes les banques à partir d'une carte unique.

Ces prestataires sont techniquement outillés pour faciliter les opérations de microcrédit de proximité à faible coût, aussi bien pour les banques que pour les IMF, notamment à travers les « agents bancaires » (c'est-à-dire des agents qui à eux seuls peuvent exécuter l'ensemble des fonctions, à partir d'une plateforme intégrée, réduisant ainsi les coûts de structure, les frais de gestion et donc réduisant ainsi le coût du service). Plus de 78% de la population utilise l'internet ; le Cabo Verde fait partie des top 3 de l'Afrique, juste derrière l'Île Maurice et le Botswana. Un atout qui devra être valorisé pour la distribution de services financiers de proximité.

4.3. Les services financiers offerts

4.3.1. Les services de crédit

D'une manière générale, les crédits octroyés par les institutions financières concernent principalement le secteur commercial et des services. Environ 80 voire 90% des crédits sont consacrés à ces secteurs (source BCA).

Au niveau des banques, les conditionnalités offertes sont relativement souples : des taux annuels d'environ 9% l'an, avec des montants et échéanciers négociables en fonction des sollicitations de la clientèle. De même, les

produits offerts couvrent aussi bien les besoins d'investissement (moyen et long terme) que les besoins d'exploitation ou de fonds de roulement. Environ les 2/3 des dépôts proviennent des entreprises, et 1/3 des particuliers. En ce qui concerne les crédits, ces proportions sont environ de 45% et 55% respectivement.

Quant aux IMF, les modalités sont plus étriquées, par rapport aux taux appliqués (entre 1,5 et 2% l'an), aux montants concédés (relativement faibles), à la durée des crédits (en général à court terme) et aussi à la nature des besoins couverts (besoins de fonds de roulement et très peu de besoins d'investissement).

Le crédit au secteur agricole est marginal, aussi bien au niveau des banques que des IMF. Les institutions financières sont très frileuses vis-à-vis du crédit agricole. A peine 0,19 % du total des crédits concédés par les banques, a été pour l'agriculture, la pêche et la sylviculture (2015). Quant aux IMF, cette proportion ne dépasse guère 2% (2016).

Cette faible intervention du secteur financier dans le secteur agricole trouve une double explication :

1. Du côté des bénéficiaires (ou potentiels bénéficiaires), on a noté i) une relative aversion au crédit, qui serait liée dans une certaine mesure à des facteurs culturels. En effet, les discussions avec les acteurs sur le terrain ont montré que les populations, surtout à bas revenus et rurales en particulier sont très peu enclines à recourir au crédit dans l'exercice de leurs activités ; ii) le caractère familial, individualiste et la faiblesse des surfaces cultivées aussi ne crée pas un réel besoin en financement. Ainsi, les activités sont-elles menées généralement sur ressources propres, ce qui limite leurs capacités productives, surtout lorsqu'il s'agit de différer les rentrées des ventes effectuées. En termes d'exploitation, cela équivaut à une situation de fonds de roulement structurellement négatif, préjudiciable au développement des activités. Les regroupements et exploitations à l'échelle devraient favoriser le recours au crédit, ce qui n'est pas encore le cas.
2. En ce qui concerne les banques et IMF, i) elles ne disposent pas en leur sein d'une politique ou approche spécifique au secteur agricole, dont la plupart des acteurs constituent une clientèle charnière entre le secteur formel et le secteur informel, et qui ne répondent pas forcément aux exigences préalables au crédit ; ii) les produits sont offerts aux mêmes conditionnalités que les autres types de crédit, avec un personnel peu formé à cette catégorie de clientèle ; on assiste ainsi à un mauvais arrimage entre ces produits et les besoins réels, ce qui aboutit souvent à iii) des impayés importants. Il faudra également ajouter iv) l'inexistence de mécanismes de couverture de risques (assurance agricole, fonds de garantie...) pour sécuriser le portefeuille concédé au secteur.

4.3.2. Les services d'épargne

Il est important de rappeler que les producteurs agricoles ne constituent qu'une partie très marginale de la clientèle des institutions financières, aussi bien dans les banques que les IMF. Les produits d'épargne offerts concernent l'épargne à vue et l'épargne à terme. Au niveau des banques, l'épargne collectée est constituée en grande partie par les entreprises formelles, des particuliers des secteurs commerciaux, des services et aussi par la diaspora qui détient plus de 40% des liquidités. Même si les banques disposent d'un nombre important d'agences assez proches de la population, les producteurs agricoles, nombreux par leur effectif, mais ayant des capacités financières très limitées ne sont pas en ligne de mire de leur clientèle. Seuls quelques privilégiés y ont accès, au même titre que les autres opérateurs économiques.

Quant aux institutions de microfinance constituées pour la plupart en ONG, la mobilisation de l'épargne ne constitue pas non plus une nécessité formelle, leurs activités étant en général intégrées à celles de l'ONG dont les ressources proviennent de partenariats divers. Elles offrent toutefois des produits d'épargne à vue ou à terme plus accessibles à la population, mais elles ne disposent pas d'une politique et d'outils spécifiques de mobilisation de l'épargne. Ce service est ouvert à toute la population, qui l'utilise beaucoup plus pour garantir les exigences des crédits sollicités. Il faut relever que le caractère insulaire du pays offre une proximité favorisant la mise en place de certains produits, en particulier l'épargne à la carte (tontine), dont la gestion pourra être facilitée grâce à la téléphonie mobile, avec le concours de la plateforme informatique.

Au niveau communautaire, il existe très peu de mécanismes de mobilisation de l'épargne et/ ou de distribution de crédit, tels que les mutuelles/ coopératives d'épargne et de crédit, les associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC) ou tontines.



4.3.3. Quels produits financiers pour le secteur agricole au Cabo Verde?

Il existe une gamme assez étendue de produits financiers à offrir dans le secteur agricole. A l'instar des autres secteurs de la vie économique (industrie, commerce, services...), les produits du secteur agricole sont connus et sont quasiment les mêmes d'un pays à l'autre, du moins en ce qui concerne leurs terminologies. Toutefois, on note en général des différences, en fonction de divers facteurs, liés notamment i) aux caractéristiques de la clientèle ii) aux réalités sociologiques iii) aux caractéristiques du marché iv) à la configuration géographique du pays v) aux filières et à leur organisation...

Un autre élément caractérisant les produits financiers agricoles est la forte interdépendance des acteurs et des besoins, qui conditionne l'offre : en matière de financement des chaînes de valeurs agricoles, un produit financier en appelle un autre. Par exemple, le warrantage peut « créer » en amont des possibilités de crédits intrants (en matériel, semences...), en crédits transports, conditionnement, et en aval des crédits sociaux pour gérer la période de soudure avant les ventes, l'affacturage.

L'élément déterminant est l'existence d'un marché accessible. « *Toutes choses étant égales par ailleurs, c'est le marché qui développe et rembourse le crédit* »⁸. L'offre de produits financiers agricoles (PFA) devra couvrir trois (3) aspects :

- Investissements : pour couvrir les dépenses en équipements ou les besoins dont les montants sont élevés et amortissables sur une période relativement longue ;
- Exploitation : pour financer les besoins en fonds de roulement relatifs aux dépenses de gestion courante de l'activité ; ces besoins sont importants surtout au niveau de la production, puisqu'il s'agit d'activité à rendement différé qui nécessitent des périodes de dépenses nettes, sans rentrée évidente ;
- Social : pour gérer les périodes d'attente, étant donné qu'il s'agit souvent d'activités saisonnières, ou les acteurs enregistrent des impasses de trésorerie ; de même, les périodes séparant la production et la commercialisation, la commercialisation et les rentrées effectives (en cas de ventes à crédit) ...nécessitent des couvertures ponctuelles en matière de crédit.

La nature et la structure des financements appropriés à solliciter pour le crédit varie en fonction du terme du crédit (court, moyen, long terme), du montant sollicité (faible, élevé) et aussi de l'urgence (pour les besoins sociaux en l'occurrence) :

Tableau 11 : Matrice de la structure de financement envisagée.

Type de besoin	Type de crédit	Montant	Institutions	Observations
Investissement	Long Terme (sup à 5 ans)	Élevé	Banques	
		Faible	IMF	Nécessité de ressources longues
	Moyen Terme (3 – 5 ans)	Élevé	Banques	
		Faible	IMF	Nécessité de ressources longues
Fonds de roulement	Moyen Terme (entre 12 et 36 mois)	Élevé	Banques/IMF	Nécessité de refinancement pour les IMF
		Faible	IMF	
	Court Terme (maxi 12 mois)	Élevé	Banques/IMF	Nécessité de refinancement pour les IMF
		Faible	IMF	
Social	Besoins sociaux (urgence) max 6 mois		IMF	

⁸ Leçon tirée de l'atelier sous régional de partage de « Capitalisation sur un partenariat innovant pour l'accès des petits producteurs au crédit agricole au Togo » Lomé, avril 2017

Il est important de préciser qu'affin de s'assurer d'une gestion avisée du portefeuille surtout au niveau des IMF, il serait nécessaire de renforcer les capacités de leur personnel et de leur SIG, notamment par la mise en place de programmes plus élaborés, permettant de générer les informations sur le portefeuille, notamment sa qualité, à partir des indicateurs de performance et des ratio prudentiels prévus par la loi. Ces éléments devront être inclus dans le programme d'institutionnalisation des volets microfinance des ONG, conformément aux dispositions de la nouvelle loi.

Les besoins de financement, les instruments de financement et la typologie des éventuels bénéficiaires pourraient se présenter comme suit (la liste n'est pas exhaustive) :

Pour les OP de premier et deuxième niveau :

Le Crédit commercial : Le Centre de collecte avance des fonds (sur refinancement à la banque/IMF) aux producteurs qui remboursent, en général en nature, au moment de la récolte. Cela permet aux négociants de se procurer des produits et aux OP d'obtenir une trésorerie nécessaire (pour les besoins d'exploitation ou les besoins de subsistance) et de garantir la vente de la production. Le crédit commercial peut permettre au centre de collecte pour livrer des produits à des acheteurs avec paiement différé.

Le Crédit intrants : Un fournisseur d'intrants avance des intrants agricoles aux OP (ou à d'autres participants à la chaîne de valeur) en consentant le remboursement des sommes au moment de la récolte, de la transformation ou à un autre moment convenu à l'avance. Le coût du crédit (intérêts) est généralement inclus dans le prix. Le crédit fournisseur d'intrants permet aux exploitants agricoles d'obtenir des intrants nécessaires et d'augmenter les ventes des fournisseurs.

Le Warrantage : des OP agréées et/ou des PME, reçoivent un récépissé d'un entrepôt agréé (centre de collecte), qui peut être donné en garantie d'un prêt (ne dépassant pas 75-80% de la valeur du stock) obtenu auprès d'une institution financière en contrepartie de produits stockés en toute sécurité dans un entrepôt indépendant. Ce système permet de garantir la qualité des stocks et permet aux vendeurs de conserver les produits et de bénéficier de possibilités de ventes à meilleur prix, hors saison ou à toute autre date ultérieure. Le crédit est alors remboursé avec les intérêts et le solde est reversé aux OP.

Pour les transformateurs individuels, les PME de transformation et les Centres de collecte post-récolte :

Les Crédits d'entreprise de transformation : Une entreprise de distribution fournit un crédit en espèces ou en nature à des OP ou des négociants agricoles locaux ou toute autre entreprise faisant partie de la chaîne de valeur. Les remboursements se font généralement en nature (produits transformés). Les acheteurs se trouvent dans la position de pouvoir se procurer des produits et de prendre des engagements sur les prix d'achats ; en contrepartie, les OP et d'autres acteurs de la chaîne peuvent profiter de financements et d'approvisionnements et s'assurer de débouchés pour la vente de leurs produits.

Pour les grossistes/détaillants/*rabidantes* :

Les Crédits d'entreprise de transformation : Une entreprise de distribution fournit un crédit en espèces à des OP ou des négociants agricoles locaux ou toute autre entreprise faisant partie de la chaîne de valeur. Les remboursements se font généralement en nature (produits transformés). Les acheteurs se trouvent dans la position de pouvoir se procurer des produits et de prendre des engagements sur les prix d'achats ; en contrepartie, les OP et d'autres acteurs de la chaîne peuvent profiter de financements et d'approvisionnements et s'assurer de débouchés pour la vente de leurs produits.



Les contrats à terme : Accord de vente passé entre deux parties qui consiste à vendre/acheter un actif à un prix déterminé et à une date définie dans le futur, ces deux éléments étant définis au moment de l'acte. Les contrats à terme de gré à gré permettent de couvrir les risques liés aux variations de prix et peuvent être aussi utilisés en tant que garantie pour l'obtention de financements.

Les descriptions détaillées des différents besoins par types de bénéficiaires, avec les instruments correspondants sont présentées en annexe 4.

En dehors de l'aspect organisation/ structuration des bénéficiaires, les préalables à l'implémentation des produits financiers devraient aussi inclure :

- L'institutionnalisation des ONG/ IMF pour autonomiser les volets microfinance, conformément à la loi ; ceci nécessitera un accompagnement technique ;
- L'appui aux IMF sur les différents métiers de la microfinance (démarrage du programme de renforcement de capacités par l'Association Professionnelle) ;
- Le potentiel de la mise en place du fonds de garantie et son activation par les banques pour le refinancement des IMF : on pourra démarrer avec un niveau de risque modéré pour les banques, et l'accroître au fur et à mesure pour avoir un levier plus important.

Comme on peut le constater, la distribution de produits financiers au bénéfice du secteur agricole est multi-forme. Son efficacité dépend de la structuration des chaînes de valeurs dont l'aboutissement est le **marché** (« de la fourche à la fourchette »), de la qualité des interrelations entre les différents acteurs, et aussi des mécanismes de facilitation et d'accompagnement, incluant l'environnement réglementaire, les services de soutien technique et encadrement...Il dépend dans une large mesure des choix politiques et économiques, dans la mesure où ils influenceront directement sur les indicateurs macro- économiques, en termes d'affectations budgétaires, de rentrées fiscales et douanières notamment.

5. L'adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs

5.1. Des mesures de soutien du marché

Les productions agricoles du Cabo Verde sont largement déficitaires par rapport aux besoins et le Pays est largement dépendant des importations. Seuls 20% des besoins sont couverts par la production locale, contre 80% d'importations. Les analyses de marché montrent aussi une concurrence des produits d'importation avec les produits locaux tout au long de l'année (ex. bananes, papayes, fromage etc.) ou dans certaines périodes (ex. tomate, concombre, choux etc.) selon les produits. Afin de limiter la concurrence des produits importés, sécuriser les investissements et favoriser le développement des échanges régionaux, il est opportun d'identifier des mesures conjoncturelles et structurelles à mettre en place pour protéger les produits stratégiques et sensibles, dans le respect des règles de l'OMC et de la CEDEAO. C'est le but des Tarifs Extérieurs Communs (TEC) qui définissent les cinq catégories suivantes :

- O. biens sociaux essentiels, au taux de 0%, répartis sur 85 lignes tarifaires (désignation des marchandises au sens du tarif ainsi que leurs numéros de classement ou codes tarifaires) et d'un ensemble de droits et taxes ;
- I. biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques, taux de 5%, répartis sur 2146 lignes tarifaires ;
- II. intrants et produits intermédiaires, au taux de 10%, répartis sur 1373 lignes tarifaires ;
- III. biens de consommation finale, au taux de 20%, répartis sur 2165 lignes tarifaires ;
- IV. biens spécifiques pour le développement économique, au taux de 35%, répartis sur 130 lignes tarifaires.

La catégorie IV, qui est normalement appliquée au produits stratégiques et sensibles, peut faire l'objet de l'application des contingents tarifaires, qui est une mesure qui autorise une quantité déterminée d'un produit à entrer sur le marché intérieur avec un droit de douane faible ou nul et un droit de douane supérieur pour les importations réalisées au-delà de la limite fixée. La limite du contingent est calculée afin que les importations ne puissent pas concurrencer les productions locales. Depuis 2015, la CEDEAO a aussi introduit la possibilité d'utiliser la Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) et la Taxe Complémentaire d'Importation (TCP) comme mesures complémentaires de protection sur les produits d'importation.

A titre d'exemple, pour déterminer les produits stratégiques ou sensibles, le Sénégal a utilisé les indicateurs suivants :

- Sécurité alimentaire : taux de dépendance des importations, % d'autoconsommation du produit local, % d'apport calorique, % des dépenses consacrées à son achat par les ménages, marché résiduel au regard de la production mondiale, importance dans les échanges régionaux ;
- Moyens d'existence : % de paysans à faibles revenus impliqués dans la production, niveau d'implication des catégories les plus vulnérables (femmes, personnes âgées), importance du produit dans des zones géographiques défavorisées ;
- Développement rural : importance dans l'économie agricole, % des revenus des ménages générés grâce au produit, intégration des petits producteurs dans le secteur agro-alimentaire et agro-industriel, importance des investissements réalisés dans la filière ;
- Indicateurs transversaux : forte variabilité des prix du produit sur le marché mondial, nombre d'emplois dans les entreprises agro-alimentaires, produit soutenu par d'autres Pays...

L'application de la TEC IV a été fortement demandé par le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) pour protéger le marché sénégalais du riz local pendant la période des récoltes vis-à-vis du riz d'importation, ainsi qu'en Guinée Conakry pour les oignons produits dans le Fouta Djallon.

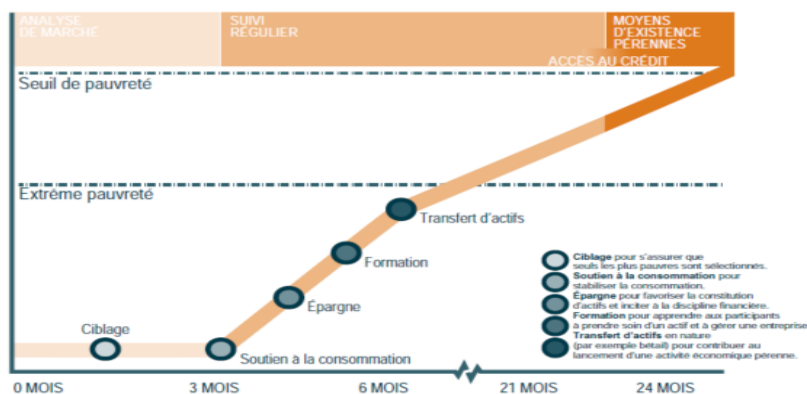
Les recettes supplémentaires engendrées par ces mesures de protection devraient permettre aux États de financer une partie des investissements nécessaires à la relance de la production agricole mais aussi de limiter les effets négatifs de l'instabilité des prix de marché sur les populations. A cet effet, des mesures d'accompagnement pour les populations les plus vulnérables doivent également être prévues, par exemple les subventions aux intrants, les stocks régulateurs etc. Le Cabo Verde n'a pas de stocks en nature, mais il s'est doté uniquement d'un « stock » en cash pour l'achat de céréales en cas d'urgence... ceci répond plus à une logique de Sécurité Alimentaire qu'à celle de régulation des marchés.

5.2. Des mesures de soutien aux producteurs

Il s'agit des instruments qui permettent de soutenir les revenus des ménages en période de prix élevés. Les D-instruments sont souvent utilisés par les Etats et les PTF pour appuyer les groupes plus vulnérables et dans des situations d'urgence. Elles consistent en des appuis sous différentes formes selon la nature du bien transféré (argent, bons, nourriture), avec un degré de prise en charge variable (don, subvention) et l'existence d'une contrepartie (en général en travail). Au Cabo Verde, ces instruments sont actuellement prévus dans le programme de résilience (Emergency program for mitigating drought and the bad agricultural year of 2017/2018 campaign) que le MAE est en train de mettre en place avec l'appui de plusieurs PTF suite à la sécheresse de l'année 2017. Ce programme, qui vise à assurer des revenus minimums aux familles agricoles affectées en créant plus de possibilités d'emploi dans les zones rurales, prévoit une combinaison d'activités HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), des lignes de crédit spéciales et des microréalizations pour générer de l'emploi.

Il représente donc, comme beaucoup d'autres programmes similaires, une opportunité de mise en œuvre d'une stratégie de réduction de l'instabilité des prix qui pourrait garantir des effets durables sur la vie des ménages, mais aussi sur la volatilité des prix, à condition que celui-ci utilise un « modèle de progression » qui vise à hisser les ménages vulnérables à l'aide d'une combinaison d'actions successives comprenant les filets sociaux, le développement des moyens de subsistance et la microfinance.

Figure 9 : Le modèle de progression BRAC.



En effet, uniquement à travers l'intégration des actions de soutien social (filets sociaux), d'amélioration des moyens de subsistance et de stimulation des Actions Génératrices de Revenus (AGR), la vulnérabilité des populations affectées pourrait être réduite d'une manière durable.

Pour cela une coordination des actions s'avère nécessaire (rôle du MAE/agence d'exécution) au même titre que l'octroi des subventions/crédits (à travers les ONG/IMF sur place) aux ménages bénéficiaires et d'un accompagnement de proximité (rôle des ONG) pour les appuyer dans la gestion entrepreneuriale des AGR.



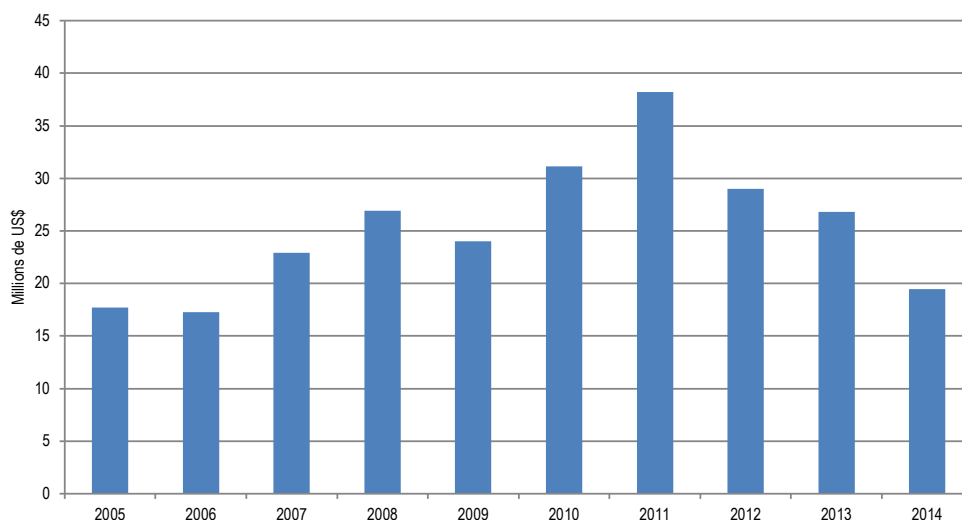
D'autres instruments qui permettent aux agents économiques de se couvrir contre les risques liés à la variabilité des prix, sont les assurances agricoles. Au Cabo Verde, les compagnies d'assurance n'offrent pas de produits spécifiques dédiés au secteur agricole malgré les risques agricoles récurrents dans le pays. Il serait donc intéressant de lancer une étude approfondie sur la possibilité d'introduire une « assurance prix » dans laquelle les producteurs ont la possibilité de se couvrir contre le risque de prix de vente trop faibles en recevant une prime lorsque les prix sont inférieurs au minimum fixé. Cela, qui devrait permettre aux producteurs agricoles de couvrir le risque lié à la volatilité des prix, implique bien évidemment la disponibilité de la part de l'État à réglementer le marché agricole en fixant de prix, minimum et plafond, des produits agricoles stratégiques et sensibles.

6. Inventaire des initiatives existantes dans le secteur agricole

La participation de l'agriculture dans le PIB du Cabo Verde a enregistré une baisse considérable, en raison du fait que les secteurs de services ont présenté un grand dynamisme de croissance. L'activité associée au secteur tertiaire a reçu beaucoup d'attention de la part du gouvernement et a également attiré un grand nombre d'investissements privés, de ce fait, dans ce contexte, les services ont augmenté leur participation dans le PIB du Pays. Les investissements dans l'agriculture ont représenté environ 1% du PIB du pays en 2014, mais cette valeur représente la moitié de ce qui avait été enregistré (2%) en 2011.

L'agriculture a mérité l'attention du gouvernement pour présenter un effet multiplicateur d'emplois et d'opportunités de revenus. Les dépenses de l'état dans l'agriculture ont significativement augmenté depuis 2005 ;9 cependant, à partir de l'année 2012, on enregistre une forte baisse évaluée à environ 19 millions de dollars. Les dépenses de l'État dans l'agriculture se présentent comme suit durant la période :

Figure 10 : Évolution des investissements dans l'agriculture en pourcentage du PIB de 2005 à 2014.

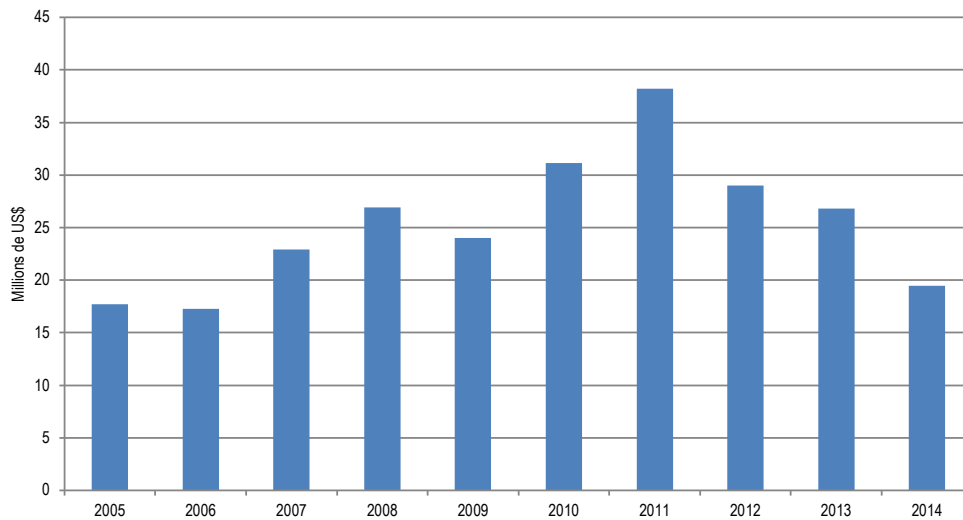


Source : Rapport sur la Gestion des Risques agricoles au Cabo Verde, PARM 2016

On peut voir qu'en termes de représentation des dépenses de l'État dans le secteur agricole, en proportion avec le PIB, que cela a diminué de façon constante, depuis 2012, comme indiqué ci-après :

9 Source : rapport sur la Gestion des Risques Agricoles au Cabo Verde, PARM 2016

Figure 11 : Évolution des investissements dans l'agriculture en pourcentage du PIB de 2005 à 2014.



Source : Rapport sur la Gestion des Risques agricoles au Cabo Verde, PARM 2016

En termes de participation des dépenses de l'État sur l'agriculture, par rapport aux dépenses totales, on note qu'en 2014, elle avait une encore plus faible représentation, c'est-à-dire, seulement 3,41%. En 2011, ces dépenses ont représenté près de 6% du total. Il se trouve que la crise économique et financière internationale a apporté un grand défi pour le Pays, de sorte que le gouvernement a mis en œuvre une stratégie de combat, à travers des investissements publics dans l'agriculture. Des ressources considérables ont été mobilisées pour les investissements en infrastructures de soutien à l'agriculture.

Il faut relever que les investissements réalisés ne comportaient qu'une très faible proportion affectée directement au crédit direct aux bénéficiaires. Seuls quelques projets ont prévu des composantes relatives au financement du crédit. Il s'agit par exemple de :

- la composante crédit à l'OMCV (Organisation des femmes du Cabo Verde) ;
- le POSER (Programme de Promotion des Opportunités Socio-économiques Rurales) à travers un appui de la BAD, de la BADEA et du FIDA d'un montant de 1 000 000 USD destiné au refinancement des IMF qui ont bénéficié de lignes de crédit à concurrence de 57 % du montant global, soit 570 000 USD. Ce programme s'appuie sur les contributions du Programme de réduction de la pauvreté rurale (PLPR) soutenu par le FIDA, qui a permis de travailler à la réduction de la pauvreté grâce à un développement participatif et impulsé par la communauté. Le programme se concentre sur la consolidation et le renforcement des capacités des organisations rurales afin qu'elles puissent promouvoir durablement des opportunités économiques inclusives. La population cible comprend les populations rurales pauvres qui sont membres d'associations communautaires dans les sept îles habitées du Cabo Verde couvertes par le PLPR. Les bénéficiaires comprennent les femmes chefs de famille, les jeunes sans éducation et les individus ou les ménages sélectionnés sur la base de critères de pauvreté identifiés par les communautés elles-mêmes, tels que le manque d'accès à la terre. Plus précisément, le programme vise à aider à augmenter les revenus – en particulier pour les femmes et les jeunes – à travers les interventions suivantes :
 - Soutenir le choix des bénéficiaires des microprojets liés aux activités permanentes génératrices de revenus ;
 - Veiller à ce que les activités économiques agricoles entreprises par les bénéficiaires contribuent à leur sécurité alimentaire, notamment en réduisant la dépendance vis-à-vis des produits alimentaires importés ;
 - Garantir que les revenus générés par ces activités économiques soient utilisés pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, à la fois en termes de nutrition et d'accès aux biens et services essentiels.



Il faut dire que les résultats enregistrés à partir de ces expériences de crédit ont été peu concluants ; en effet, il n'y a pas beaucoup d'expériences internationales avec les lignes de crédit gérées par le gouvernement / les donateurs, qui aient véritablement réussi. Le rôle du gouvernement et des PTF devraient se limiter aux projets structurants, à la mise en place de mécanismes de facilitation et d'accompagnement des institutions traditionnellement dédiées à l'activité de crédit.

Les partenaires techniques et financiers (UE, FAO, FIDA, PNUD, Coopération Espagnole, Banque Mondiale, BAD, BADEA...) ont fortement appuyé le gouvernement dans la mise en œuvre des divers projets et programmes au bénéfice du secteur agricole. Leurs interventions ont porté notamment sur la résilience des moyens de production, l'amélioration et la diversification de la production agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire du Pays.

Un grand nombre d'initiatives dans le secteur agricole ont été recensées soit au niveau national, agissantes dans toutes les îles, qu'au niveau de certaines îles. Il s'agit de plans/programmes/projets appuyés par les PTF (Partenaires Techniques et Financiers), mais aussi financés directement par le trésor public et gérés par le MAE (voir annexes 2 et 3).

Le Plan stratégique pour le développement durable (PEDS) 2017-2021 (en attente de validation) est le document qui concrétise le Programme du gouvernement de la IX législature. Composé de 3 « piliers » (économie, statut social et souveraineté) et 35 programmes, la PEDS a été conçue de manière participative en impliquant l'administration publique centrale, les gouvernements locaux, les diverses entités et institutions nationales, y compris la société civile et les organisations du secteur privé et les PTF. En ce qui concerne le secteur agricole, l'environnement et la gestion des risques, cinq programmes sont planifiés.

Tableau 12 : Les Initiatives prévues pour le secteur agricole dans le PEDS (Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável) 2017-2021.

Programme	Objectifs du programme
ÁGUA E SANEAMENTO	<ul style="list-style-type: none"> - Assegurar o direito à água e saneamento, garantir o acesso e a acessibilidade dos serviços (água e saneamento) de boa qualidade, tendo em vista a qualidade ambiental, igualdade de género e inclusão social, a Saúde pública, e prioritariamente a melhoria das condições socioeconómicas e o bem estar das populações em todo o território nacional. - Implementação e promoção da estratégia de prevenção e gestão eficiente dos resíduos capaz de responder as exigências fundamentais de salubridade e do ambiente sadio. Promover uma economia circular aproveitando os resíduos como fonte renovável. Promover investimentos em estreita colaboração com as autarquias locais. - Prosseguir com a reforma, melhorar o governo da água e do saneamento, reforçar as competências e a regulação técnica, assim como assegurar os investimentos do sector através de um fundo rotativo; Institucionalizar em Cabo Verde um forum de debate sobre a Água e Saneamento ao nível nacional, regional e internacional.
TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une agriculture et une agro-industrie durables, inclusives, modernes, compétitives, génératrices de revenus et socialement reconnues. - Réduire au minimum le risque d'introduction de nouveaux ravageurs et maladies provenant à la fois de l'agriculture et de l'élevage, en créant les conditions nécessaires à l'exécution de l'inspection et à la sécurité sanitaire des aliments. - Assurer le droit de tous à l'accès régulier et permanent de la population à une nourriture suffisante, saine et nutritive, sans préjudice de la satisfaction des autres nécessités de base. - Développement intégré et durable des bassins hydrographiques, protection des ressources naturelles et promotion des activités agro-sylvopastorales, en vue de renforcer l'autonomisation des femmes, des jeunes et des familles les plus pauvres, ainsi que l'amélioration de la résilience socio-économique et environnementale des zones d'intervention.
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et préserver la biodiversité en tant que base des ressources environnementales pour la promotion des secteurs d'activité économique tels que le tourisme, l'agriculture, la foresterie, l'élevage et la pêche et mettre en œuvre les plans de gestion pour les aires protégées - Assurer la qualité de l'environnement, promouvoir la citoyenneté écologique et renforcer les systèmes d'autorisation et d'audit environnementaux. - Contribuer efficacement à la gestion équilibrée et participative des terres boisées pour assurer la résilience des écosystèmes et des populations rurales au changement climatique et à la dégradation des terres.
	(...)



Programme	Objectifs du programme
(...)	
GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, CLIMATIQUES ET GÉOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Monitoring et surveillance météorologique et géophysique, contrôle de la qualité et diffusion de données / informations importantes sur la météo, la mer, la qualité de l'air et le climat.- Fournir l'institution de technologies modernes et de capacités opérationnelles pour mesurer, stocker et diffuser systématiquement des informations météorologiques, climatologiques, sismologiques et océanographiques.
AMÉLIORATION DE LA DA QUALITÉ DE LA PRODUCTION ET DIFFUSION DES STATISTIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de la capacité institutionnelle et de la qualité de production de données statistiques
PROGRAMME NATIONALE DE RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à l'augmentation de la production et des revenus des agriculteurs et des producteurs grâce à la recherche appliquée dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de l'élevage et de l'environnement.- Assurer la gestion durable et responsable des ressources marines par des recommandations issues des résultats de la recherche scientifique.

(Source : MAE)

7. Analyse SWOT de la chaîne des valeurs des produits agricoles

La chaîne de valeurs des produits agricoles est composée par de nombreux acteurs et elle est complexe et variable selon la provenance des produits (importation, locaux), leurs typologies (cultures de subsistance, cultures maraîchères et fruitières, culture de rente, produits d'élevage et de pêche) et les marchés (d'importation, intra-île, inter-îles, d'exportation et de diaspora). Cela génère une forte volatilité temporelle et spatiale des prix et des conditions de marché très variables malgré l'existence d'une demande forte et constante en produits agricoles.

La CVA capverdienne se caractérise par :

- a. Une production interne très insuffisante (entre le 20 et le 30%), par rapport à la demande en biens alimentaires soit pour les résidents que pour les touristes, pour des raisons principalement liées à l'insuffisance en eau ;
- b. Des PME de production agricole motivées (qui prennent des risques) en vertu des débouchés sûrs sur le marché ;
- c. Des exploitations agricoles familiales très peu organisées autour de la production mais qui ont tendance à s'organiser (Associations, coopératives) autour de la transformation des produits en vertu des débouchés sur le marché (mais qui doivent faire face aux coûts élevés en énergie et eau) ;
- d. La quasi-totale absence d'infrastructures de stockage des produits frais, au moins fonctionnelles ;
- e. Un oligopole du marché d'approvisionnement des facteurs de production destinés au secteur agricole (Agrocentro et Agroproductos pour l'agriculture et Upranimal, Siprac et Nutrivet pour l'aliment bétail) ;
- f. Un réseau très important d'intermédiaires (*rabidantes* et *pexeiras*) qui jouent un rôle clef dans la fixation des prix (à la production « au bord du champ » et au marché) ;
- g. Un transport maritime insuffisant et inadéquat aux produits périssables ;
- h. Un nombre réduit d'importateurs/distributeurs, surtout pour le marché touristique de Sal et Boa Vista (les entreprises Emicela et Benito Alvarez dominant le marché) ;
- i. Le crédit au secteur agricole est marginal, aussi bien au niveau des banques que des IMF, à cause du risque élevé du secteur agricole mais aussi des carences des dispositifs appropriés pour le financement agricole ;
- j. Des consommateurs peu exigeants par rapport à la qualité des produits (organoleptique et sensoriale, d'origine, de système de production) y compris le marché touristique all inclusive et, par conséquent, l'absence de valorisation des produits (la qualité n'est pas payée) ;
- k. Le faible intérêt des producteurs dans les certifications (mises à part de type hygiénique-sanitaires) en raison des débouchés relativement faciles sur le marché (commercialisation) et de l'absence de bénéfices financiers directs (mises à part quelques marchés de diaspora).

Afin de proposer des pistes et actions capables d'améliorer la chaîne de valeurs des produits agricoles, mais aussi d'insérer ces éléments dans un contexte plus large qui prenne en compte l'ensemble du contexte capverdien, l'analyse SWOT suivante a été menée par l'étude afin d'introduire d'autres éléments de réflexion qui seront approfondis dans les chapitres suivants.

Tableau 13 : Analyse SWOT de la chaîne de valeurs des produits agricoles.

Forces	Faiblesses
Croissance moyenne annuelle du nombre des touristes de 12% entre 2000-2016	Transport maritime interne faible et irrégulier
Potentiel touristique encore très élevé	Conditions de transport maritime des produits agricoles non appropriées
Forte demande de produits alimentaires locaux sur le marché (local, national, touristique et de diaspora)	Accès aux terres complexe et faible motivation aux investissements productifs en raison de la forte présence du métayage et de location des terres
Bonne diversification des productions agricoles	Pas d'implication des producteurs dans la gestion des facteurs de production (eau, semences, intrants...)
Ressources potentielles importantes en poisson et en cultures de rente, à des prix compétitifs	Faibles productions (carence de terres cultivables, eau, sécheresses...)
Investissements publics pour améliorer l'accès à l'eau	Manque de planification et de respect des calendriers agricoles orientés sur le marché
Croissance du secteur de l'élevage (porcs, petits ruminants, volaille)	Collaboration insuffisante entre INIDA et le secteur privé
Augmentation du nombre et des superficies des parcs et zones protégées	Connexions maritimes inter-îles irrégulières et aléatoires
Intérêt croissant vers les énergies renouvelables	Instabilité de la demande (Les intermédiaires s'approvisionnent chez les producteurs au moment où elles ont la garantie d'écoulement des produits cela se passe sans anticipations ni contrats formels).
Existence d'un observatoire des prix de marché (ARFA)	Lenteur de l'administration des ports à cause de la faible coordination entre les différents services impliqués (ENAPOR, inspection du MAE, courtiers, douane) et de l'insuffisance d'équipements)
Contrôles sur la qualité hygiénique des produits alimentaires transformés (ARFA)	Infrastructures de stockage et conservation des produits insuffisantes et non opérationnelles
Présence de nombreuses ONG avec des programmes de microfinance	Systèmes d'intermédiation entre la production et la consommation qui défavorise les producteurs
Présence d'Associations et coopératives qui s'organisent autour de la transformation des produits	Faible organisation des producteurs
Présence de PME qui investissent dans le secteur agricole et s'assument des risques importants	Accès à l'énergie et à l'eau difficile et coûteux
Présence de la plateforme des ONG capverdiennes	Manque d'instrument de régulation de la volatilité temporelle et spatiale des prix du marché agricole
	Manque de valorisation de la qualité des produits agricoles, y compris le marché touristique
	Manque d'instruments qui favorisent l'accès au crédit agricole
	Faible accompagnement des OP, ONG, IMF de la part des Institutions de tutelle et services ministériels compétents
	Faible coordination entre le secteur publique, privé et les OSC
	(...)



(...)

Opportunités	Menaces
Augmentation des investissements dans le secteur touristique	L'offre touristique ne valorise pas suffisamment le territoire (culture, histoire, ressources...)
Diversification du tourisme selon les demandes et les caractéristiques géographiques des îles	Compétition des produits d'importation avec les produits locaux
Les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, même si les coûts d'investissement initiaux sont importants (environ 6000-7000 euro/ha), sont retenus efficaces et faciles à utiliser	Aléas climatiques (sécheresse) et risque de peste (mille pattes)
Émergence de l'offre éco touristique	Perte de RH formés localement qui émigrent vers Praia, Mindelo et/ou à l'extérieur du Pays
Niveau de compétition faible dans l'agrobusiness	Coûts élevés pour le démarrage des nouveaux agrobusiness
Amélioration de la régularité et fréquence des transports internes par avion	Prix élevés du transport interne par avion
Privatisation du transport maritime (probable)	Chaînes de distribution des produits alimentaires concentrées dans peu d'entreprises
Politiques et programmes sensibles au renforcement des capacités des organisations des producteurs	Faible réglementation et application des certifications des produits agricoles
Recherche de synergies entre les secteurs publique, entrepreneurial et de la société civile dans la gestion des centres post-récolte	Ports maritimes non adaptés en termes d'infrastructures, coûts et administration
Recherche de synergie entre la vulgarisation et la recherche agricole en impliquant le secteur privé	
Professionnalisation du secteur de la microfinance (nouvelle loi)	
Nouveau Plan de développement soutenable (PEDS 2017-2021) et implication des PTF	





Cabo Verde



Deuxième partie : Solutions techniques et plan d'investissement

Atouts et opportunités de financement du secteur agricole

Le financement du secteur agricole au Cabo Verde bénéficie de plusieurs atouts et opportunités :

- **Le « linkage » entre le secteur agricole et le marché touristique** : La production agricole locale couvre à peine 25% des besoins totaux du pays, ce qui le confine dans une dépendance structurelle à l'importation, de l'ordre de 80%, avec les conséquences connues sur les dépenses budgétaires. Ce marché intra et inter îles, touristique et d'exportation (y compris celui de la diaspora) est très important. Selon les estimations, le marché du tourisme génère environ 60 millions d'euro par an¹⁰ pour la consommation de produits sur les îles de Sal and Boa Vista. La grande majorité de ces produits sont importés, alors que le secteur touristique connaît une croissance annuelle moyenne de 12%, contre une moyenne africaine de 5%. Le Cabo Verde est parmi les meilleures destinations touristiques au monde, avec des perspectives de développement sur la période 2014/2024 (information du World Travel Tourism Council) du fait entre autres de sa position géostratégique dans l'océan atlantique ; Il est loin d'être saturé, avec un faible risque au terrorisme. Ce secteur constitue également l'une des priorités du gouvernement, qui est donc engagé à entreprendre les actions nécessaires pour son développement.
- **Le marché local** : Une forte demande des produits agricoles sur le marché local est présente, du moins pour certaines spéculations comme les fruits, les légumes, les produits d'élevage, le poisson... ; ceci relève d'une décision politique des décideurs d'arbitrer d'une part entre les recettes produites par ces importations, d'autre part leur coût en termes de dépenses budgétaires, et enfin les répercussions que cette ouverture produirait à l'interne au niveau des différents intervenants, en particulier sur les conditions de vie de la population du secteur rural.
- **Le dynamisme du secteur des services bancaires, de télécommunication et de la plateforme informatique du pays** : La forte bancarisation (environ 40% de la population), la très bonne couverture en téléphonie mobile (avoisinant les 100%, la plupart de la population utilisant plus d'un téléphone portable), la longueur d'avance dans le domaine de l'informatique et les choix innovants dans l'offre de produits et services... constituent des atouts majeurs pour servir de soutien/relais à la distribution de produits financiers en général, et de produits financiers agricoles en particulier. Ces facteurs pourront contribuer à réduire les coûts d'opérations généralement induits par les crédits de proximité, et permettre de les offrir à des taux d'intermédiation plus acceptables, tout en maintenant la nécessaire rentabilité des opérations. Ils pourront également faciliter l'utilisation « d'agents bancaires » qui simplifient les services, réduisent les risques et accroissent la rentabilité et l'efficacité des opérations d'épargne et de crédit ; la banque mobile constitue l'un des défis des pays en voie de développement et le Cabo Verde dispose d'un « pré requis » appréciable pour y aller très rapidement.
- **L'engagement des autorités** : Les différents projets réalisés et en cours au service du secteur, l'accompagnement et l'encadrement technique de ses services décentralisés du MAE et les divers partenariats, confirment la volonté politique du gouvernement vis-à-vis du secteur. Cette volonté démontrée continuera d'orienter les choix politiques et les stratégies en faveur du secteur.
- **L'intérêt des PTF pour le pays et pour le secteur agricole** : Le pays jouit d'une forte audience auprès des différents partenaires, du fait notamment de la stabilité politique et de la Gouvernance en place, mais aussi de la qualité des relations antérieures et de la conduite appréciée des projets entrepris et accompagnés ; ceci a renforcé la confiance et leur disponibilité à poursuivre la collaboration dans divers domaines, y compris celui du secteur agricole.

Ces atouts et opportunités constituent autant de facteurs qui devraient faciliter la mise en œuvre des solutions technico-financières, telles qu'indiquées ci-après.

10 Cabo Verde de multisector market report June 2017



1. Proposition des solutions technico-financières

Les propositions technico-financières se fondent sur les 4 axes d'intervention suivants :

- L'amélioration de la chaîne de valeur des produits agricoles ;
- L'amélioration des capacités des systèmes associatifs/coopératifs ;
- Le développement de l'offre des services agricoles financiers ;
- L'adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs.

Sous différentes formes et modalités, ces 4 axes contribuent à améliorer : **(a) la structuration, (b) les capacités et (c) l'accès au marché, des producteurs agricoles.** Les effets engendrés par cela permettent de réduire la volatilité des prix des produits agricoles ainsi que les risques agricoles liés à l'instabilité des prix et par conséquent d'augmenter la résilience des producteurs agricoles, individuels et associés.

Pour chaque axe, qui devient un résultat attendu dans le plan d'investissement, des actions et mesures opérationnelles sont proposées.

Ensuite le plan d'investissement définit les rôles et responsabilités des acteurs impliquées dans l'implémentation des actions, les ressources nécessaires, dans la mesure du possible vu le caractère macro-économique de plusieurs mesures proposées et un plan de travail quinquennal.

1.1. Actions pour améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles

Pour améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles, il est nécessaire d'agir à travers une série d'actions différentes et coordonnées.

1.1.1. Études des chaînes de valeur

Tout d'abord il est nécessaire d'étudier les chaînes de valeurs des principaux produits locaux. En effet à présent il existe seulement une étude sur la filière café (FAO/MAE) réalisé en 2015 (une autre étude sur la filière vin est plutôt une analyse technique des systèmes de production) et il est donc nécessaire de réaliser les études au moins sur les chaînes de valeur suivantes :

- Tubercules (patate douce, igname, manioc)
- Cultures maraîchères (tomate, chou, laitue, carotte, oignon, concombre, courge...)
- Cultures fruitières (banane, papaye, mangue)
- Volaille
- Petit ruminants (et produits dérivés)
- Poissons (thon, chicharo, maquereau)

A travers l'analyse des relations parmi les acteurs qui interviennent dans les chaînes des valeurs et des goulots d'étranglement, les études devraient identifier les stratégies plus adaptées pour les exploitants agricoles familiaux afin d'améliorer leur positionnement vis-à-vis des autres acteurs.

Pour ce faire, une coordination des agences des UN à travers l'engagement d'UNIDO (United Nations Industrial Development Organization), semble être bien intéressée, au lancement de certaines études.

a. Implication des producteurs dans la gestion et multiplication des facteurs de production

Ceci à travers :

- L'implication des producteurs organisés dans les structures/sociétés de gestion des périmètres irrigués, afin d'améliorer le taux de recouvrement des usages (actuellement très faible) et décider de l'utilisation des revenus. Cela implique que les actuelles Sociétés de gestion des périmètres (sociedade spor quotas) (6 dans l'île de Santiago) qui sont gérées uniquement par les services du MAE, devront être élargies aux Usagers de l'eau, et donc aux paysans qui cultivent dans les périmètres irrigués, afin de coordonner le système de distribution de l'eau et les quotas mais aussi la maintenance des périmètres et les calendriers agricoles. Cela permettra aussi aux usagers individuels de se constituer en Associations d'Usagers afin d'avoir un meilleur pouvoir de négociation et s'investir dans des actions collectives (ex. intrants, collecte et négociation avec les *rabidantes*) ;
- La contractualisation des producteurs organisés pour la production de semences commerciales (R1 et R2) à partir des semences de base des variétés locales sélectionnées et disponibles à INIDA (maïs, haricot, patate, manioc, igname, tomate...). Après les contrôles phytosanitaires et de pureté variétale, les producteurs formés et certifiés devront pouvoir vulgariser et commercialiser une partie des productions directement chez les autres producteurs et/ou avec les PME (Agrocentro et Agroproductos) qui gèrent la majorité du marché des semences ;
- L'appui à la production de fertilisants et produits antiparasitaires organiques, directement chez les producteurs à travers des facilitations/subventions, afin de faciliter leur production et mettre en place une intense campagne de vulgarisation sur leur utilisation et bénéfices. Les producteurs formés devront pouvoir vulgariser et commercialiser directement les produits chez les autres producteurs et/ou avec les PME (Agrocentro et Agroproductos). Cela est possible à travers une action coordonnée par le MAE/MDR/CER et à travers le financement qui pourrait être facilité par les IMF sous couverture de Proempresa (Agence de l'État, à gestion autonome).
- L'appui à la production d'aliment bétail, directement chez les producteurs organisés et à travers des facilitations/subventions. Les producteurs formés devront pouvoir commercialiser directement les produits chez les autres producteurs et/ou à travers les PME (Upranimal, Siprac et Nutrivet) qui gèrent le marché des aliments bétail. Le système de financement devrait suivre l'exemple de l'activité précédente.

L'effet principal visé par ces mesures est que les producteurs soient en mesure de rendre des prestations services aux autres producteurs et par cette voie de stimuler les producteurs à s'associer (organisations paysannes) autour de ces services. Ensuite, comme démontré par plusieurs cas d'étude menés en Afrique de l'Ouest et ailleurs, des producteurs organisés n'auront ensuite probablement pas de difficultés à s'associer aussi pour occuper d'autres niveaux de la chaîne de valeur (transformation, commercialisation...).

b. Analyse des marchés des produits agricoles et création de partenariats publics/privés (PPP) pour la gestion des centres de post-récolte

Les différentes caractéristiques agro-écologiques des îles du Cabo Verde constituent une grande richesse pour le développement du Pays à condition que le marché inter-îles soit efficace et bien articulé. Les 4 centres post-récolte existants dans les îles de Santiago, Fogo, Santo Antao e Maio, qui sont de modernes infrastructures de grosse capacité et déjà, au moins partiellement, équipés, représentent un atout pour la valorisation et la commercialisation des productions de chaque île et du Pays entier, à condition qu'ils soient bien adaptés aux productions locales, aux besoins du marché et bien évidemment fonctionnels (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Cela en effet permettrait de conserver, traiter, faire le packaging et stocker les produits en quantité afin d'avoir des débouchés surs, différenciés et rémunérateurs sur le marché.

Néanmoins, avant leur opérationnalisation, il est nécessaire de faire une analyse détaillée des productions locales et des besoins des marchés, locaux et nationaux (intra-île et inter-îles), pour les différentes catégories des produits agricoles et, sur cette base, de déterminer les business-plans nécessaires à assurer leur durabilité ainsi qu'un système de gestion adaptés à leur fonctionnement.



En ce qui concerne la gestion des centres, il semble évident qu'un partenariat public/privé (PPP) s'avère nécessaire avec une forte implication des organisations des producteurs. Nous sommes convaincus que l'actuelle faiblesse des associations et coopératives ne constitue pas un obstacle à leur participation mais au contraire que les producteurs seront énormément stimulés à s'organiser s'ils seront appelés à cogérer les centres post-récolte. Néanmoins, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, les actions de formation et accompagnement de ces nouvelles associations et coopératives devront faire l'objet d'une attention particulière.

Pour la création des PPP, les chambres de commerce de Sotovolta et Barlavento devront faciliter ce processus afin de trouver la meilleure combinaison possible parmi les acteurs et les formes juridiques plus appropriées. Ensuite, des fonds de roulement importants (à étudier la possibilité de financement à travers Proempresa) sont aussi nécessaires pour le démarrage des activités ainsi qu'une gestion de type entrepreneurial et un suivi rapproché sur la base des business plans initiaux.

c. Expérience pilote sur le système de warrantage

La forte carence d'infrastructures de stockage est liée aux faibles productions, en particulier du maïs, aux coûts élevés de l'énergie pour assurer la chaîne du froid des produits de cycle court et aux fortes nécessités de la part des paysans de disposer d'argent cash dès les récoltes.

Toutefois certains tubercules, comme la patate douce, sont produits en bonne quantité et ils peuvent être facilement conservés pendant deux ou trois mois avec un minimum d'investissement dans les systèmes de stockage. La présence capillaire des IMF sur terrain et les grandes fluctuations temporelles des prix pendant les saisons, constituent aussi des facteurs préalables aux possibilités d'introduire des expériences pilote de warrantage dans certaines îles avec une forte production de patate douce.

Pour ce faire, une étude détaillée doit être réalisée en partenariat avec les ONG/Associations qui exécutent des programmes de microfinance.

d. Subventions aux énergies renouvelables

Un facteur fort limitant les capacités de conservation et transformation des produits agricoles est constitué par les coûts élevés de l'eau et de l'énergie, malgré l'exonération des droits de douane sur les équipements importés. A titre d'exemple une station de pompage d'un forage, fonctionnant avec des panneaux solaires, a un coût variable, selon la capacité de la pompe, entre 3000 et 4000 euro tandis qu'une chambre froide de dimensions moyennes alimentée par des panneaux solaires nécessite un investissement d'environ le double.

Le financement du secteur est encore peu développé et les systèmes existants et/ou identifiés dans le PNAEE (Plano Nacional para as Eficiencia Energetica) comme les exonérations sur les taxes, les garanties, les PPP, les appuis de la diaspora et les subsides n'ont pas encore donné des réponses adéquates.

Certains PTF, comme la coopération luxembourgeoise (Lux dev), interviennent dans ce secteur depuis de nombreuses années et il serait opportun de tirer profit de leurs expériences. De même, il serait intéressant d'associer le secteur privé à ce processus à travers l'agence publique Trade Invest qui s'occupe de la promotion des investissements des entreprises au Cabo Verde afin de faciliter les exportations dans des marchés de niches.

e. Adéquation du transport maritime aux exigences en termes de régularité et condition de transport des produits agricoles

Comme analysé dans la partie A du document, le transport maritime représente un véritable obstacle au développement de la chaîne de valeur des produits agricoles au niveau national. Sans une amélioration de la fréquence et de la régularité des transports maritimes internes, il semble en effet peu probable que les producteurs puissent améliorer considérablement l'accès au marché inter-îles.

Son adéquation fait l'objet d'un agenda spécifique au niveau Gouvernemental et de ses partenaires institutionnels, comme la Banque Mondiale. Le scénario plus probable semble être celui de sa privatisation mais un agenda clair n'est pas encore établi. Le groupe d'appui budgétaire, composé par les différents Ministères et les PTF, pourrait faire une importante action de lobbying à ce sujet.

f. Mise en place d'un Système d'Information du Marché (SIM)

L'ARFA à travers son observatoire des marchés et le personnel des Délégations régionales du MDR, enregistre d'une manière hebdomadaire les prix à la consommation de 43 produits agricoles dans 16 marchés municipaux et dans les 9 îles du Pays. La collecte des données est réalisée avec des fiches d'enquêtes qui sont ensuite scannées et envoyées à ARFA pour être consolidées au niveau national. Les données consolidées sont ensuite transférées au MAE afin qu'ils soient analysés et comparés avec les prix à la production.

Pour mettre en place un véritable SIM qui puisse favoriser les échanges commerciaux mais aussi pour appuyer le MAE à se doter des politiques et programmes adaptés aux conditions du marché, il s'avère nécessaire de :

- **Revoir le système de collecte des données à travers des tablettes et/ou des applications spécifiques** sur les téléphones portables afin que les informations puissent être consolidées et transférées très rapidement et d'une manière semi-automatique ;
- **Revoir les informations à collecter:** au-delà des informations sur les prix de marché, les SIM pourrait inclure d'autres informations pertinentes comme les prévisions sur les récoltes, les quantités disponibles sur les marchés locaux, la présence de projets d'aide alimentaire, les conditions d'accès aux marchés, dont le transport maritime qui joue un rôle primordial au Cabo Verde, la demande de la part des HORECA, et en particulier dans les îles de Sal et Boa Vista, les volumes des produits vendus...
- **Identifier le système de transfert des informations le plus adapté aux besoins des producteurs** et des opérateurs économiques ainsi que les formes et modalités à utiliser à travers les ICT (Information et Communication Technologies) et les compagnies téléphoniques existants.

g. La qualité des productions : diversification des prix de vente, valorisation des produits locaux et sensibilisation des consommateurs

L'ARFA contrôle le respect des normes hygiénique-sanitaires des acheteurs et vendeurs des produits alimentaires, frais et transformés. De plus, les transformateurs des produits agricoles (ex. fromage de chèvre, vin, café) et les Hôtels qui ont un service restaurant, utilisent différents laboratoires (privés et Universitaires) pour effectuer des contrôles périodiques sur la qualité sanitaire des aliments. Par conséquent, l'accessibilité des produits agricoles à certains marchés (supermarchés, HORECA, exportation...) dépend du respect des standards hygiénique-sanitaires (en suivant les normes HACCP).

Au-delà des conditions hygiénique-sanitaires, le marché capverdien, y compris le marché touristique all inclusive, ne fait pas une distinction des produits agricoles sur la base de leurs qualités organoleptiques et sensorielles, de leurs origines (importation, exportation, îles et zones de production...) et du système de production utilisé (conventionnel, intégré, organique...). Donc ces critères de qualité, n'ayant pas d'influence sur la demande, ne différencient pas les prix de vente des produits.

Toutefois, les coûts de production varient sur la base des variétés adoptés, des zones de production, des systèmes de production, des itinéraires techniques, des cycles culturels etc. et cela provoque donc des pertes économiques nettes pour les producteurs ainsi qu'une diminution générale de la qualité des aliments. Au Cabo Verde, la seule exception au système de marché dominant, est constituée par le grog, dont sa production à partir de la canne à sucre capverdienne a été imposée par loi et les prix de vente sont diversifiés sur la base de certains critères de qualité. Ceci constitue donc un exemple de comment l'État peut intervenir sur la réglementation du marché des produits considérés sensibles et/ou stratégiques.



A partir de l'identification des produits stratégiques et sensibles capverdiens, comme décrit précédemment, il est donc nécessaire que l'État, à travers de l'Instituto de Gestao de Qualidade e da Propriedade Intelectual(IGQP), introduise des règles (traçabilité, codification, origine contrôlée, composition, production organique, production équitable...) qui engendrent la diversification des prix de vente et afin de valoriser les productions locales.

Ces mesures doivent aussi être accompagnées par une campagne de sensibilisation des consommateurs sur la qualité (dans son sens large) des produits alimentaires capverdiens, qui pourrait être menée par la Plateforme des ONG capverdiennes, en collaboration avec les associations de consommateurs et le MAE et en impliquant les Municipalités dans les différentes îles du Pays.

D'une manière parallèle, le Ministère du tourisme devrait lancer une campagne du « made in Cabo Verde » en collaboration avec les opérateurs touristiques et les HORECA, afin de promouvoir les produits agricoles (et non) capverdiens près de la population et des touristes.

h. Les rencontres entre les acteurs de la chaîne de valeur (foires agricoles)

Les rencontres entre les acteurs de la chaîne sont des forums qui réunissent les différents acteurs (fournisseurs d'intrants, producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants, consommateurs), parfois de régions éloignées, avec l'objectif de rendre plus équitables les transactions et réduire les spéculations tout en gardant les intérêts de chaque catégorie d'acteur intervenant dans la chaîne.

Elles peuvent être organisées en début de campagne ou au moment des récoltes (foires agricoles). Dans le premier cas, elles servent à confronter l'offre et la demande, estimer les disponibilités au niveau des zones, calculer les coûts de transport, les coûts d'intermédiation et les risques. Dans le deuxième, il s'agit plutôt d'un marché qui doit être opportunément organisé et réglementé.

L'objectif ultime des rencontres est de créer des opportunités afin que les acteurs de la chaîne établissent des contrats (ou marchés) à terme, c'est-à-dire qu'ils prennent des engagements réciproques, d'une manière informelle ou formelle, afin que chacun puisse planifier les activités respectives et opérer les meilleurs choix possibles (par exemple pour les producteurs il s'agit du choix des cultures, des calendriers agricoles, des itinéraires techniques...).

Une rencontre et une foire annuelle pourraient être organisées dans chaque île sur la base des produits agricoles locaux, des capacités organisationnelles des OP et des cycles cultureux.

La participation des tous les acteurs ne signifie pas forcément que tous les acteurs soient au même niveau d'information et aient la même capacité de négociation et de défense de ses intérêts. Les producteurs doivent donc disposer en avance d'informations, des capacités d'anticipation des évolutions des marchés et de négociation pour s'assurer des prix rémunérateurs.

1.2. Actions pour améliorer les capacités des systèmes associatifs/coopératifs

Les Associations et coopératives des producteurs agricoles capverdiens sont peu organisées et très éparpillées. Toutefois les OSC sont nombreuses (estimées à 724 en 2015 par la plateforme des ONG capverdiennes) et même s'il n'est pas possible actuellement de déterminer avec exactitude le nombre total des organisations de producteurs agricoles et celles qui sont réellement fonctionnelles, plusieurs expériences de succès sont reconues comme les coopératives de Fogo Cutelo Cupado (production de fromage de chèvre) et Chã das Caldeiras (vin), l'Association des pêcheurs et *pexeiros* de Boa Vista et plusieurs Associations de transformation des produits agricoles dans les différentes îles.

La structuration des organisations des producteurs est au centre des politiques et plans gouvernementaux (ex. PDES, PLANEER et stratégie de recherche agricole) et une grande attention est portée sur les difficultés d'accès au marché de la part des petits producteurs.

A cet effet, un nouveau système de vulgarisation agricole, adapté aux filières et aux caractéristiques productives de chaque île, est planifié à travers un système pluraliste (Gouvernement, secteur privé, ONG et OP) qui prévoit la contractualisation avec des tiers (ONG et privés). De plus, pour assurer la mise œuvre du point 9 ci-dessus pas exemple, un renforcement des liens et de coordination entre les services de vulgarisation agricole, le secteur privé entrepreneurial et les organisations des producteurs, concerne aussi la recherche agricole, par exemple dans la diffusion des variétés locales de semences, sélectionnées par INIDA.

Les Centres d'Extension Rurale et les vulgarisateurs agricoles doivent donc jouer un rôle clef dans la relance et le renouvellement du système. L'implication directe des producteurs, en tant que formateurs, dans les actions de vulgarisation agricole et de recherche action est aussi nécessaire afin de valoriser le savoir-faire local et rendre les centres d'extension rural les moteurs vivants de la relance et organisation du secteur.

La vulgarisation agricole doit se focaliser sur la planification et le respect des calendriers agricoles connectés au marché (tout le monde produit les mêmes cultures au même moment), sur l'utilisation des itinéraires techniques plus appropriées et qui valorisent la biodiversité locale, et sur une logique économique (bilans d'exploitation) qui demeure faible.

Dans ce cadre donc, les principales actions prévues sont :

- La contractualisation des ONG/Associations/coopératives agricoles, comme prévu dans le PLANEER, pour rendre des services de vulgarisation agricole (BPA, CEP, échanges inter-paysans...)
- La relance des centres d'extension rurale, comme prévu dans le PLANEER, avec l'implication des producteurs sur place et en lien avec la recherche action
- La formation sur les calendriers agricoles orientés marché, les itinéraires techniques et les bilans d'exploitation

Cependant, afin d'améliorer la structuration et les performances des systèmes associatif/coopératif, d'autres actions complémentaires, apparaissent fondamentales :

a. Diagnostic organisationnel rapide des organisations des producteurs dans les neuf îles habitées du Pays et les 22 Municipalités.

A l'état actuel, aucune Institution ne connaît exactement le nombre d'organisations de producteurs existantes et fonctionnelles que, comme nous l'avons vu, utilisent des dénominations et statuts différentes (Associations, Associations Communautaires de Développement, Associations de Producteurs, Associations Commerciales, Fondations, Fédérations, ONG, Coopératives...). Toutefois, la plateforme des ONG capverdiennes est composée par un bon nombre de ces organisations et, en tant que seule structure de la société civile de troisième niveau (composées par des organisations de 1er 2° niveau qui y adhèrent collectivement), semble être la mieux outillée pour faire un diagnostic organisationnel des OP dans les 9 îles et 22 Municipalités du Pays. Le PLANEER devra appuyer le diagnostic dont ses résultats permettront de caractériser (voir exemple en annexe VI) les organisations existantes afin de mettre en œuvre efficacement les actions déjà programmées par le MAE (contractualisation, relance des CER et formation) mentionnées dans les points précédents. De plus, le diagnostic permettra aussi à la plateforme d'opérationnaliser un plan de renforcement des capacités de ses membres.

b. Mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des OP et coopératives agricoles

La plateforme des ONG capverdiennes, à travers les appuis de ses partenaires externes et du PLANEER, devra mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités qui vise l'amélioration du système organisationnel des OP et des coopératives agricoles, à partir des sept principes coopératifs et à leurs applications au contexte capverdien. Certaines ONG capverdiennes, membres de la plateforme, ont les capacités humaines d'assurer la mise en œuvre de ce plan.



Les formations devraient accompagner en particulier les OP qui sont impliqués dans la gestion des facteurs productifs et dans la gestion des centres post-récolte (voir paragraphe précédent) et qui participent aux formations techniques sur les calendriers agricoles, les itinéraires techniques et les bilans d'exploitation (voir point précédent).

c. Poursuivre les actions d'enregistrement des terres (informations légales, limites et valeurs des terres) dans les îles de Santiago, Santo Antao, Fogo et Brava

L'accès à la terre ainsi que son utilisation, constitue un facteur limitant le développement des organisations des producteurs. Les petits producteurs souvent ne sont pas les propriétaires des terres mais plutôt des locataires et/ou des métayers et cela ne les motive pas à investir dans le secteur. Le projet "Properties Management Project for Investment Promotion - LAND", a établi un registre des terres (informations légales, limites et valeurs des terres).

A partir des bonnes pratiques de ce projet, il apparaît donc très opportun de négocier avec USAID une deuxième phase du projet afin de poursuivre ses actions dans les îles de Santiago, Santo Antao, Fogo et Brava, qui constituent le vrai défi du Pays étant les îles à vocation fortement agricole et avec de nombreux problématiques d'accès à la terre.

1.3 Actions pour améliorer l'offre de produits financiers agricoles

L'atteinte de l'objectif général d'améliorer l'accès aux produits et services financiers agricoles implique de travailler à différents niveaux du secteur financier et de différentes manières (renforcement des institutions, création d'environnement favorable, etc.).

Compte tenu de la structuration du secteur agricole au Cabo Verde (beaucoup de petits producteurs) un financement approprié devrait se faire dans la logique de l'agriculture familiale qui est large et recouvre des domaines de nature différente :

- le financement de l'exploitation agricole : les campagnes agricoles (intrants), les équipements (de production, de transformation ou de semi-transformation) la gestion des périodes récurrentes de soudure (pour couvrir les besoins courants...);
- le financement des organisations paysannes : structuration, gestion coopérative, techniques de production... ;
- le financement de la collecte : pour centraliser les récoltes auprès des petits producteurs opérant dans des zones souvent très difficiles d'accès;
- le financement du conditionnement: pour préserver l'hygiène et la qualité des produits, dans un contexte où le coût de l'électricité est très élevée, et où les énergies renouvelables sont encore peu sollicitées;
- le financement du transport inter-îles sur des distances relativement longues en bateau, avec des temps d'attente difficilement supportables par les produits fortement périssables pour la plupart;
- la connexion aux marchés inter-îles et touristique ;
- le financement des services d'appui à l'agriculture (vulgarisation, recherche, infrastructures...).

Ces besoins de financement ne sont pas de même nature, et donc ne peuvent pas être couverts par les mêmes dispositifs financiers :

- une large part du financement de l'exploitation agricole et des organisations paysannes relève de services financiers marchands « de proximité » (épargne, crédit) qui devraient être assurés par les IMF et les banques, en fonction des montants sollicités et de la durée des financements;

- le financement du transport/conditionnement et de la commercialisation des produits agricoles peut porter sur des volumes justifiant la mobilisation de ressources importantes, qui seraient pour la plupart assurées par les banques, avec le soutien de l'État et des PTF (via les mécanismes de garantie); cet aspect est singularisé au Cabo Verde par le caractère insulaire et le relief du pays ;
- les services d'appui à l'agriculture, le financement des infrastructures, relèvent d'autres mécanismes de financement dont l'articulation devrait inclure les services de l'État, avec le soutien des PTF.

La prise en compte de toutes ces particularités devrait conduire à définir un modèle de financement personnalisé, même si plusieurs paramètres généralement rencontrés en la matière seraient maintenus.

Le financement du secteur agricole au Cabo Verde devrait se faire selon un modèle intégré et inclusif :

- **qui implique tous les acteurs des CVA et leurs interrelations** : il s'agira de prendre en considération aussi bien i) les acteurs intervenant directement dans les différents maillons des chaînes de valeurs que ii) les acteurs indirects dont le rôle est de faciliter, accompagner, animer et dynamiser le dispositif. Cette approche holistique est fondamentale pour a) permettre les avantages réciproques grâce à la mutualisation de certaines activités b) de niveler les capacités relatives du fait de l'effet d'entraînement et aussi c) de réduire les risques et renforcer la résilience des bénéficiaires, par une capitalisation des potentialités individuelles ;
- **qui prend en compte les capacités productives spécifiques de chaque île** : l'une des richesses du Cabo Verde dans le domaine agricole est la diversité en matière de spéculations qui caractérise chaque île, et donc la complémentarité et l'interdépendance qui devrait favoriser l'épanouissement agricole de chacune, et aussi de l'ensemble ; cette spécialisation naturelle est un facteur essentiel dans l'identification des filières à promouvoir ;
- **fondé sur les spéculations les plus importantes** : parmi les spéculations qui caractérisent chaque île, il s'agira d'identifier celles produites ou susceptibles de l'être à une échelle suffisante pour justifier les choix et investissements éventuels à y consentir ;
- **focalisé sur le marché**: ce dernier aspect est fondamental et constituera le moteur de l'ensemble du dispositif de financement. Le marché devrait être considéré sur les plans i) local (intra et inter-îles) ii) touristique et iii) d'exportation, avec un focus particulier sur la diaspora. Le marché touristique est très important, et son « linkage » avec la production agricole locale servirait de véritable locomotive pour tout le secteur. L'ouverture du marché et sa stabilité créera le besoin de financement, et donc de crédit aux différents niveaux de la CVA, du fait des interrelations et des avantages réciproques induits. L'accès au financement facilitera à son tour le développement de la production qui nécessitera aussi d'une meilleure structuration des OP.

Une amélioration de l'offre de services financiers ne pourrait véritablement se faire qu'à partir d'actions coordonnées. Ces actions devraient inclure :

a. Un accompagnement des ONG et des Associations qui mènent des programmes de microfinance à travers un appui de proximité de la part du Ministère de l'économie et de la banque centrale, en charge du secteur

La microfinance au Cabo Verde a été toujours gérée par les ONG et Associations, qui ont développé des services financiers (crédit, épargne, transfert d'argent et assurance) à côté d'autres programmes de développement communautaire et de renforcement des capacités. Dans le cadre de la professionnalisation du secteur et de la nouvelle loi sur la microfinance, qui devrait rentrer en vigueur en début 2018, les ONG et Associations sont appelées à définir leurs systèmes de fonctionnement (mutualiste ou coopérative) et à rendre autonome le secteur. Actuellement, elles s'interrogent sur les meilleures formes de structuration et organisation institutionnelle afin de respecter la loi tout en gardant leur valeur ajoutée qui consiste à fournir des services financiers associés à d'autres activités et services de développement. Pour cela, il est donc nécessaire que le Ministère de l'économie, la Banque Centrale, qui a la tutelle des IMF, et les autres partenaires (PTF, consultants...) puissent accompagner les ONG/IMF dans ce processus de transition et professionnalisation (plan d'affaires, politiques de crédit, procédures opérationnelles, SIG...), aux côtés de l'Association professionnelle des IMF.



b. Une évaluation des besoins en services financiers des différents acteurs du secteur

Cette évaluation pourrait se faire sur la base d'informations, notamment auprès :

- de la plateforme des ONG qui a une connaissance assez élargie des acteurs dans l'ensemble du pays ;
- des associations de producteurs/ coopératives qui fédèrent plusieurs OP, avec des projets pertinents et porteurs, mais qui trouvent difficilement écho auprès des partenaires ;
- des producteurs individuels de petite, moyenne ou grande taille qui au stade actuel financent leurs exploitations à partir de ressources propres limitées, mais dont les besoins en financement sont avérés ;
- des PME intervenant sur le marché, avec des perspectives de développement encourageantes...

c. La mise en place de services techniques dédiés au financement des chaînes de valeur dans les IMF et les banques

La clientèle du secteur agricole est assez mitigée et est composée d'acteurs formels, informels, mais aussi mixtes ; cette clientèle requiert une approche et une politique spécifiques, qui ne sont pas forcément en arrimage avec le dispositif de gestion de la clientèle traditionnelle en place. Il serait donc important pour les institutions financières de créer en leur sein des services ou fonctions dédiées au FCVA, avec un personnel formé à cet effet, et des procédures d'analyses plus élaborées. Ce personnel devra inclure des spécialistes du secteur agricole, des gestionnaires et des financiers, afin de mieux apprécier les activités des potentiels clients. Ceci nécessitera des formations à l'interne, mais aussi auprès des services et institutions spécialisés (services techniques de l'État, ONG...).

d. Le développement de nouveaux produits dans les IMF en lien avec les chaînes de valeur ciblées

L'objectif des études des chaînes de valeurs agricoles des principaux produits est d'identifier les maillons et les acteurs qui ont le plus besoin d'être soutenus par des produits financiers. Pour ces acteurs, le processus de développement et de mise en place de nouveaux produits consisterait à i) rencontrer ces différents acteurs ii) analyser leurs activités iii) évaluer leurs besoins iv) retenir les plus significatifs et les plus récurrents et v) définir les produits les mieux indiqués ; comme tout développement de nouveaux produits, ceux retenus devront faire l'objet de test pilote, afin d'évaluer leur pertinence, apporter les éventuels correctifs, avant leur mise à l'échelle. En général, en matière de FCVA, on constatera que pour répondre aux besoins, il sera nécessaire de coupler plusieurs produits, compte tenu des liens opérationnels entre les acteurs. Par exemple, un produit de warrantage appellerait un i) financement de la production (intrants) ii) un financement des producteurs pour couvrir leurs besoins de subsistance pendant le période de stockage (environ 70-80%) de la valeur des stocks iii) un refinancement de l'IMF par la banque, adossé à iv) un fonds de garantie soutenu par l'État/ PTF et/ou autres.

e. Le refinancement des IMF pour les petits producteurs à l'aide de fonds de garantie et de facilitation

Le financement du secteur agricole est en général beaucoup plus risqué que celui des autres secteurs. Ces risques qui sont assez particuliers au Cabo Verde compte tenu des spécificités du pays ont aiguisé la frilosité des institutions financières. Or, un dispositif de renforcement du financement du secteur agricole (comme tous les autres secteurs) ne pourrait se réaliser sans un engagement plus prononcé de ces institutions, en matière de prise de risques, mais aussi sans une assurance que ces risques seraient suffisamment protégés. Pour ce faire, il serait nécessaire de mettre en place des mécanismes de garantie pour le refinancement des IMF par les banques. Une alternative pour s'assurer de l'efficacité du système de garantie est de le confier à une institution financière spécialisée indépendante, liée aux intérêts des banques commerciales. Le risque de défaut devrait principalement rester avec l'institution de vente au détail pour s'assurer que l'accent est toujours placé sur la bonne gestion de portefeuille pour la durabilité. Précisons que ce schéma devra s'intégrer dans le cadre d'une analyse globale du secteur financier.

f. Programme de renforcement de capacités des IMF

La réalité aujourd'hui est que les IMF opérant dans le secteur sont peu outillées pour assurer de façon professionnelle les activités de financement à l'échelle, en particulier au bénéfice du secteur agricole. La microfinance moderne requiert de plus en plus d'expertise technique, qui exige la maîtrise d'outils appropriés, en phase avec l'évolution technologique qui offre beaucoup d'opportunités, qui permettent une proximité plus accrue, tout en réduisant les coûts d'opération. En dehors de leur caractère d'ONG qui limite leur portée, et qui est en phase d'être résolu par la nouvelle loi, plusieurs autres actions doivent être mise en œuvre, afin de leurs donner toutes les capacités nécessaires pour répondre aux nouveaux enjeux de la microfinance, et aussi aux attentes des acteurs. Ces actions concernent notamment :

- L'accompagnement pour la séparation effective des activités de l'ONG de celles de la microfinance qui devraient en plus des objectifs sociaux, répondre à des objectifs de rentabilité et de pérennité financière. Ceci nécessitera un accompagnement, afin que cette « séparation » se fasse sans affecter la base de collaboration entre l'ONG originale et l'IMF ; les textes organiques, les politiques et procédures opérationnelles devront être revus suivant la nouvelle configuration ; de même les ressources matérielles, logistiques, humaines et financières devront être redéfinies ;
- La mise en œuvre d'un programme de formation au bénéfice des IMF. Ce programme concernera aussi bien le personnel technique, que leur clientèle.

En ce qui concerne le personnel technique, plusieurs thématiques devront être couvertes ; on pourra prévoir les modules basiques du CGAP, notamment :

- La mesure et le contrôle des Impayés et la Fixation du Taux d'intérêt en microfinance : pour aider le personnel à maîtriser d'un le concept d'impayés, ses causes, ses coûts, sa mesure, son impact sur la pérennité de l'IMF et d'autre part le lien entre les impayés et le taux d'intérêt permettant d'atteindre la pérennité ;
- L'analyse financière des IMF : lecture des états financiers, calculs, analyse et interprétation des ratios et indicateurs de performance, utilisation des ratios dans le dispositif de gestion et de prise de décisions avisées,
- La Gestion des Risques en microfinance : différents types de risques, leur identification, leur prévention et les moyens et diligences permettant de les corriger ;
- La planification stratégique : pour aider les IMF à se doter de plan d'affaires cohérents ;
- La gouvernance en microfinance qui comporte des spécificités en raison notamment de la multiplicité des acteurs et de la divergence des intérêts et préoccupations respectives, la prévention et la gestion des crises.

En plus de ces modules de base, on pourra également prévoir des « modules métiers » qui seront adressés aux différents corps de métier du personnel :

- la gestion professionnelle du crédit ;
- la gestion de la clientèle ;
- le métier de gestionnaire d'agence ;
- le métier de caissier/ guichetier...

g. Programme d'éducation financière des clients

Afin de mieux préparer les clients à la gestion de leurs activités et de leurs crédits, il faudra envisager à leur intention une formation en « éducation financière », dont les différents modules couvrent les aspects suivants:

- permettre à la cible de comprendre les enjeux financiers ;
- pallier le faible niveau d'alphabétisation ;
- identifier des formateurs locaux capables de réaliser la formation des bénéficiaires ;
- disposer d'un pool de formateurs locaux certifiés en éducation financière ;



- améliorer la gestion des ressources financières des bénéficiaires ;
- construire une relation de confiance durable entre les bénéficiaires et les IMF ;
- renforcer l'inclusion financière ;
- réduire les difficultés d'accès à l'information financière pour les bénéficiaires, ce qui les expose davantage à des dérives de toutes sortes (par exemple, le surendettement).

Ce programme pourra être soutenu par le Gouvernement, les PFT et relayé aussi au niveau de la plateforme des ONG, pour une plus large diffusion.

h. L'amélioration du Système d'Information de Gestion (SIG) des IMF

Les systèmes d'information actuellement utilisés dans les ONG/IMF ne permettent pas une gestion suffisamment professionnelle des opérations, afin de faire ressortir les performances du portefeuille, notamment sa qualité à partir d'indicateurs reconnus (Portefeuille à Risque, Taux de pertes, Taux de Remboursement...) ; Les réformes à apporter à l'organisation et à la gestion des IMF, notamment au niveau des politiques et procédures, l'introduction de nouveaux produits, mais aussi la prise en compte des normes de gestion, indicateurs de performances... nécessiteront forcément une amélioration des SIG. Des programmes spécifiques pour gérer l'activité de microfinance, et répondant aux dispositifs réglementaires, et également et aussi à ceux de la microfinance en général devront être mis en place, soit à concevoir grâce aux opérateurs locaux, soit à acquérir auprès de prestataires spécialisés. L'amélioration du SIG renforcera les performances des institutions, notamment par une meilleure maîtrise du portefeuille, une gestion plus avisée de la clientèle, et aussi une plus grande efficacité dans le pilotage de l'ensemble des activités, grâce à une base d'informations fiables et en temps réel. Des programmes sur mesure, avec l'appui des prestataires locaux peuvent aider à personnaliser les opérations, en fonction des réalités et attentes des institutions, en complément des programmes usuels traditionnellement utilisés.

i. La réalisation de visites d'échanges et voyages d'étude auprès d'institutions et des Pays ayant plus d'expérience dans l'activité de microfinance

L'un des moyens les plus efficaces de renforcer les capacités des IMF est de leur offrir des voyages d'études/ visites d'échanges auprès d'autres IMF plus expérimentées, et ayant enregistré des performances reconnues. Les échanges au bureau de ces IMF avec les différentes instances (élus/ responsables de l'exécutif) sont très instructifs et édifiants. Les visites terrain en complément de ces séances permettent de vivre concrètement les activités avec le personnel opérationnel et la clientèle. Ces visites dont les durées n'excédant pas en général une semaine peuvent être organisées auprès des IMF de la sous-région.

j. La mise en place d'une stratégie nationale d'inclusion financière

Le Cabo Verde ne dispose pas à l'heure actuelle d'une Stratégie d'inclusion financière, permettant de définir un cadre structuré de collaboration, de synergie et de mutualisation des services au bénéfice de la population. Il serait souhaitable que toutes les actions indiquées ci-dessus soient centralisées dans un document de Stratégie d'Inclusion Financière qui contiendra les actions visant à promouvoir l'offre de services financiers, de même que la demande, ainsi que le cadre réglementaire. Ce document qui a un caractère plus holistique prendra en compte les actions au bénéfice de toutes les composantes de la vie socioéconomique du pays, y compris le secteur agricole.

1.4 Mesures de protection et soutien aux producteurs

Le Cabo Verde est largement dépendant des importations et les produits agricoles locaux doivent faire face soit à une faible production qu'à la concurrence des produits d'importation tout au long de l'année ou dans certaines périodes selon les produits. Afin de limiter la concurrence des produits importés et soutenir les producteurs agricoles locales, des mesures de protection et de soutien aux producteurs doivent être pensées et mises en place.

a. Redéfinir les Institutions de tutelle et les services ministériels en charge des organisations des producteurs et coopératives agricoles ainsi que les mécanismes de coordination intersectorielle

Le Ministère de la famille et inclusion sociale, qui est en charge de la tutelle des ONG, ne semble pas le plus adapté quand il s'agit d'accompagner les associations des producteurs agricoles, des éleveurs et les coopératives agricoles, qui ont des exigences spécifiques au secteur agricole. Il nous semble donc opportun de redéfinir la tutelle des OSC en fonction de leurs caractéristiques principales (mission, vision, objectifs et activités...) et à cet effet, encore une fois, le diagnostic organisationnel pourra bien être utilisé. Sur cette base, la tutelle pourrait être confiée par exemple au MAE pour les Associations et Coopératives des producteurs, au Ministère de la famille pour les ONG et Associations Communautaires, au Ministère de l'économie et finances pour les IMF etc.

De plus une coordination intersectorielle s'avère nécessaire quand il s'agit de définir, par exemple, les mécanismes pour améliorer l'accès au marché, le rôle et responsabilités des Associations et coopératives dans le développement local, les articulations avec les services d'extension rurale et les Municipalités etc...

b. Rendre opérationnelle la loi 122/VIII avec les décrets d'application

La nouvelle loi 122/VIII portant sur le régime juridique des entités d'économie sociale ne dispose pas encore des décrets d'application et cela semble retarder la définition des rôles et responsabilités institutionnelles.

Une action de lobbying devrait être par les différents Ministères impliqués ainsi que la plateforme des ONG, afin de participer et impulser la promulgation des décrets en accord avec la caractérisation et exigences des OSC.

c. Définir les produits agricoles stratégiques et sensibles

La première action à faire est de définir donc les produits agricoles stratégiques et sensibles au niveau des îles et national, afin de pouvoir introduire des mesures pour les protéger, dans le respect des règles de l'OMC et de la CEDEAO, et pour les soutenir à travers les compagnies d'assurance. Pour ce faire, le MAE devrait donc identifier un ensemble de critères (voir exemple au par. A5.1) macroéconomiques et stratégiques et identifier, en collaboration avec la plateforme des ONG et les OP et coopératives agricoles existantes, ces produits.

d. Appliquer la TEC/CEDEAO sur les produits stratégiques et sensibles

Les produits stratégiques et sensibles doivent ensuite être classés dans la catégorie TEC de la CEDEAO dont les importations font l'objet d'une taxation (35% pour les biens spécifiques pour le développement économique). Selon les spécificités de chaque produit (période de récolte, différence de prix entre le marché local, d'importation et international, taux de dépendance des importations, % d'autoconsommation du produit local...), le Gouvernement peut décider de la portée, de la période et de la durée de la taxation mesure de protection. Ensuite la Direction générale de la douane est en charge du contrôle et de l'application des mesures de protection.

Si ces mesures ne se relèvent pas suffisantes, dans l'espace CEDEAO il est aussi possible d'introduire des mesures complémentaires de protection sur les produits d'importation en utilisant la Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) et la Taxe Complémentaire d'Importation (TCP). Cependant, il serait opportun de mener une étude au préalable pour vérifier l'impact de telles mesures.

e. Étudier la possibilité d'introduire une assurance prix pour les producteurs

Les produits stratégiques et sensibles pourraient faire l'objet aussi de mesures de soutien aux producteurs afin de les couvrir contre le risque de prix de vente trop faibles et donc non rémunérateurs, qui peut avoir plusieurs causes (offre interne trop élevée au même moment, manque de planification des calendriers culturaux, concurrence des importations...).



Les compagnies d'assurance couvrent en général le risque crédit (invalidité-décès), mais elles n'offrent pas de produits spécifiques dédiés au secteur agricole. S'il est vrai que le risque agricole est particulièrement récurrent dans le pays, et préoccupe de plus en plus le gouvernement et les différents PTF, il faut aussi reconnaître qu'il n'a pas été procédé à une étude formelle des mécanismes permettant de les couvrir, surtout au niveau des petits producteurs qui y sont très exposés. Il serait donc intéressant de réaliser, en collaboration avec les compagnies d'assurances Garantia et Impar, une étude approfondie sur la possibilité d'introduire une « assurance prix » dans laquelle les producteurs ont la possibilité de recevoir une prime lorsque les prix de marché sont inférieurs au prix minimum fixé par l'État. Cependant cela implique, bien évidemment, la disponibilité de la part de l'État à réglementer le marché agricole en fixant de prix, minimum et plafond, des produits agricoles stratégiques et sensibles.

f. Mettre en œuvre des programmes/projets de résilience en suivant le modèle de progression

A cause de la vulnérabilité agricole structurelle du Pays, qui est due en grande partie à la carence en eau, les programmes/projets d'urgence se répètent au Cabo Verde avec une certaine régularité. Ces programmes appuient les populations affectées, qui sont représentées presque toujours par les paysans et paysannes, sous différentes formes (argent, bons, nourriture) et par conséquent ont des effets directs sur l'instabilité des prix de marchés des produits agricoles.

Il serait donc opportun de mettre en œuvre, dans la mesure du possible, une stratégie d'intervention qui puisse avoir un impact tant sur la vie des populations affectées que sur la réduction de la volatilité des prix.

Le « modèle de progression » (voir par. A5.2), qui vise à hisser les ménages vulnérables de leur condition à travers l'intégration d'actions de soutien social (filets sociaux), d'amélioration des moyens de subsistance et de stimulation des Actions Génératrices de Revenus (AGR), a un triple effet : aider les ménages vulnérables à faire face à la hausse des prix des biens agricoles, faire sortir les ménages de leur condition de vulnérabilité d'une manière permanente et réduire les effets négatifs des mesures adoptées par les programmes d'urgence sur le marché agricole.

L'intervention des différents acteurs ne pourrait se faire que dans un cadre politique et stratégique cohérent, impliquant les acteurs aussi bien au niveau macro, méso que micro. La mise en œuvre des actions de ce cadre devra s'inscrire à un horizon (triennal ou quinquennal), compte tenu des impératifs liés à leur préparation, à la création de leurs conditions d'exécution, de contrôle et de suivi.

L'opérationnalisation de ces différentes actions nécessite des engagements budgétaires importants, dont la mobilisation pourrait se faire à travers une table ronde des PTF, au travers de laquelle les différents partenaires se positionnent, par rapport à leurs programmes d'intervention et de collaboration, et aussi en fonction des ressources à leur disposition. Le plan d'investissement présentera les options stratégiques, et le cadre logique des actions à entreprendre, afin de concrétiser et pérenniser le dispositif à l'échelle nationale.

2. Proposition d'un plan d'investissement

2.1. Approche et responsabilités

La proposition technico-financière, ainsi que son plan d'investissement, est caractérisée par une approche multidisciplinaire et multisectorielle et par des actions diversifiées et hétérogènes en termes d'impact et de ressources nécessaires. Par conséquent, les rôles et responsabilités de leur mise en œuvre reviennent à plusieurs Institutions et Organisations publiques et privés, au niveau central, déconcentré et décentralisé et une forte coordination est nécessaire.

Le pilotage de l'ensemble des activités constitue donc un vrai défi pour atteindre un objectif si complexe et structurel comme la réduction des risques liés à la volatilité des prix et cela nécessite d'un suivi permanent et une capacité adéquate d'adaptation de la réponse (flexibilité).

2.1.1. Au niveau de l'Etat

Le rôle de L'Etat est fondamental pour la mise en place et l'opérationnalisation de la proposition technico-financière dans la mesure où il s'agira de prendre des décisions stratégiques, dont leur mise en œuvre aura un impact sur les indicateurs macroéconomiques, du moins dans leur configuration. La promotion du marché intérieur par exemple suppose une réduction des importations (et donc des recettes y liées) ; a contrario, elle aura un impact positif sur la situation des populations concernées par les spéculations en cause, et du secteur agricole dans son ensemble. Ceci relèverait d'une volonté politique et volontariste des autorités.

Les rôles et responsabilités de l'Etat, à travers ses différents départements et services techniques spécialisés incluent notamment :

- **Favoriser le développement du marché local (intra et inter îles) :** pour ce faire, il sera nécessaire de professionnaliser les activités post-récolte ; ceci nécessitera des investissements relativement importants, dont certains pourront être privatisés. Les transferts maritimes inter-îles posent plusieurs problèmes. Il est important d'éliminer les incertitudes rencontrées dans les déplacements des bateaux et aussi envisager des dispositifs plus sécurisés pour le conditionnement des produits avant leur transport, l'objectif étant de ramener le taux de pertes et d'avaries dans des proportions plus acceptables (moins de 10% par exemple, contre 30% au minimum actuellement). Il restera aussi à régler le problème de transformation et conservation des produits par des moyens moins coûteux à travers la promotion des énergies renouvelables ;
- **Favoriser le développement du marché agricole national :** ceci passera notamment par une revue/adaptation de la réglementation, et des dispositions en matière fiscales et douanières. L'objectif est de protéger la production locale et de renforcer sa compétitivité par rapport à celle importée ; il va sans dire que cette disposition ne pourra être appliquée que lorsque les acteurs du marché concerné auront la garantie que la réduction des importations sera compensée par une offre locale pérenne et de qualité ;
- **Impliquer les producteurs dans la gestion des facteurs de production et des unités de transformation :** ceci concerne le système de gestion des périmètres irrigués, la production de semences, des aliments bétail et des fertilisants organiques mais aussi la gestion des centres post-récolte ; l'Etat doit « ouvrir les portes » aux producteurs à travers les Sociétés de gestion des périmètres, des contrats avec les agro multiplicateurs pour la production des semences et fertilisants, ainsi que promouvoir des PPP pour la gestion des centres post-récolte ;
- **Relance et coordination du système de vulgarisation agricole en lien avec la recherche et le secteur privé ;** ceci à travers la mise en œuvre du PLANEER, du système de recherche agricole et la coordination entre les services publiques, privés et de la société civile ;



- **Suspendre les activités d'octroi direct de crédit agricole aux populations par les services de l'Etat et les confier aux institutions dédiées (Banques/IMF).** Le rôle de l'Etat est d'encourager ces institutions à s'investir davantage dans le secteur, en leur offrant ou facilitant des mécanismes de gestion des risques, par exemple les fonds de garantie/ facilitation. Au niveau des banques, ceci contribuera à accroître leurs refinancements aux IMF à des conditionnalités plus souples. Du côté des IMF, elles auront la possibilité d'accroître leur portée vis-à-vis du secteur à partir de ressources plus stables, et à offrir des produits adaptés aux besoins des acteurs du secteur ;
- **Valoriser les productions locales et sensibiliser les consommateurs sur la qualité des produits agricoles ;** les produits agricoles locaux doivent être promus, valorisés, labellisés, contrôlés et certifiés afin d'améliorer leur commercialisation sur le marché intra-îles, inter-îles et touristique ; les consommateurs, capverdiens et touristes, doivent être informés et sensibilisés sur la « qualité » des produits agricoles, dans le sens large du terme, et sa valeur ;
- **Opérationnaliser les décrets portant loi sur les acteurs d'économie sociale ;** ces acteurs doivent être caractérisés, connus, reconnus et avoir la tutelle des Ministères plus appropriés afin de pouvoir juger leur rôle de co-promoteurs du développement du Pays ;
- **Utiliser le modèle de progression pour faire sortir les ménages plus vulnérables de leur condition ;** les programmes de résilience mises en œuvre suite aux crises climatiques, alimentaires et de marché, doivent permettre aux exploitations agricoles familiales de sortir de leur condition d'extrême vulnérabilité d'une manière permanente à travers la combinaison de plusieurs actions (filets sociaux, moyens de subsistance et AGR) ;
- **Dynamiser la plate-forme de concertation des PTF :** le pays jouit d'un intérêt avéré des différents partenaires techniques et financiers ; il s'agira de tirer meilleur profit, en sollicitant leur soutien et accompagnement sur les projets structurants pour le secteur agricole, aussi bien dans le cadre de l'amélioration de la production, que dans la structuration des filières et leur connexion au marché local et international.
- **Coordonner le rythme de mise en œuvre des instruments de régulation des marchés :** il est nécessaire de piloter la mise en œuvre des instruments de régulation des marchés, c'est-à-dire des périodes et délais entre les moments où les actions sont menées et les moments où ils produisent leurs effets.

2.1.2. Au niveau de la Banque Centrale

En tant qu'organe financier central, la Banque Centrale du Cabo Verde (BCV) doit créer et promouvoir un environnement propice au développement du secteur financier, notamment à travers les politiques, le dispositif de supervision et la régulation. En particulier en ce qui concerne le secteur de la microfinance, la BCV devra accompagner le processus d'institutionnalisation des IMF, afin de disposer d'un secteur strictement distinct des activités d'ONG. Ceci pourrait se faire à travers une assistance technique permettant de doter les nouvelles structures des capacités techniques et des ressources nécessaires pour exercer désormais l'activité de microfinance de façon plus professionnelle et indépendante.

2.1.3. Au niveau des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Comme par le passé, les PTF devront poursuivre leur appui et accompagnement dans l'organisation du secteur à travers des projets structurants qui soutient :

1. **L'appui au développement de la production agricole :** si l'aménagement des bassins versants a été une avancée majeure qui a permis d'optimiser l'utilisation des aires cultivables, force est de reconnaître que la production peine à se développer, près de 80% étant faite par l'agriculture sèche, exposée à des conditions climatiques de plus en plus sévères. Le défi à relever par la suite est de développer l'agriculture irriguée, afin de réduire la dépendance des producteurs de l'agriculture sèche. Pour ce faire, il faudra travailler à la vulgarisation du « goutte à goutte » à partir des barrages et/ou des forages, et au recyclage des eaux usées ;
2. **L'appui aux actions post-récolte :** ces activités doivent être accompagnées par la promotion d'énergies renouvelables disponibles aux producteurs, afin de réduire les coûts et aussi assurer la qualité des produits ;

3. **L'Appui à la structuration des OP** : leur structuration pourra se faire à travers des programmes de renforcement des capacités ; un accompagnement de la plate-forme des ONG serait l'une des meilleures alternatives ;
4. **L'appui indirect au financement du crédit agricole**, par la mise à disposition de fonds de garantie/ facilitation auprès des banques pour assurer le financement des acteurs, et le refinancement des IMF pour les petits producteurs ; à l'instar des services décentralisés de l'Etat, les PTF devront éviter le crédit direct aux populations, et se limiter aux institutions financières formelles ;
5. **L'appui institutionnel aux IMF** : pour mieux les outiller à l'activité de crédit en général, et au financement agricole en particulier.

En plus des appuis indiqués ci-dessus, les PTF devront comme d'habitude apporter leur appui et accompagnement pour la réalisation des études, et aussi à travers l'assistance technique, le renforcement de capacités, et ainsi de suite.

2.1.4. Au niveau de la plateforme des ONG

La plateforme des ONG a un rôle fondamental à jouer dans le processus de financement du secteur agricole, en particulier à l'endroit des petits producteurs. Selon les informations reçues, s'il existe beaucoup d'associations en milieu rural, les activités de la plupart se focalisent sur l'éducation, la santé l'adduction d'eau, ces associations ne sont pas suffisamment préparées pour la promotion des activités économiques ou de financement en milieu rural en général, et agricole en particulier. Ceci a pour conséquence une faible capacité et d'influence sur les autres maillons de la chaîne, notamment en matière de négociation des prix et d'accès au marché.

Il va de soi qu'une stratégie de développement du financement agricole, à l'endroit des OP devra nécessairement passer par un préalable, celui de leur formalisation et de leur structuration. Si la plateforme en a conscience et a établi des ambitions louables, il reste qu'elle ne dispose pas des moyens de ces ambitions, aussi bien sur les plans institutionnels, que techniques et financiers. Afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle, celui de servir de pont entre les OP et les autres acteurs des CVA, en vue d'accéder aux financements susceptibles de les relier durablement au marché, diverses actions devront être entreprises, avec l'appui de divers partenariats :

1. **mettre en place des programmes de structuration et de renforcement des OP** : à travers i) la mise à disposition et la vulgarisation des textes de base, l'installation des organes de gestion et les formalités administratives de reconnaissance légale ii) l' appui à la conduite des réunions et l'animation coopérative iii) le renforcement des acteurs des différents niveaux de la CVA (producteurs/ transporteurs/ transformateurs/ distributeurs...) pour accroître leur représentativité et capacité de négociation iv) la mise en place de système de compétition au sein des OP avec à la clé des récompenses définies en fonction de leurs activités v) l'appui à l'accès aux terres cultivables par les OP, etc.
2. **Renforcer les compétences et les ressources des OP en matière de financement agricole** : pour influencer sur l'élaboration de réponses durablement adaptées au financement de l'agriculture familiale et à l'échelle, la plate-forme devra donner aux OP les moyens de i) comprendre et maîtriser les logiques et les outils de la finance rurale et agricole ii) acquérir des capacités de négociation en la matière iii) appliquer des règles strictes de gestion des financements obtenus iv) renforcer leurs ressources propres pour acquérir de la crédibilité face aux financiers et ouvrir des marges de manœuvre autonomes... v) vulgariser les opportunités de financement qui se présentent, notamment au niveau des banques et des IMF, ainsi que des conditions d'accès...
3. **Jouer le rôle d'intermédiaire auprès des institutions financières et les autres partenaires** : en organisant le dialogue avec les institutions financières, les autorités politiques et les PTF, afin d'établir des relations de confiance pour accéder à des financements appropriés ;
4. **Négocier des projets structurants au bénéfice des OP dont l'accès serait** subordonné à l'appartenance et au dynamisme des OP dans la vie associative et communautaire : des dispositifs logistiques (les unités de collecte, de transport et de traitement groupés, centres de stockages collectifs en lien avec des produits de warrantage ou de ventes groupées...)



2.1.5. Au niveau des Opérateurs de téléphonie mobile

L'accès aux produits financiers de proximité aux OP pourrait largement être facilité par les sociétés de téléphonie mobile, grâce à leur forte couverture sur les îles et à la modernité et dynamique innovante de leur plate- forme technique. L'utilisation des « agents bancaires » permettra notamment aux IMF de simplifier et de réduire leurs coûts d'opération, tout en étendant leur couverture géographique et leur portée.

2.1.6. Au niveau des autres parties prenantes

Le développement des nouveaux produits agricoles appellera forcément la mise en place de sécurités en matière d'assurances ; les produits d'assurance décès et invalidité sont en général associés aux crédits offerts par les institutions financières à leur clientèle. En matière de finance agricole, on devra envisager et développer d'autres types d'assurances, dont l'opérationnalisation est plus évidente à l'intérieur des chaînes de valeurs. Les sociétés d'assurance pourront s'investir dans l'activité de micro assurance agricole sous ses aspects multiformes, grâce à la plus grande visibilité offerte par le développement des filières.

Le cadre logique pour la mise en œuvre du plan d'investissement est établi en deux (2) parties :

- La 1^{ère} partie qui décrit le cadre général, en précisant les principaux indicateurs permettant de répondre à l'objectif général de l'amélioration de la résilience des producteurs agricoles individuels et associés, et spécifique de réduction de la volatilité des prix de marché et des risques agricoles liés à l'instabilité des prix ;
- La 2^{ème} partie qui reprend de façon opérationnelle et en détail pour chaque résultat attendu i) les activités à mettre en œuvre, le responsable principal de la mise en œuvre, les autres acteurs à impliquer et les coûts indicatifs.

2.2. Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général	Amélioration de la résilience des producteurs agricoles individuels et associés	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des bénéfices des petits producteurs générés par la commercialisation de leurs produits ; - Augmentation du nombre et du volume des ventes/contrats entre les producteurs et les supermarchés/HORECA ; - Nombre et volume des services à la production (semences, intrants, aliment bétail...) et de vulgarisation agricole/ recherche action, attribués aux producteurs ; - Présence et présidences assurées par les OP, dans les cadres de concertation existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes des chaînes de valeur ; - Enquête ; - Rapports du MAE (DSEREA et INID A) ; - Rapports des cadres de concertation et de la plateforme des ONG ; 	
Objectif spécifique	Réduction de la volatilité des prix de marché et des risques agricoles liés à l'instabilité des prix	<ul style="list-style-type: none"> - Des instruments (A, B, C, D) de régulation des marchés agricoles sont appliqués ; - Diminution de l'instabilité temporelle et spatiale des prix des produits agricoles ; - Réduction des effets négatifs dues à l'instabilité des prix (taux d'emploi dans le secteur agricole, taux de pauvreté en milieu rural) 	<ul style="list-style-type: none"> - Données ARFA et rapports AE ; - Rapports annuels INE 	<p>Politiques d'investissement dans le secteur agricole et touristique respectueuses de l'environnement ;</p> <p>Valorisation des ressources locales et de la citoyenneté rurale et paysanne ;</p>
				(...)



	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
(...)				
Résultat 1	Amélioration de la chaîne de valeur des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - 6 études de chaînes de valeurs sont réalisés et difficultés ; - Au moins 6 sociétés de gestion des périmètres irrigués et 4 sociétés de gestion des centres post-récolte sont créées et opérationnelles ; - 4 études de marchés sont réalisés et les centres post-récolte sont fonctionnels ; - Au moins une expérience de warrantage a été testée ; - Les producteurs (PME et coopératives) ont accès aux énergies renouvelables à travers des facilitations/subventions ad hoc ; - Augmentation du 30% des transports maritimes inter-îles et introduction de conditions de transport adaptées aux produits périssables ; - Lancement d'un SIM facilement accessibles par les producteurs ; - Au moins 10 produits agricoles sont vendus à des prix différents sur la base de leur qualité dans les marchés municipaux ; - Les produits agricoles locaux sont commercialisés et sponsorisés par le Ministère du tourisme ; - 80% de rencontres parmi les acteurs des chaînes de valeur réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes des chaînes de valeurs ; - Etudes de marché et business plans des centres post-récolte ; - Bilan de l'expérience de warrantage ; - Nombre de producteurs qui se sont dotés d'énergies renouvelables et investissements réalistes ; - Données statistiques Enapor ; - Nombre de clients bénéficiaires/ abonnés au IM ; - Données ARFA, observatoire des marchés ; - % des produits dans les supermarchés « Made in Cabo Verde » ; - Rapports des ONG en charge des rencontres des acteurs des chaînes de valeur 	Coordination du rythme de mise en œuvre (périodes et délais entre les moments où ils sont activés et les moments où ils produisent leurs effets) des instruments de régulation des marchés
Résultat 2	Amélioration des capacités des systèmes associatifs/coopératifs	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50 organisations de producteurs s'associent autour de la production de semences, fertilisants organiques et aliments bétail ; - Au moins 10 Unions (deuxième niveau) de producteurs sont actives et rendent des services à ses membres ; - Un répertoire à jour des organisations des producteurs et des coopératives agricoles existe et est diffusé ; - Au moins 30 ONG et organisations de producteurs livrent des services de vulgarisation agricole en concertation avec les MAE/MDR/ ER ; - Les services compétents du MAE et du Ministère de l'économie sont en charge et accompagnent les organisations de producteurs, les coopératives agricoles et les MF ; - Un registre des terres est disponible et partagé pour l'ensemble du Pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du MAE et de la plateforme des ONG (bilans annuels des Unions de producteurs) ; - Répertoire des OP et coopératives agricoles - Rapport du MAE (Nombre et volume des contrats entre le MAE et les ONG/OP qui mènent des services de vulgarisation et recherche action) ; - Décrets d'application de la loi sur les entités d'économie sociale ; - Organigrammes fonctionnels du MAE et du Ministère de l'économie ; - Registre des terres 	Maintien et renforcement des ressources humaines et leaders des organisations des producteurs ;
				(...)



	Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
(...)				
Résultat 3	Développement de l'offre de services agricoles financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Volume de fonds de garantie et de facilitation mobilisé par les banques en soutien aux petits producteurs ; - Nbre de PSF soutenus dans la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation, de produits financiers et de services pour l'agriculture - Nbre d'IMF qui développement des nouveaux produits et services dédiés aux chaînes de valeur des produits agricoles ; - Nbre d'emprunteurs actifs en crédits agricoles actifs et % d'augmentation des clients dans les IMF sur la période ; - Montant de l'encours brut des crédits consacré au secteur agricole et % d'accroissement du portefeuille dans les banques/ IMF sur la période - Nbre d'épargnants volontaires et % d'accroissement sur la période dans les IMF - Montant de l'épargne globale mobilisée par les IMF et % d'accroissement sur la période - Nbre et % d'IMF dont le PAR et le Tx de pertes se situent dans les normes - Nbre et % d'IMF ayant atteint l'autonomie opérationnelle - % d'ONG/ IMF transformées - Nombre de visites d'échange organisées et des participants - Nbre d'IMF inscrites au Mix 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans annuels de la Banque centrale ; - Enquête près des MF ; - Bilans annuels des MF ; - Rapports de l'Association professionnelle des IMF - Rapports Mix 	Les investissements publics et privés dans le secteur agricole sont renforcés davantage
Résultat 4	Adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 produits locaux ont été définis stratégiques et leurs importations soumises à la TEC (ou autres mesures) ; - Les compagnies d'assurance prennent en compte la possibilité de mettre en place des assurances prix pour les producteurs ; - Les programmes/projets de résilience prennent en compte le modèle de progression dans leur mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du Ministère du commerce et de la Direction générale de la douane ; - Etude sur l'assurance prix ; - Documents des projets 	



2.3. Cadre opérationnel

Résultat 1	Activités	Responsable	Acteurs à impliquer	Coûts indicatifs (USD)
1.1	Etudes (6) des chaînes de valeur des produits agricoles	MAE	MDR, plateformes des ONG, coopératives, PME agricoles, ONG/Associations	120.000 (20000*6)
1.2	Divulgarion des variétés locales des semences améliorées (INIDA) à travers les agro-multiplicateurs (contrats) pour la production et commercialisation des semences R1 et R2	MAE (INIDA/ Extensão Rural)	Associações de primeiro nível (OP), PME (Agrocentro e Agroprodutos)	300.000 (INIDA: 200.000+Ext Rural:100.000)
1.3	Implication des usagers de l'eau dans la gestion des périmètres irrigués	MAE (ANAS)	MAE, Associations de premier niveau (OP)	83.333
1.4	Production d'intrants (et produits antiparasitaires) organiques à travers les producteurs (contrats)	MAE (INIDA)	Associações de premier niveau (OP), PME (Agrocentro et Agroprodutos)	166.667
1.5	Production d'aliment bétail à travers les producteurs (contrats)	MAE (DS Pecuária)	Associações de primeiro nível (OP), PME (Upranimal, Suinave Siprac, Nutrivet, soproral)	555.556
1.6	Etudes (4) d'analyse des marchés des produits agricoles et business plans des centres post-récolte	Consultants	MAE, PME agricoles, chambres de commerce, plateforme des ONG	80000 (20000*4)
1.7	Création de PPP pour la gestion des centres post-récoltes	PNIASAN	MAE Pro-empresa, PME et coopératives agricoles, ONG, Associations de premier niveau (OP)	4.666.677
1.8	Etude et mise en place d'une expérience pilote de warrantage sur patate douce	PNIASAN	IMF, MAE, Proempresa	38.889
1.9	Subventions aux énergies renouvelables appliquées aux systèmes de pompage d'eau et aux unités de transformation des produits agricoles	ANAS, Ministère de l'Industrie et Energie	MAE, PME, PTF, Trade invest	Le gouvernement est en train d'élaborer une politique incitative pour les prochaines années qui permettra une réduction de 30% du coût des projets relatifs à l'introduction de l'énergie renouvelables
1.10	Adéquation du transport maritime aux exigences en termes de régularité et condition de transport des produits agricoles	Ministère des Infrastructures et Transportes (MIT) PNIASAN	MAE, groupe d'appui budgétaire	280.000 (seulement activités de sensibilisation et information)
1.11	Mise en place SIM afin de diffuser et compléter les données d'ARFA (observatoire des marchés)	ARFA et Statistique agricole	MAE, CER, compagnies téléphoniques, Enapor, Plateforme des ONG, PME agricoles	137.287
1.12	Introduction de normes (organoleptiques, d'origine, du système de production...) destinées à diversifier les prix de vente sur la base de la qualité des produits	Extensão rural, INIDA, ONG's, (atividades ligadas a sensibilização)	MAE, plataforma das ONG, PME agrícolas, camaras de comércio	200.000 (INIDA-133.333-Ext Rural-66.667)
1.13	Campagne de sensibilisation de la population sur la qualité des produits alimentaires	SNSAN	MAE/MDR/CER, Associations de consommateurs, PME et coopératives agricoles, ONG/Associations de premier et deuxième niveau, Municipalités HORECA	23.810
(...)				



Résultat 1	Activités	Responsable	Acteurs à impliquer	Coûts indicatifs (USD)
(...)				
1.14	Promotion du « made in Cabo Verde » et campagne de sensibilisation afin de valoriser les produits agricoles locaux	Extensão rural	MAE/MAE, Associações de consumidores, operadores turísticos, HORECA, plataforma das ONG, PME e cooperativas agrícolas, ONG/ Associações de primeiro e segundo nível	555.556
1.15	Rencontres parmi les acteurs de la chaîne de valeur pour favoriser l'établissement de contrats (formels ou informels) à terme	ONG	MDR, ONG/Associations de premier et deuxième niveau, PME, <i>rabidantes</i> , compagnies de navigation, commerçants/ distributeurs	50.000
				7.257.764
Résultat 2	Activités	Responsable	Acteurs à impliquer	Coûts indicatifs (USD)
2.1	Contractualisation des ONG/ Associations pour rendre des services de vulgarisation agricole (BPA, CEP, échanges inter-paysans...)	MAE (Extensão rural)	Plataforma das ONG, cooperativas agrícolas	555.556
2.2	Relance des centres d'extension rural avec l'implication des coopératives/Associations sur place et liens avec la recherche	MAE (Extensão rural)	Plataforma das ONG, cooperativas agrícolas, Municípios	444.444
2.3	Formation sur les calendriers agricoles orientés sur le marché, les itinéraires techniques et les bilans d'exploitation	MAE (Extensão rural)	MAE (MAE/CER/INIDA)	166.667
2.4	Diagnosics organisationnels des Associations/coopératives dans les 22 Municipalités	Plateforme des ONG	MAE/MDR, Ministère de la famille et inclusion sociale, Municipalités	88000 (22Mun*4000USD)
2.5	Mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des OP et coopératives agricoles	Plateforme des ONG	MDR/CER, Municipalités, coopératives agricoles, ONG/ Associations de premier et deuxième niveau	396000 USD (22Mun*2renc* 3ans*3000USD)
2.6	Redéfinition des Institutions de tutelle et des services ministériels en charge des organisations des producteurs et coopératives agricoles	MAE	Ministère de la famille et inclusion sociale, Ministère de l'économie, Plateforme des ONG	33.333
2.7	Décrets d'application de la loi 122/VIII portant sur le régime juridique des entités d'économie sociale	Gouvernement (Min da familia e inclusão social)	MAE, Ministère de la famille et inclusion sociale, Ministère de l'économie, Plateforme des ONG	16.667
2.8	Accompagnement des IMF et appui institutionnel aux ONG/Associations avec des programmes de microfinance dans à la mise en œuvre de la nouvelle loi	Ministère de l'économie MCA	Association professionnelle des IMF, ONG/IMF, Proempresa, PME et coopératives agricoles, Organisations de deuxième niveau	44.444
2.9	Poursuivre les actions d'enregistrement des terres (informations légales, limites et valeurs des terres) dans les îles de Santiago, Santo Antao, Fogo et Brava	Ministère d'aménagement des territoires	Municipalités, MAE	11.000.000
				12.745.111
(...)				



(...)				
Résultat 3	Activités	Responsable	Acteurs à impliquer	Coûts indicatifs (USD)
3.1	Evaluation des besoins en services financiers des différents acteurs du secteur	Ministère de l'économie et des finances	Association professionnelle des IMF, ONG/IMF, Proempresa, PME et coopératives agricoles, Organisations de deuxième niveau	100 000
3.2	Mise en place de services techniques dédiés au financement des chaînes de valeur dans les IMF et les banques	IMF	Association professionnelle des IMF, Ministère de l'économie, MAE, PME et coopératives agricoles	22.222
3.3	Développement de nouveaux produits dans les IMF en lien avec les chaînes de valeur ciblées	IMF	Association professionnelle des IMF, Ministère de l'économie, MAE, PME et coopératives agricoles	50000 USD
3.4	Refinancement des IMF pour les petits producteurs à l'aide de fonds de garantie et de facilitation	Banques	Ministère des finances, PTF, chambres de commerce	500 000 USD (avec un partage de risque de 50% au départ, qui pourra être porté à 75% ensuite)
3.5	Programme de renforcement de capacités des IMF	Association Professionnelle des IMF	ONG/IMF, Banque centrale	150 000 USD (Modules de base et modules métiers de la microfinance)
3.6	Amélioration du SIG des IMF	Association Professionnelle des IMF	Association Professionnelle des IMF/ Banque Centrale	100 000 USD
3.7	Réalisation de visites d'échanges et voyages d'étude auprès d'institutions et des Pays ayant plus d'expérience dans l'activité de microfinance	Association professionnelle des IMF	ONG/IMF, PME et coopératives agricoles, ONG/Associations de deuxième niveau	60000 USD (1vis*3ans*10partic*2000USD)
				982.222
Résultat 4	Activités	Responsables	Acteurs à impliquer	Coûts indicatifs (USD)
4.1	Définition des produits agricoles stratégiques et sensibles	MAE (extensão rural)	MDR, Plateformes des ONG, Municipalités, coopératives agricoles, ONG/Associations de deuxième niveau	20000
4.2	Application de la TEC/CEDEAO sur les produits stratégiques et sensibles	Direction Générale de la douane	Gouvernement, Ministère du commerce, MAE/MDR, Plateformes des ONG, chambres de commerce	Pour l'instant la Douane n'applique pas la TEC
4.3	Etude sur la possibilité d'introduire une assurance prix pour les producteurs	Consultant international	Garantia, IMPAR, MAE, Plateforme des ONG	30000
4.4	Mise en œuvre des programmes/ projets de résilience en suivant le modèle de progression	PNIASAN	Ass. IMF, ONG, Min. famille et inclusion sociale, Municipalités	138.413.900
4.5	Elaboration d'une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière	Ministère des Finances/ Banque Centrale	Banques/ IMF/ APSFD/ Cies d'Assurances/ Sté tél mobile	60 000
				138.523.900
Total Général				159.508.997

A ce cadre opérationnel, il faudra ajouter l'Unité de Gestion du Programme (UGP) qui devra assurer la gestion opérationnelle des activités.



2.4. Budget indicatif

Le budget indicatif partiel chiffré au stade actuel se chiffre à 3,374 millions de dollars ; il devra être complété et validé afin d'intégrer d'autres éléments de coût, notamment les activités marquées « à calculer ».

Tableau 14 : Budget indicatif.

Résultats	USD	Notes (activités dont les budgets sont à calculer)
Résultat 1	7.257.764	
Résultat 2	12.745.111	
Résultat 3	982.222	
Résultat 4	138.523.900	
Total	159.508.997	

La répartition du budget par année pourrait se faire comme suit : (les montants effectifs ne pourront être connus que lorsque les autres activités seront budgétisées (cf supra) :

Résultats	USD	Notes (activités dont les budgets sont à calculer)	Répartition par année (en %)					Total
			An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Résultat 1	7.257.764	Activités 1.9	1 451 553	2 177 329	1 451 553	1 451 553	725 776	7 257 764
Résultat 2	12.745.111		2 549 022	3 823 533	2 549 022	2 549 022	1 274 511	12 745 111
Résultat 3	982.222		98 222	294 667	294 667	196 444	98 222	982 222
Résultat 4	138.523.900		13 852 390	41 557 170	41 557 170	27 704 780	13 852 390	138 523 900
Total	159.508.997		17 951 187	47 852 699	45 852 412	31 901 799	15 950 900	159 508 997

2.5. Plan de travail

Le plan de travail ci-dessous est prévu sur une période de 5 ans :

Tableau 15 : Plan de travail.

Chronogramme par activités					
Résultat 1 : Amélioration de la chaîne de valeur des produits agricoles	1	2	3	4	5
Etudes (6) des chaînes de valeur des produits agricoles					
Divulguer des variétés locales des semences améliorées (INIDA) à travers les OP pour la production et commercialisation des semences R1 et R2					
Implication des OP dans la gestion des périmètres irrigués					
Production intrants organiques à travers les producteurs					
Production d'aliment bétail à travers les producteurs					
Etudes (4) d'analyse des marchés des produits agricoles et business plans des centres post-récolte					
Création de PPP pour la gestion des centres post-récoltes					
					(...)



Chronogramme par activités					
(...)					
Etude et mise en place d'une expérience pilote de warrantage sur patate douce					
Subventions aux énergies renouvelables appliquées aux systèmes de pompage d'eau et aux unités de transformation des produits agricoles					
Adéquation du transport maritime aux exigences en termes de régularité et condition de transport des produits agricoles					
SIM afin de diffuser et compléter les données d'ARFA (observatoire des marchés)					
Introduction de normes (organoleptiques, d'origine, du système de production...) destinées à diversifier les prix de vente sur la base de la qualité des produits					
Campagne de sensibilisation de la population sur la qualité des produits alimentaires					
Promotion du « made in Cabo Verde » et campagne de sensibilisation afin de valoriser les produits agricoles locaux					
Rencontres parmi les acteurs de la chaîne de valeur pour favoriser l'établissement de contrats (formels ou informels) à terme					
Résultat 2 : Amélioration des capacités des systèmes associatifs/coopératifs	1	2	3	4	5
Contractualisation des ONG/Associations pour rendre des services de vulgarisation agricole (BPA, CEP, échanges inter-paysans...)					
Relance des centres d'extension rural avec l'implication des coopératives/Associations sur place et liens avec la recherche					
Formation sur les calendriers agricoles orientés sur le marché, les itinéraires techniques et les bilans d'exploitation					
Diagnostiques organisationnels des Associations/coopératives dans les 22 Municipalités					
Mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des OP et coopératives agricoles					
Redéfinition des Institutions de tutelle et des services ministériels en charge des OP et coopératives agricoles et coordination intersectorielle					
Décrets d'application de la loi 122/VIII portant sur le régime juridique des entités d'économie sociale					
Accompagnement des IMF et appui institutionnel aux ONG/Associations dans à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur microfinance					
Poursuivre les actions d'enregistrement des terres (informations légales, limites et valeurs des terres) dans les îles de Santiago, Santo Antao, Fogo (et Brava)					
Résultat 3 : Développement de l'offre de services agricoles financiers	1	2	3	4	5
Evaluation des besoins en services financiers des différents acteurs du secteur					
La mise en place de services techniques dédiés au financement des chaînes de valeur dans les IMF					
Le développement de nouveaux produits dans les IMF en lien avec les chaînes de valeur ciblées					
Refinancement des IMF pour les petits producteurs à l'aide de fonds de garantie et de facilitation					
Programme de renforcement de capacités des IMF					
Amélioration du SIG des IMF					
Réalisation de visites d'échanges et voyages d'étude auprès d'institutions et des Pays ayant plus d'expérience dans l'activité de microfinance					
Résultat 4 : Adoption de mesures de protection et de soutien aux producteurs	1	2	3	4	5
Définition des produits agricoles stratégiques et sensibles					
Application de la TEC/CEDEAO sur les produits stratégiques et sensibles					
Etude sur la possibilité d'introduire une assurance prix pour les producteurs					
Mise en œuvre des programmes/projets de résilience en suivant le modèle de progression					



2.6. Stratégie de financement

Il est prévu que ce plan d'investissement soit l'objet d'une rencontre technique avec les différentes parties prenantes et ensuite d'un atelier national de restitution afin qu'il soit amendé et validé. Etant donné l'inter-sectorialité du plan, ces deux étapes s'avèrent fondamentales afin de permettre l'implication de tous les acteurs, privés et publics, impliqués ainsi que des PTF qui pourraient appuyer sa mise en œuvre.

A ce stade il est donc nécessaire d'impliquer les Institutions et Organisations qui doivent assurer l'opérationnalisation des activités prévues ainsi que les services du MAE en charge de la coordination du plan.

La répartition indicative du budget entre les différentes parties prenantes est la suivante (les contributions réelles ne pourront être arrêtées que sur la base des engagements formels des différentes parties prenantes).

Tableau 16 : La contribution des différentes parties prenantes.

Parties prenantes	% du budget	Montant
Etat	30%	
PTF	40%	
ONG internationales	15%	
Associations de producteurs/ OP	5%	
Banques	5%	
IMF	3%	
Autres	2%	
TOTAL	100%	

Bibliographie

- République de Cabo Verde, 2015: Action agenda for the sustainable energy for all Cabo Verde,
- Desjardins, 2017, POSER/FIDA : Améliorer l'accès à des services financiers ruraux durables en Afrique de l'Ouest et du centre, rapport d'évaluation des besoins d'appui,
- PARM, 2016 : Annual progress report,
- ARFA, preço consumidores, observatoire des marchés 2012-2017
- Observatorio Brasil e o sul, 2016: Articulando resistencias no sul global: experiencias de movimientos camponeses, sindicatos rurais e organizaçoesnãogovernamentais,
- Rita Maria Mendez de Pina, 2008: Associativismo e desenvolvimento local em Cabo Verde: notas sobre algunspercursos de revitalização rural,
- BCA Annual report 2015
- Netherlands Enterprise Agency, 2017 : Cabo Verde: multi-sector market study focused on tourism value chain development
- FAO : Cadre de Programmation Pays Cabo Verde 2018-2022
- PARM 2017: Can NDCs enhance Agricultural risk management policies in sub-Saharan countries?,
- Cabo Verde un modèle de réussite (BAD 2012)
- OMC 2017: Cape Verde : Time release study, Port of Praia,
- CGAP: Spécificités Rurales et agricoles
- Code of fiscal benefits, Cabo Verde investment, 2015
- Capocchini, Perotti, 2011 : Con i piedi per terra: lavorare con le organizzazioni contadine nei progetti di cooperazione allo sviluppo,
- Sidibe, Capocchini, Ton, 2011 : Consolidation des capacités d'intervention des OIs en matière de sécurité et souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, Manuel Proinvest/UE,
- CV-POSER : document de conception du Programme de promotion des Opportunités socio-économiques rurales (2012)
- DID rapport de mission exploratoire POSER (sept 2017)
- Ministerio da agricultura e ambiente, 2017: Emergency program for mitigating drought and the bad agricultural year of 2017/2018 campaing
- ENAPOL, chiffres et statistiques 2012-2017
- Estrategia de Crecimiento e de Redução de Pobreza III (2012-2016)
- Estrategia Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional, actualisazaçãohorizon 2020
- , FAO 2015: Estudio de la cadena de valores del café en Cabo Verde
- Lux dev, 2015 : Etude diagnostic du sous-secteur des énergies renouvelables,
- Verde, National directorate for the environment, 2015 : Fifth national report on the status of biodiversity in Cabo
- Financement des Chaînes de Valeurs Agricoles (FAO)
- Informe final sobre un programa de estudio de la cadena de valor vitivinicola en Cabo Verde, FAO
- UN Framework: convention On climate change Intended Nationally Determined Contribution of Cabo Verde (INDC)



ROPPA, 2014 : Le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO,
Lei 122/VIII, economia social, 2016
MAE, estimativa de produção 2012-2016
Ministère du travail, formation professionnelle et solidarité sociale, 2009 : Mission de conception d'une
approche de développement de micro-entreprises et d'opportunités de financement des microprojets,
National indicative programme 2014-2020, 11 FED, UE
, ECOWAP/PDDAA, 2009 : Para apoiar a implementação concertada do programa nacional de investimento
agrícola (PNIA) noquadro de estratégia de crescimento e redução da pobreza
Massimo Pera (ADA/FAO) : Passerelles-français,
Furtado 2011: Pequenos estados e a governança transnacional: umaderefinição dos contornos da soberania
estateleasublevação da sociedade civil: umolhar a partir de Cabo Verde,
Plan stratégique 2017-2020 du Système national de recherche agricole du Cabo Verde
Plan Stratégique Cabo Verde (déc 2016)
Plano de acción para o desenvolvimento da agricultura na ilha do Sao Nicolau, MAE 2009-2012
Plano Estrategico de Desenvovimiento Sustentvel (PDES) 2017-2021
Plano Estrategico de Extensão Rural de Cabo Verde (PLANEER) 2017-2026
Platform for agricultural risk management (PARM), mid-term evaluation, 2017
MAE 2007: Programa de Acção Nacional de Adaptação as MudançasClimaticas 2008-2012
Programa do Gobierno da IX Legislatura
Programme de promotion des opportunités socio-économiques rurales (POSER), doc. Programme FIDA
Rapport annuel BCV 2016
PARM, 2016 : Rapport sur la gestion des risques dans l'agriculture au Cabo Verde,
MAE, 2015: Recenseamentogeral da agricultura, resultados,
RRI, Indice de redução de riscos, 2013
Stratégie nationale et Plan d' action pour la conservation de la Biodiversité, 2015-2030
TAI et TCP, CEDEAO Direction générale des douanes, 2015
Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO : structure du TEC et mécanisme de suivi, Directeur des douanes, 2017
Tarif Extérieur Commun, UEMOA



PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT



Cabo Verde



Annexes



A.1. Résumé des estimations sur la production agricole de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016	Var 12/16
Horticulture + R&T (Ton)	70.456	78.429	78.637	66.790	71.475	1,45%
Cultures Maraichères	48.785	51.266	52.544	46.957	48.512	-0,56%
Tomate	14.045	16.684	15.611	14.597	15.133	7,75%
Poivre	3.849	3.683	3.842	3.121	4.775	24,06%
Chou Blanc	8.508	9.028	9.962	8.816	8.698	2,23%
Carotte	5.573	5.266	6.078	4.596	3.953	-29,07%
Pastèque	1.252	1.278	1.537	1.550	1.557	24,36%
Laitue	1.215	1.302	1.856	1.411	1.325	9,05%
Chou	2.270	2.293	3.551	3.080	3.051	34,41%
Oignon	6.822	6.548	4.842	4.696	5.066	-25,74%
Divers	5.251	5.184	5.265	5.090	4.954	-5,66%
Racines & Tubercules (R&T)	21.671	27.163	26.093	19.833	22.963	5,96%
Fruticulture (Ton)	15.950	16.639	17.470	16.065	15.840	-0,69%
Banane	9.555	10.033	10.534	10.300	10.443	9,29%
Mangue	2.142	2.140	2.247	1.328	1.363	-36,37%
Papaye	3.150	3.308	3.473	3.232	3.284	4,25%
Autres	1.103	1.158	1.216	1.205	750	-32,00%
Cultures De Rente (Ton)						
Café	87,6	62	52,11	52,34	68,1	-22,26%
Raisin	276,9	346	385	177	308,7	11,48%
Canne À Sucre	28.375	28.375	28.375	28.375	28.375	0,00%
Cultures De Subsistance (Ton)						
Mais	6.001	5.785	1.065	8.677	5.642	-5,98%
Haricot	5.950	5.943	650	5.199	3.987	-32,99%
Arachide	223	280	226	200	110	-50,67%
Produits D'élevage						
Viande De Bœuf, Chèvre, Mouton, Porc (Ton)	4.358	4.412	4.468	4.524	4.581	5,12%
Viande De Poulet (Ton)	753	929	943	980	932,4	23,82%
Lait (Litre)	10.728.778	10.941.109	11.159.131	11.383.108	11.613.161	8,24%
Œufs (Unité)	47.501.580	45.992.694	42.233.489	45.171.615	54.556.194	14,85%
Produits Sylvicoles (Ton)						
Biomasse Fourragère	290.016	291.935	291.168	290.908	291.245	0,42%
Stock Carbone Dans La Biomasse (Sol)	402.500	402.500	402.500	402.500	402.500	0,00%
Bois	267.914	267.914	267.914	267.914	267.914	0,00%

Source : MAE



A.2. Les initiatives en cours dans le secteur agricole

Financement et exécution	Nom de programme/projet	Zone d'intervention	Objectifs et actions principales	Budget et durée
UE/FAO	Building adaptive capacity and resilience of the forestry sector in Cabo Verde	Iles de Fogo, Santiago et Boa Vista	Increase resilience and enhance key adaptive capacity in the forestry sector to address the additional risks posed by climate change to desertification and land degradation	5 millions euro (2017-2021)
FAO/MAE	Projet d'appui à l'agriculture urbaine et périurbaine		Agriculture	
FAO/MAE	Promotion de la forêt urbaine et périurbaine et des espaces verts		Reforestation	
FAO/MAE	Promotion du droit humain et alimentation adéquat		SAN	
Multi bailleurs/MAE	Emergency program for mitigating drought and the bad agricultural year 2017/2018	Toutes les îles	Livestock rescue, Management of water scarcity, Creation of jobs for affected families	8,2 million of \$, 2018-2019
GEF/UN/Coop. Espagnole/MAE	Integração da Biodiversidade no sector de Turismo	Sal, Maio, Boa Vista dans les parcs marins protégés	Protection de la biodiversité, pêche, certification, hygiène...	
UNIDO/MAE	Strengthening sustainable supplier development in the goat cheese value chain and fostering business linkages	Fogo, Boa Vista, Santo Antao	Regroupements coopératifs pour le fromage de chèvre	278.000\$, 2016-2018
UNIDO/MAE	Value chain studies and strategy development for five value chains in Cabo Verde	Toutes les îles	Cassava, dairy, banana, papaya and potato	183.000\$, 2015-2017
MAE/FIDA/Fonds fiduciaire espagnol	Programme de promotion des opportunités socio-économiques rurales (POSER)		Mise en œuvre des plans régionaux de lutte contre la pauvreté, consolidation des outils institutionnels de formation, l'animation, mise en réseau, communication	25,6 millions de \$ (2012-2019)
GEF/PNUD/UNOPS	Small grants, Fonds mondial pour l'environnement	Santo Antao, Sao Nicolao, Santiago, Boa Vista et Maio (prioritaires)	Projets multidimensionnels avec inclusion sociale, agroécologie, utilisation de l'eau, sécurité alimentaire	2009 - 2019
Banque Mondiale		Niveau national	Codification technique des produits fruitiers et légumes pour accéder aux certifications et formaliser le marché.	2018, pipeline
Banque Mondiale/ International Development Association (Ida)	Competitiveness for Tourism Development	Niveau national		5 million \$, 2016-2021
Banque Mondiale/ International Development Association (Ida)	Cabo Verde - Access to Finance for Micro, Small, and Medium Sized Enterprises Project	Niveau national	Increase access to finance for micro, small and medium sized enterprises	15 million \$, 2018- xx pipeline
JAICA/MAE	KR9- Valorização de Produtos Agro-pecuários		Agrobusiness et extension rural	

(...)



Financement et exécution	Nom de programme/projet	Zone d'intervention	Objectifs et actions principales	Budget et durée
(...)				
JAICA/MAE	Kr 9-Promoção e Desenvolvimento Da Pecuária Familiar Melhorada		Elevage	
JAICA/MAE	KR10-Modernização e Aumento da Produção Agrícola		Agriculture et élevage	
BADEA/MAE	Projecto de Desenvolvimento Agrícola das Bacias Hidrográficas de Flamengos e Principal – FLAPRI	Santiago	Ingénierie rural	
BAD/FAO	Projeto de emergência para a Ilha do Fogo	Fogo	Aide humanitaire d'urgence pour la restauration des moyens d'existence et l'accroissement de la résilience des ménages affectés par l'éruption volcanique	1 million \$, 2017-
BAD/MAE	Ferramentas Estratégicas para Apoiar as Atividades de Mitigação em Sectores-Chave em Cabo Verde		Changements climatiques, système de prévention des risques	
Kuwait fonds	Etude de faisabilité technico-économique de la planification de trois bassins hydrauliques (Ribeira de Calhau, Vinha en São Vicente et Ribeiradas Patas en Santo Antão)	Santo Antao	Ingénierie rural	
Lux dev/PNUD	Plateformes territoriales pour le développement ODM horizon 2030	8 Municipalités à Fogo (3), Santo Antao (3) et Santiago (2)	Plan de développement municipaux (élaboration et mise en œuvre)	2017-2020
UE/CERAI	Réseau de Promotion du tourisme solidaire et inclusif, du développement durable et de valorisation du territoire dans l'île de São Vicente	Sao Vicente	Améliorer les capacités des OSC en la participation au processus de développement local. Promotion du tourisme durable et diversifié	530.000 euro, 2016-2018
UE/COSPE	FATA: Fogo, Água, Terra, Ar. Projeto de tourisme dans l'île Fogo	Fogo	Promotion de la chaîne de production du tourisme à travers du renforcement d'entreprises et la gestion participative du territoire	576.000 euro, 2016-2019
UE/Comision Internacional Para La Conservacion Del Atun Atlantico	Evidence based approach for sustainable management of tuna resources in the Atlantic - Atlantic Ocean Tuna Tagging Programme (AOTTP)	Miscellaneous Countries	Contribute to food security and economic growth of the developing Atlantic coastal states by ensuring sustainable management of tropical tuna resources in the Atlantic Ocean	15 million euro, 2015-2020



A.3. Les initiatives en cours du MAE

PROGRAMMES/Projects	Resp	Secteurs
Recherche et dimensionnement des eaux usées traitées et leur application en agriculture	INIDA	Recherche agricole
Réhabilitation et amélioration de ETAR de R ^a de Vinha-S. Vicente	ANAS	Eau/assainissement
Elaboration et implémentation du plan de gestion des barrages	ANAS	Eau/assainissement
Opérationnalisation du système d'adduction en eau de Paul- Porto Novo		Eau/assainissement
Recherche action dans le secteur agro-élevage et amélioration des variétés végétales et animales adaptées	INIDA	Recherche agricole
Appui opérationnel à la recherche action		Recherche agricole
Renforcement du système d'extension rural et assistance technique	DGADR	Agrobusiness et extension rural
Système permanente de statistiques agricoles	DGPOG	Statistique
Recherche action de rentabilité agroéconomique des produits d'élevage	INIDA	Recherche agricole
Promotion et valorisation de la production agro-élevage, agroindustriel et produits agricoles	DGADR	Agrobusiness et extension rural
Dynamisation et promotion de l'agrobusiness		Agrobusiness et extension rural
Diversification des cultures		Agriculture
Formation technique pour l'amélioration et la diversification des systèmes de production		Agriculture
Campagne agricole et phytosanitaire		Agriculture
Amélioration des races		Elevage
Renforcement du système d'inspection et quarantaine zoo et phytosanitaire	DGADR	Elevage
Suivi épidémiologique, contrôle sanitaire et lutte contre les principales maladies		Elevage
Valorisation des Zones arides et semi-arides et massification de la production fourragère	INIDA	Recherche agricole
Barrages et modernisation agricole		Ingénierie Rural
Mobilisation des eaux d'irrigation et correction des rivières		Ingénierie Rural
Projet intégré de développement agrosylvopastoral (PIDAS)		Ingénierie Rural
Planification et manutention des périmètres forestiers	DGADR	Sylviculture
Création de nouvelles zones forestières		Sylviculture
Elaboração e implementação de planos de gestão de áreas florestadas		Sylviculture
Renforcement et consolidation du Système d'Information sur la SAN	SESAN	Sécurité alimentaire
Système intégré d'Information atmosphérique pour le monitoring et prévention des risques climatiques et environnementaux	INMG	Météorologie
Renforcement du monitoring géophysique de Cabo Verde		Météorologie

A.4. Instruments financiers par type de bénéficiaire

Type de besoins	Bénéficiaires	Instruments	Description
<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition/ location des sols - Préparation des sols - Achats d'intrants - Dépenses diverses pour la production - Récoltes - Pré collecte 	OP/ regroupements d'OP	<ul style="list-style-type: none"> i) crédit commercial ii) crédit intrants (les intrants peuvent être ceux servant à la production, ou des produits à transformer) iii) warrantage 	<p>Crédit commercial : le Centre de collecte avance des fonds (sur refinancement à la banque/IMF) aux producteurs qui remboursent, en général en nature, au moment de la récolte. Cela permet aux négociants de se procurer des produits et aux OP d'obtenir une trésorerie nécessaire (pour les besoins d'exploitation ou les besoins de subsistance) et de garantir la vente de la production. Le crédit commercial peut permettre au centre de collecte pour livrer des produits à des acheteurs avec paiement différé.</p> <p>Crédit intrants : Un fournisseur d'intrants avance des intrants agricoles aux OP (ou à d'autres participants à la chaîne de valeur) en consentant le remboursement des sommes au moment de la récolte, de la transformation ou à un autre moment convenu à l'avance. Le coût du crédit (intérêts) est généralement inclus dans le prix. Le crédit fournisseur d'intrants permet aux exploitants agricoles d'obtenir des intrants nécessaires et d'augmenter les ventes des fournisseurs.</p> <p>Des OP agréées ou toute autre entreprise appartenant à une CV, reçoivent un récépissé d'un entrepôt agréé (centre de collecte), qui peut être donné en garantie d'un prêt (ne dépassant pas 75-80% de la valeur du stock) obtenu auprès d'une institution financière en contrepartie de produits stockés en toute sécurité dans un entrepôt indépendant. Ce système permet de garantir la qualité des stocks et permet aux vendeurs de conserver les produits et de bénéficier de possibilités de ventes à meilleur prix, hors saison ou à toute autre date ultérieure. Le crédit est alors remboursé avec les intérêts et le solde est reversé aux OP.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Equipement de production - Equipement de transformation 	Regroupements d'OP	<ul style="list-style-type: none"> Investissement en location simple Investissement en crédit-bail 	<p>Location simple : l'équipement est mis en place par l'Etat/ PTF et loué aux OP</p> <p>Crédit-bail : l'équipement est mis en place par l'Etat/ PTF et remis en leasing aux regroupements d'OP qui assurent la location aux OP</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Produits/ autres intrants à transformer - Fonds de roulement pour financer la transformation (consommations intermédiaires, frais généraux...) - Analyse qualité/ hygiène - Emballage/ labellisation 	<ul style="list-style-type: none"> Transformateurs individuels MPME de transformation Centres de collecte post-récolte 	Crédits d'entreprise de transformation	Une entreprise de distribution fournit un crédit en espèces ou en nature à des OP ou des négociants agricoles locaux ou toute autre entreprise faisant partie de la chaîne de valeur. Les remboursements se font généralement en nature (produits transformés). Les acheteurs se trouvent dans la position de pouvoir se procurer des produits et de prendre des engagements sur les prix d'achats; en contrepartie, les OP et d'autres acteurs de la chaîne peuvent profiter de financements et d'approvisionnements et s'assurer de débouchés pour la vente de leurs produits.
<ul style="list-style-type: none"> - Transport intra îles - Conditionnement fixes (chambres froides) - Conditionnement mobiles (bateaux) - Transport inter îles - Transport international 	<ul style="list-style-type: none"> Regroupements d'OP Regroupements d'OP Compagnies maritimes Regroupements OP/ Rabidantes Regroupements OP/ Sociétés de commercialisation/ exportateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement en location simple Investissement en location simple / crédit-bail Investissement crédit-bail Financement par créances client 	<p>Une banque/IMF, fait une avance de trésorerie contre des créances clients ou des commandes confirmées. Le financement par créances clients prend en considération le sérieux des acheteurs et leurs antécédents de remboursement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Distribution marché local - Distribution inter îles - Distribution marché touristique - Distribution à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> Grossistes/ détaillants/ Rabidantes Regroupements OP/ Rabidantes agréés 	<ul style="list-style-type: none"> Crédits d'entreprise de commercialisation Contrats à terme 	<p>Une entreprise de distribution fournit un crédit en espèces à des OP ou des négociants agricoles locaux ou toute autre entreprise faisant partie de la chaîne de valeur. Les remboursements se font généralement en nature (produits transformés). Les acheteurs se trouvent dans la position de pouvoir se procurer des produits et de prendre des engagements sur les prix d'achats; en contrepartie, les OP et d'autres acteurs de la chaîne peuvent profiter de financements et d'approvisionnements et s'assurer de débouchés pour la vente de leurs produits.</p> <p>Accord de vente passé entre deux parties qui consiste à vendre/acheter un actif à un prix déterminé et à une date définie dans le futur, ces deux éléments étant définis au moment de l'acte. Les contrats à terme degré à gré permettent de couvrir les risques liés aux variations de prix et peuvent être aussi utilisés en tant que garantie pour l'obtention de financements.</p>
Assurances (récoltes, intempéries)	Tous les acteurs de la CVA		Les produits d'assurance sont utilisés pour réduire les risques par paiement régulier de primes de la part des clients et indemnisation de tous ceux ayant subi des dommages. Les montants sont calculés sur la base de données statistique relative aux pertes. Ces assurances permettent de réduire les effets des pertes, pour les exploitants agricoles et tous les autres acteurs d'une CV, dues à des catastrophes naturelles ou à d'autres désastres du même type. Plus la CVA est structurée, plus simple est la mise en place de ces assurances



A.5. Liste des acteurs rencontrés

Typologie	Acteur	Personne	Contacts
Min. agriculture et environnement	PDDAA	Clarimundo Goncalves (point focal PDDAA), Arilde Teixeira (Dir. Planificat. et coopération), Monica Gomes (technicienne)	clarimundo.goncalves@MAE.gov.cv arilde.teixeira@MAE.gov.cv monica.a.gomes@MAE.gov.cv
	Cabinet Ministre	Eneida Rodriguez (Responsable GMAE)	Eneida.rodrigues@MAE.gov.cv
	SAN	Ricardo Luz (Secretariat SAN, nutritionist)	Ricardo.A.Luz@MAE.gov.cv
	Dir. Extension rural	Carmen Costa (directrice des services d'extension rural et économie agraire)	Carmen.costa@MAE.gov.cv
	INIDA (Institut National de Investigacao e Desenvolvimento Agrario)	Angela da Verga Moreno (Presidente)	Angela.moreno@inida.gov.cv
	Déleg. Développement rural de Fogo	Jaime Pina (Chef de délégation) et Mario Galvao Lopes (technicien)	Jaime.Pina@MAE.gov.cv
	Deleg. Développement rural de Boa Vista	Paula Monteiro (Chef de délégation), Juliana Brito (agronome)	Paula.Monteiro@MAE.gov.cv
	Centre post-récolte de Fogo	Maria Lopes (Délégation MDR Fogo)	
	Centre post-récolte de Santiago	Reinaldo Rodriguez et Ernestina Vega (techniciens MAE)	Reinaldo.Rodrigues@MAE.gov.cv
	Barrage et périmètre irrigué de Pailão	Ernestina Vega et Mme Marli Freire (MAE)	Ernestina.L.Veiga@MAE.gov.cv
Min. famille et inclusion sociale	Appui aux ONG	Orlando Borja (resp. projet)	Orlando.Borja@mfis.gov.cv
Agences publiques	ARFA (Agence de Régulation et Supervision des Produits pharmaceutiques et alimentaires)	Eunice Monteiro (Direct. sécurité alimentaire) et Jailson Martins (statisticien)	Jailson.martins@arfa.gov.cv Eunice.monteiro@arfa.gov.cv
	Proempresa	Marco Aguiar (Directeur du Conseil Directif)	marco.aguiar@proempresa.cv
	Trade Invest	Nuno Levy (Administrateur exécutif)	nuno.a.levy@cvtradeinvest.cv
	NOSI	Carlos Santos (Administrateur exécutif)	Carlos.m.santos@nosi.cv
PTF	FAO	Luciano Fonseca (Programme officer)	Luciano.Fonseca@fao.org
	GEF/UNOPS	Ricardo Monteiro (Coordonnateur GEF)	ricardom@unops.org
	PNUD	Cristino Pedraza (Projet coordinator)	cristino.pedraza@cv.jo.un.org
	Coop. Espagnole	Jaime Payoles (Coordonnateur de la coopération)	Jaime.puyoles@aeacid.es
	UE	José Roman Ilenon Lora (Chef de délégation)	Jose-roman.leon-lora@eeas.europa.eu
	UE	Virginia Mulas (resp. communication)	virginia.mulas@eeas.europa.eu
ONG internationales	COSPE (Italie)	Carla Cossu (représentante)	carla.cossu@cospe.org
	CERAI (Espagne)	Adriano Palma (représentant)	adriano.palma@cerai.org
			(...)



Typologie	Acteur	Personne	Contacts
(...)			
ONG et IMF	Plate-forme des ONG's	Jacinto Santos (Président)	jacintoabreusantos@yahoo.com.br
	Morabi	Evelyne Figueiredo (Présidente) et Lina Gonçalves (Administratrice déléguée)	Lina.goncalves@morabi.org Evelynemello54@gmail.com
	OMCV	Idalina Freire (Présidente)	Idalina.freire@omcv.cv
	Soldifogo	Manuel da Luz (Administrateur)	
	Fami-picos	Carlos Vaz (Président) et M. Cemedo (administr.)	anterogomesmedo@hotmail.com
Agence privés commerciales	Chambre de commerce de Sotovento	José Luis Neves (Secrétaire général)	Jose.l.neves@cciss.cv
	Agrocentro, commerce facteurs de production agricoles	José Furtado (propriétaire)	agrocentro@cvtelecom.cv
	ACAISA (Ass. commerciale)	Felisberto Veiga (Président)	fveiga@garantia.cv
	GARANTIA (compagnie d'assurance)	Barbara Faria (Directrice)	bfaria@garantia.cv
	Unitel	Inoweze Ferreira (Directeur commercial) Paula Carioca (Chef exécutif)	Inoweze.ferreira@unitelmais.cv Paula.carioca@unitelmais.cv
Associations de producteurs/ coopératives	Ass. Développement Monte Barro (Fogo)	Mario Cardoso (responsable)	
	Plantations de raison Maria Chaves (Fogo)	Mario Cardoso (responsable)	
	Coopérative de production de fromage de chèvre CuteloCopedo (Fogo)	Camilo Nedio (Président)	
	Association Onda Verde (Fogo) transform. fruits et légumes	Elias Fernandes (CRP/POSER) et membres de l'association	
	Coopérative de production de vin Sodade (Fogo)	Iduino Lopes (Président)	2832793
	Coopérative de production de vin Chadas Caldeiras (Fogo)	Rosandro Monteiro (responsable de la production)	2821533
	Association Casa do queijo (Fogo)	Alfredo Centeiro (Président)	
	OASIS (Organisation des Associations des Agriculteurs et aviculteurs y éleveurs de l'île de Santiago)	Umberto Lopes (responsable interne)	humbertobatalha@gmail.com
	Ass. de fabrication de fromage de chèvre João Gallego (Boa Vista)	Juliana Brito (MAE)	
Producteurs individuels	Visite aux champs de légumes, fruits, tubercules (Boa Vista)	George Do Rosario	
	Visite aux champs de légumes, fruits, tubercules (Boa Vista)	Rito et Ze Fortes	
	Visite aux champs de légumes, fruits, tubercules (Boa Vista)	Jailson Pinto	
(...)			



Typologie	Acteur	Personne	Contacts
(...)			
PME	Frutal (Fogo), commercialisation fruits, légumes, semences	Echisangelo Barbosa (entrepreneur)	
	Coffee spirit (Fogo), production et commercialisation café	AmarildoBaessa (gestionnaire)	fogocoffeespirit@sapo.cv
	D'jar Fogo, production et commercialisation café	Agnelo Andrade (propriétaire)	
	Ferme de Monte Negro (Santiago), agriculture et production de grog	Manuel Barbosa Amado (propriétaire)	9914115
	Aguardante da frutas (Santiago), transformation de canne à sucre	Antonino Pereira Marquez (propriétaire)	Aguardantedefrutas2012@hotmail.com
	Benito Alvarez, entreprise de production et importation de fruits et légumes (Boa Vista et Sal)	Agostino Bosch (responsable) et OmarouDembo (technicien)	238 241 32 80
	Mario Moniz entreprise, cultures hydroponiques (Boa Vista)	Mario Moniz (propriétaire)	
EMICELA, multinational d'importation (Boa Vista et Sal)	Eric Lima (Directeur des Opérations)	ericlima@emicela.es	
Hotels	Hotel Décaméron (Boa Vista)	José Mendez (Administrateur)	
	Hotel Rui (Boa Vista)	Antonio Roa (Directeur)	
Banques	Banco Comercial do Atlantico (BCA)	Herminalda M. Rodrigues (Directrice commerciale)	hmodesto@bca.cv

A.6. Méthodologie de caractérisation des Organisations Paysannes

Encadré 4 : Synthèse de la méthodologie de caractérisation des organisations.

1. Les niveaux de structuration

Les organisations de 1^{er} niveau

Les organisations de 1^{er} niveau constituent la forma associative de base, le groupement de paysans et de leurs exploitations agricoles familiales qui vivent dans le même territoire et partagent le même système productif et social et donc, souvent, les mêmes besoins et difficultés.

Ces associations représentent la base communautaire des OSC et, ayant ou pas une reconnaissance juridique, présentent une structure organisationnelle très simple.

Les organisations de 2^o niveau

Les organisations de 2^o niveau constituent la forme associative la plus diversifiée. Il s'agit d'Unions d'organisations de 1^{er} niveau qui peuvent s'appeler Fédérations, Réseaux, Associations, etc.

L'adhésion à ces organisations de la part des groupements de premier niveau peut être collective ou individuelle (comme par exemple dans les organisations dont les membres bénéficient souvent de crédits individuels). La zone d'intervention est l'ensemble des communautés/villages membres, cette-à-dire les zones d'intervention des organisations de premier niveau.

Les organisations de 3^o niveau

Elles sont composées par les organisations de 2^o niveau même si parfois les organisations de premier niveau y adhèrent directement. L'adhésion est exclusivement collective. La dénomination plus correcte serait Fédérations. La zone d'intervention est l'ensemble des communautés/villages membres des organisations de 2^o niveau et elle correspond très souvent à une entité administrative locale, (colline, secteur, commune, territoire, département, districts, province, région etc. selon les Pays).

Les organisations de 4^o niveau

Elles sont composées par les organisations de 2^o niveau et de 3^o niveau et l'adhésion est exclusivement collective. Il s'agit de confédération ou plates-formes paysannes nationales, cette-à-dire des réseaux sociaux de type politico-syndical dans lesquelles les questions prioritaires concernent l'appui et la représentation du mouvement paysan.

Les organisations de 5^o niveau

Elles sont normalement composées par les organisations de 4^o niveau mais il s'agit de réseaux internationaux qui ne sont pas toujours attachées à une structuration de type fédéral selon une approche bottom-up. Elles représentent le mouvement paysan dans les grandes instances et leur rôle est de type politique.

2. Création et développement organisationnel

Année et typologie de création, endogène or exogène, membres (femmes, hommes, jeunes), statut juridique, grandes étapes de développement organisationnel interne

3. Zone d'intervention

Espace territorial d'intervention : village, colline, île, secteur, commune, département, district, province, région, Pays...



4. Coopérativisme

Organisation, participation, communication, représentativité, légitimité, redevabilité... connaissance et respect des principes coopératifs

5. Mission, vision et objectifs

6. Approches

OSC faitières

Les OSC faitières ont une approche intégrée aux problèmes de développement local ; les activités sont multiples et elles investissent tous ou plusieurs domaines du développement rural et de la vie rurale. L'approche est donc multisectorielle ci comme les systèmes de production familiales des petits et moyens exploitants « agricoles » (dans le sens large du terme).

Ces OSC interviennent dans un certain territoire normalement bien délimité, de dimensions variables selon le niveau des organisations de base. L'esprit associatif des membres trouve ses origines très souvent dans les problématiques socio-environnementales liées aux milieux d'intervention.

Organisations de Producteurs par filière

Les OP par filière ont une approche sectorielle aux problèmes de développement ; les activités de ces OP suivent une ou plusieurs filières productives selon le triangle classique production/transformation/commercialisation.

L'approche donc est mono ou plurisectorielles selon le nombre de filières concernées et elle est strictement liée aux systèmes de productions cultureaux.

L'esprit associatif des membres des OP par filière trouve ses origines principalement dans les intérêts économiques des producteurs mais à fur et à mesure qu'elles s'organisent les aspects syndicaux deviennent de plus en plus importants.

Bien évidemment les deux approches peuvent coexister dans la même organisation.

7. Actions principales et impact

Domaines d'intervention, filières, résultats, impact, activités...

8. Partnerships et affiliations

Actuels et passés, internes et externes

9. Chiffre d'affaire, biens et équipements

Bilans annuels, bilans d'exploitation des principales activités, biens et équipements communs, amortissements...



NOTES

A series of horizontal dotted lines provided for taking notes.



Contacts

PARM Secretariat

International Fund
for Agricultural Development (IFAD)

📍 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

✉️ parm@ifad.org
🌐 www.p4arm.org
🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)